



L'engagement bénévole des jeunes

Le dossier d'expériences et de « bonnes pratiques »

Travail mené par Marie JOURNOIS et Eliane Goudet, sous la responsabilité de Dominique Thierry, avec l'appui de nombreux partenaires

Les expériences repérées, analysées et parfois évaluées, sont classées selon leur caractéristique dominante. Il est clair que ce classement est parfois un peu arbitraire :

- I. Expériences d'associations de jeunes
- II. Expériences « d'associations instituées »
- III. Expériences d'établissements d'enseignements
- IV. Expériences du Réseau France Bénévolat
- V. Démarches inter générationnelles
- VI. Démarches collectives d'acteurs locaux
- VII. Expériences étrangères de terrain

I. Expériences d'associations de jeunes

ANIMAFAC

Animafac est le réseau d'associations étudiantes, historiquement en universités mais aussi d'associations locales, d'autres réseaux de jeunes... Animafac met à la disposition des associations son expertise et la force de son réseau.

Réseau d'échange d'expérience et centre de ressources pour les initiatives étudiantes, Animafac propose des outils de développement et des espaces de dialogue et d'élaboration collective à plus de 12 000 associations étudiantes.

Pour informer les associatifs étudiants et les accompagner dans leurs projets, le réseau propose :

- un site Internet totalement interactif, comportant de nombreuses ressources pratiques et intellectuelles
- une lettre électronique bimensuelle
- une collection de guides et de fiches pratiques
- des formations à la vie associative et à la conduite de projets à travers toute la France.

Pour répondre à la diversité des attentes et des préoccupations des associations, le réseau anime des "chantiers thématiques" qui permettent de travailler au niveau national entre associations spécialisées d'un champ d'intervention donné.

Localement, des relais inscrivent les associations étudiantes d'un territoire dans un réseau d'échange de pratiques et de mutualisation des savoir-faire. Les associations nationales disposent également d'un espace spécifique de rencontre et de coordination.

Le réseau coordonne en outre de multiples campagnes de sensibilisation, comme la campagne de promotion de l'engagement Chacun Son Asso, la Semaine de la solidarité internationale, la Semaine Etudiante de l'Environnement, le concours de création sur la sécurité routière, le Printemps de la création étudiante « Les Prémonitoires », mais aussi divers programmes sur l'Europe, le commerce équitable, la lutte contre les discriminations et le travail de mémoire.

Animafac représente enfin les associations étudiantes à la Conférence permanente des coordinations associatives (CPCA) et au Conseil national de la Vie associative (CNVA).

Le réseau Animafac réunit des associations qui partagent une vision exigeante de la vie associative. Pour nous, l'association est beaucoup plus qu'un statut. Ni syndicats, ni partis politiques, nous tirons notre légitimité de notre capacité à fédérer des intentions autour de projets collectifs utiles pour la Société. En participant à l'espace public, nous souhaitons contribuer à la vitalité de la démocratie.

Nous représentons des associations dont la plupart des membres sont étudiants, à la fois issus des universités et des écoles supérieures. Le monde étudiant est notre environnement naturel mais nous n'agissons pas que sur les campus. Les centres-villes et les quartiers populaires sont des territoires autant investis par nos membres que des universités pas toujours accueillantes. Citoyens du monde, nous agissons tout près de chez nous ou à l'autre bout de la planète. Culture, solidarité, environnement, entrepreneuriat social, accompagnement scolaire, lutte contre les discriminations, prévention des risques, accueil des étudiants étrangers : pas un domaine n'échappe à la vigilance d'étudiants qui démontrent au quotidien que la jeunesse de France n'est ni désabusée, ni égoïste.

Bien sûr, nous ne sommes pas tous étudiants : d'autres catégories de la population contribuent utilement à nos actions et partagent notre engagement. Bien sûr, nous recherchons le dialogue et souhaitons agir en cohérence avec les autres acteurs, en particulier le monde associatif.

Le réseau est la forme d'organisation minimale qui nous permet de faire plus et mieux ensemble, tout en gardant ce qui fait la plus grande richesse de chacune de nos associations : notre singularité.

UN RÉSEAU POUR NE PAS AVOIR À RÉINVENTER LA POUDRE. Nous faisons réseau pour échanger des idées, partager des ressources et des outils, mutualiser des compétences et des savoirs - faire. Chacune de nos associations bénéficie ainsi de l'expérience cumulée de toutes les autres.

UN RÉSEAU POUR FAVORISER LE DÉBAT D'IDÉES. Nous sommes attachés au respect de la pluralité des points de vue : au sein du réseau, les opinions divergentes peuvent coexister. Seule limite à ne pas transgresser : le racisme, le sexisme, l'homophobie et toute attitude de rejet de l'autre n'ont pas leur place parmi nous.

UN RÉSEAU POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT. Nous voulons pouvoir mobiliser d'autres associations sur des causes qui nous tiennent à cœur car nous sommes conscients qu'aucune de nos associations à elle seule ne peut faire face aux objectifs que nous nous sommes donnés.

UN RÉSEAU POUR QUE CHAQUE ASSOCIATION CONSERVE SON INDÉPENDANCE. Pas de mot d'ordre qui s'impose à tous : au sein du réseau, personne ne décide pour l'ensemble des membres. Chacune de nos associations reste autonome, et choisit de participer ou pas à un projet proposé par d'autres.

UN RÉSEAU HORIZONTAL POUR NE PAS DÉPENDRE D'UN BUREAU NATIONAL. La mission du centre de ressources national n'est pas de centraliser l'information, mais de faciliter sa circulation. Il a pour rôle principal de proposer des outils et des espaces d'échanges utiles aux associations.

UN RÉSEAU POUR QUE CHAQUE ASSOCIATION AIT LE MÊME POIDS. Chacune des associations connectées, la plus grosse comme la plus petite, a une voix à l'assemblée générale.

Unis-Cité

Association à but non lucratif, indépendante et laïque, Unis-Cité a été lancée fin 1994 afin d'organiser et de promouvoir l'idée d'un service civil volontaire en France.

Objectif : qu'il devienne naturel en France que tous les jeunes, quelles que soient leurs origines sociales ou leur niveau d'étude, consacrent une étape de leur vie à la collectivité.

Chaque année, Unis-Cité mobilise ainsi des jeunes de 18 à 25 ans, en insistant sur la mixité sociale au sein des équipes. L'association leur propose d'effectuer un service civil volontaire de 6 ou 9 mois au service des acteurs de l'intérêt général sur le territoire français.

Le service civil proposé par Unis-Cité a été conçu comme un modèle de ce que pourrait devenir un service civil universel en France, pensé comme une étape incontournable d'éducation à la citoyenneté et au respect des différences.

Unis-Cité s'est donné pour mission de promouvoir le développement du service civil en France avec l'objectif de :

- favoriser l'esprit de responsabilité et l'engagement citoyen.
- lutter contre les préjugés et renforcer la cohésion sociale.
- mobiliser la jeunesse face aux besoins sociaux et environnementaux.

Unis-Cité est née en février 1994 de la rencontre de Lisbeth Shepherd, une Américaine de 23 ans diplômée de Yale University, et de Marie Trelu, Julie Chenot et Anne-Claire Pache, alors en fin d'études à l'ESSEC. Lisbeth Shepherd avait reçu une bourse d'entrepreneuriat social lui permettant de se consacrer au lancement d'un projet entrepreneurial dans le secteur social.

Son idée : tester l'intérêt de développer en France le concept de service civil volontaire tel que créé par l'association américaine City Year, qui avait servi de modèle au président Clinton pour lancer en 1993 Americorps, le service civil américain, un des éléments phares de son programme.

Pour renforcer la cohésion sociale, Unis-Cité commence le travail au sein même de ses équipes : les jeunes volontaires sont regroupés en une équipe de 8 jeunes issus de parcours différents prêts à partager leur engagement. Certains sont ainsi diplômés, d'autres n'ont pas achevé leur scolarité, mais ils coopèrent, sans hiérarchie.

Les jeunes travaillent à temps plein, ils effectuent 3 à 5 missions dans l'année, dans des associations et d'autres structures agissant dans des domaines variés (protection de l'environnement, lutte contre les exclusions, solidarité avec les personnes âgées, etc.). Ils ne choisissent pas leurs missions, afin de découvrir sans préjugés des domaines d'action variés.

Unis-Cité offre une formation citoyenne, et un accompagnement du projet professionnel de ses volontaires.

Unis-Cité a intégré dans son dispositif plusieurs centaines de jeunes au cours de ses 14 ans d'existence. Suite à un travail d'évaluation mené par Valérie Becquet, **84% des jeunes ayant mené une expérience de volontariat au sein de Unis-Cité continuent à avoir un engagement bénévole ensuite, quelle que soit l'origine sociale de départ.**

AFEV

L'AFEV est une association qui intervient dans le champ de l'éducation non-formelle. Elle propose des projets d'accompagnement éducatif qui s'adresse à des enfants et des jeunes en difficulté scolaire ou sociale. En mobilisant, chaque année, plusieurs milliers d'étudiants bénévoles dans des quartiers défavorisés, l'AFEV développe des actions dans les domaines de l'accès aux savoirs, de la mobilité et de l'ouverture culturelle.

L'intervention des étudiants bénévoles contribuent à réduire les différentes fractures (sociales, spatiales, numérique, civique...) qui traverse notre société et dont certains quartiers urbains sont le théâtre privilégié. Convaincu que la jeunesse est une ressource pour la vitalité et la cohésion d'un territoire, l'AFEV a conçu un projet de développement social impliquant une diversité d'acteurs. **Les établissements d'enseignement supérieur et les collectivités territoriales sont les partenaires privilégiés de ce projet de solidarité.** A travers la mobilisation de jeunes étudiants, bénévoles ou volontaires, l'AFEV souhaite promouvoir la diffusion du savoir et de l'éducation pour tous.

Pour appréhender les réalités du monde d'aujourd'hui, les jeunes, qu'ils poursuivent leurs études ou qu'ils soient sortis du système scolaire sans qualification, doivent se doter de nouvelles compétences pour construire leurs propres parcours de vie. Ces enjeux sont liés aux évolutions de notre société et de notre économie de plus en plus fondée sur la connaissance. L'illustration la plus visible de ces mutations majeures est l'emprise des technologies de l'information et de la communication sur notre quotidien.

Pour répondre à ces défis, les collectivités locales, telles que les agglomérations ou les régions, prennent en compte la réalité composite de leurs territoires : des pôles d'excellences qui cohabitent avec des poches de précarité. **L'AFEV se positionne comme un acteur du développement territorial qui souhaite participer au lien et à la cohésion social de ces bassins de vies.**

La mise en œuvre d'actions de solidarité par des étudiants constitue un formidable vecteur de mobilisation et d'implication d'une génération pour qui « être utile » n'est un vain mot.

Leur niveau de qualification, leur disponibilité et leur réseau culturel sont des atouts important qui méritent d'être pris en compte à l'échelle d'un territoire. Nous proposons de participer à la mise en œuvre de politiques éducatives territoriales, reposant sur la participation à des expériences de vie sociale dans le champ de la solidarité. Une telle démarche permet la diffusion et la capitalisation de savoirs non académiques en complément des initiatives menées par les pouvoirs publics.

Au-delà de favoriser l'implication des étudiants bénévoles dans des actions de solidarité, l'AFEV offre des espaces d'information, de confrontation et de débats à l'attention des différents acteurs (bénévoles, volontaires, salariés, partenaires..) de son projet associatif.

Des supports d'expression publics : un site internet, une newsletter « Univers-cité.info » et un journal « Volontaires ».

Des temps de rencontres et d'échanges : Les Journées Mondiales des Jeunes Solidaires, des campagnes de sensibilisation de l'opinion et des pouvoirs publics « Pas de Quartier Pour les Inégalités », une Université Européenne de l'Engagement...

La jeunesse n'est pas une difficulté, ... c'est une ressource !

AUTREMONDE

Association Jeunesse de Solidarités

benevole@autremonde.org

www.auremonde.org

RDV chaque mercredi à 19h au Café dans la Mare (30 rue de la Mare, métro Pyrénées ou Ménilmontant).

Autremonde est une association présente dans le 20ème arrondissement de Paris, qui mène diverses actions, locales et internationales, en vue de favoriser la cohésion sociale, notamment par l'accueil, l'écoute, la convivialité.

L'association est née de l'expérience de jeunes revenus de mission humanitaire au Rwanda, déçus de n'avoir pas eu de contacts avec la population, car leurs missions étaient essentiellement logistiques et matériel. Cette expérience a déclenché l'envie de réaliser chez eux, dans le 20° Arrondissement de Paris, ce qu'ils auraient aimé faire au Rwanda : agir pour la création de lien social, en luttant contre l'exclusion, à l'échelle locale.

Autremonde se revendique comme une association Solidarité Jeunesse, et une association militante.

Association de jeunesse, car la moyenne d'âge est de 28 ans. Le recrutement se fait souvent entre amis. Certains bénévoles sont plus âgés, mais les responsables de l'association sont tous des jeunes, en raison de l'histoire de l'association.

Association Solidarités :

- Actions d'appui à l'éducation :

Soutien d'une école au Mali : cours d'informatique, aide à la préparation d'examens, soutien scolaire, constitution d'une bibliothèque.

- Actions de soutien aux migrants (ASLAD):

Ateliers socio-linguistiques, permanence juridique.

- Actions d'Urgence sociale:

Accueil de jour au Café dans la Mare, maraudes avec le Camion du soir, ou avec les Maraude nocturnes pédestres, réveillon solidaire.

Association militante : l'association s'exprime et s'engage dans le débat politique et dans la vie sociale locale au nom des valeurs qu'elle défend : en faveur de l'égalité et de la solidarité entre Français et sans-papiers, et de la protection sociale des plus démunis.

En 2007, 206 bénévoles se sont engagés dans les actions de terrain de l'association.

L'association a obtenu l'agrément au titre du service civil volontaire et du volontariat associatif, elle a ainsi pu accueillir 3 volontaires.

Un tiers des bénévoles se renouvelle chaque année. Le CA se renouvelle annuellement.

Les clés du succès :

- Les actions de l'association correspondent à la manière dont les jeunes ont envie de s'engager : directement en contact avec un public, en agissant par des moyens humains (temps, écoute, apprentissages), les moyens matériels restant réduits au minimum.
- L'association a un ancrage "humanitaire", international, qui attire les jeunes vers l'engagement. Elle montre en plus que l'action "humanitaire" est possible localement. L'action internationale est menée parallèlement à l'action locale, mais le lien entre les deux est évident et permanent.
- Les équipes sont autonomes, ce qui confère une légèreté à la structure : pas de pesanteur de la hiérarchie sur les bénévoles. Il y a un référent des bénévoles qui assure que les bénévoles peuvent assurer au mieux leur mission (il aide lors de situations difficiles, support administratif).
- Les outils de communication interne sont nombreux, la transmission au sein des équipes est assurée : cela permet au bénévole d'être efficace, renforce le fonctionnement d'équipe et la responsabilité collective. Après chaque mission, un temps de parole en équipe permet d'analyser l'action, les difficultés, et de se retrouver en équipe. Cahiers de liaison.
- Les temps de convivialité sont communs à toute l'association : bénévoles, apprenants, accueillis. De plus, les temps forts de l'année (braderie) assurent la pérennité financière de l'association.

- Adaptation aux rythmes des jeunes : L'engagement est exigeant, en raison de son objet : créer un lien social implique une réelle régularité. Les bénévoles en sont conscients. Néanmoins, comme les actions ont lieu en soirée, ou le week-end, les bénévoles sont généreux de leur temps.
- Le bénévole peut vérifier sa capacité à s'engager à Autremonde : il a 2 mois d'essai avant de signer une convention de bénévole et d'adhérer à l'association. Par ailleurs, s'ils le souhaitent, les bénévoles peuvent essayer une autre mission, pour avoir une vision d'ensemble de l'action d'Autremonde.
- Recrutement : en ayant institué un accueil hebdomadaire ouvert à tous ceux qui aimeraient en savoir plus ou devenir bénévole, les jeunes sont plus tentés de venir s'informer ; cela n'implique pas une démarche aussi lourde que de téléphoner pour prendre rendez-vous. L'éventuel bénévole reste libre, tandis qu'un rendez-vous l'engage déjà.

Les difficultés :

- Comme dans toute association, les jeunes sont réticents à s'engager dans la partie administrative de l'association : le CA se renouvelle tous les ans pour alléger l'engagement que cela représente, mais il reste néanmoins difficile d'y impliquer les jeunes. Cependant, le renouvellement est une bonne chose, les jeunes qui s'engagent savent que c'est pour un temps déterminé.
- L'engagement à Autremonde est conséquent, les bénévoles y consacrent un temps important et sont très sollicités, ce qui peut décourager certains. Ceux qui s'impliquent donnent du temps à l'action qu'ils ont choisie, mais aussi aux divers temps de vie de l'association.

L'implication dans l'action conduit à l'intégration dans l'association.

Juniors Associations :

Si dans la loi de 1901, rien interdit à des mineurs de créer entre eux et/ou pour eux une association, dans les faits, les dépôts en préfecture sont souvent refusés ou alors l'association ne pourra pas contractualiser quoi que ce soit : l'ouverture d'un compte bancaire, assurer ses membres, etc.

C'est l'article 1124 du code civil qui qualifie le mineur juridiquement incapable qui est le plus souvent mis en avant et les jeunes mineurs sont exclus, de fait, des fonctions dirigeantes qui vont de pair avec une mise en jeu de la responsabilité civile et pénale.

La Junior Association permet à des jeunes mineurs de s'organiser dans une dynamique associative et à s'approprier, entre pairs, d'un mode d'organisation démocratique et citoyen.

Il y a aujourd'hui 800 associations actives pour l'année scolaire.

Les jeunes concernés ont en moyenne 15 ans.

Fonctionnement des JA :

Les Juniors Associations n'ont pas à déposer de statuts, ce sont des associations de fait. Elles reçoivent du réseau une habilitation pour une année scolaire. Les membres de chaque JA décident chaque année soit d'arrêter leurs actions, soit de continuer en Junior Association tant qu'ils sont mineurs, ou ils peuvent passer de la J.A. à l'association loi 1901. L'habilitation fournit à l'association une assurance et la possibilité d'ouvrir un compte bancaire.

La « Junior Association » est une proposition permettant aux jeunes âgés de moins de 18 ans de se regrouper autour d'une envie, d'un rêve ou d'une passion, d'une idée ou d'un projet et qui nécessitent des moyens et une organisation. Grâce à un accompagnement des membres du Réseau National des Juniors Associations¹, le groupe se dote d'une identité et peut donc être reconnu pour formaliser et réaliser un projet d'une façon autonome. C'est une expérience qui favorise l'apprentissage de la citoyenneté et la découverte de la vie associative. Elle donne une nouvelle image du groupe de jeunes qui accède à une réelle reconnaissance auprès des partenaires institutionnels, mais aussi des parents, des enseignants et des adultes en général. Les jeunes sont tout à fait capables d'être auteurs de leurs projets. Il s'agit d'accepter qu'ils puissent essayer, se tromper, recommencer, expérimenter, de définir entre eux des règles de décision, de répartition des tâches et d'organisation.

Il y a 150 relais, et pour chaque Junior Association il y a un accompagnateur local, qui est une personne "ressource" assistant les jeunes dans les démarches, la comptabilité, etc.... : ce sont des animateurs, des parents, des élus associatifs, des professeurs, des éducateurs.

La création d'une Junior Association :

Il est possible à tout groupe de jeunes ayant une volonté de créer une ou plusieurs activités de se constituer en Junior Association et de demander l'habilitation au Réseau National : créer un groupe de danse, s'organiser pour remettre en état une piste de skate, partir en vacances autonomes, mener des actions de solidarité, créer des manifestations locales ou y participer, proposer des animations de jeux de rôle ou des Lan parties, créer un journal ou une web-radio, protéger la nature et les animaux, sont autant de projets réalisés par les Juniors Associations². Elles se développent également au sein des collèges et des lycées.

Pour créer une Junior Association, il suffit de demander le dossier d'habilitation auprès du Réseau National ou auprès du Relais Départemental. Il est également téléchargeable sur la page d'accueil du site Internet.

Pour remplir ce dossier, il suffit de répondre à ces questions :

¹ Le Réseau National des Juniors Associations est une association composée de 4 membres : La Ligue de l'Enseignement, la Confédération des Maisons de Jeunes et de la Culture de France, de la Fédération Nationale des Centres Sociaux et Socio-Culturels et l'association nationale « Jets d'Encre », association pour la promotion et la défense de la presse d'initiative jeune.

² En consultant le site internet www.juniorassociation.org, vous trouverez en ligne l'ensemble des projets des Juniors Associations.

- En quoi consiste le projet ?
- Comment est née l'idée ?
- Combien êtes vous ?
- Comment prévoyez-vous de vous organiser ?
- Quelles seront les actions, les besoins (matériel, locaux, humains, financiers...) et les contacts utiles.

Les constats :

Les JA représentent des forces **d'initiatives**, elles exploitent des marges de liberté, c'est ainsi qu'elles sont un **laboratoire pour le monde associatif**. Elles permettent plus de souplesse que les associations classiques de loi 1901 par la légèreté de leurs structures. . On note que les jeunes des JA ne se voient pas comme bénévoles. Ils parlent de loisir, de passion, de groupes d'amis...

Une volonté éducative :

Les JA permettent sur le plan collectif d'apprendre à se mettre d'accord, à s'entraider, à gérer les imprévus... Sur le plan personnel, elles sont un apprentissage de la mise en œuvre d'un projet, de l'esprit d'entreprise.

Elles offrent des apprentissages utiles à la vie professionnelle et sociale. (*Ex : Un jeune reconnaît que son expérience en JA lui a appris à s'exprimer plus soigneusement et à se présenter.*)

Les JA font découvrir aux mineurs le rôle de l'association. C'est en général un domaine qui leur était inconnu auparavant et rare sont ceux qui auraient pensé à se constituer en association d'eux-mêmes.

Une JA fondée uniquement sur un intérêt commun peut prendre une nouvelle dimension d'engagement : Ainsi, un groupe de jeunes faisant du hip hop cherchait une manière de faire une représentation : idée : présenter leur résultat à des enfants à l'hôpital. D'une association de loisirs, on passe à une association à caractère altruiste.

La volonté éducative est clairement exprimée : demander aux adultes, aux associations, aux institutions, aux collectivités territoriales, et aux pouvoirs publics de s'organiser ensemble afin de reconnaître le droit d'agir aux jeunes ; prévoir un accompagnement pédagogique des jeunes dans la réalisation de leur projet, et un accompagnement éducatif dans la pratique de la citoyenneté et dans la découverte de la vie associative.

La junior association « Trait d'union » :

« Trait d'Union » a été initiée par un lycéen de 17 ans, Ruben Abergel.

Celui-ci, au cours d'un séjour linguistique dans une université américaine a été frappé par le trait haut niveau d'engagement bénévole des étudiants et élèves, comme si tout cela allait de soi, alors que lui-même ni avait jamais songé.

Constatant ce décalage total entre les pays anglo-saxons et la France, où la sollicitation et/ou l'implication des adolescents n'est ni encouragée, ni organisée, il a donc décidé de créer une junior association pour promouvoir le bénévolat associatif chez les lycéens (cible prioritaire : 1° et terminales).

Le principe est simple : trouver dans un lycée déterminé un lycéen relais capable de présenter l'engagement bénévole à ses copains, ainsi que des missions concrètes (ainsi aucun problème d'autorisation, puisque si le proviseur est d'accord, l'élève fait partie de l'Etablissement).

L'association s'est donnée des objectifs chiffrés : sur 2008/2009, montage de 19 partenariats avec des associations, 20 présentations dans des lycées parisiens, 10 à 20% de taux de mobilisation des lycéens rencontrés.

GENEPI :

Monographie élaborée à partir de la présentation du GENEPI par son président Pierre Méheust, le 5 mars 2008 à l'invitation de l'Odissée.

Présentation de l'association :

Le GENEPI (Groupement Etudiant National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées) est une association " loi 1901 " à but non lucratif, sans affiliation ni politique ni religieuse, fondée en 1976, sous l'impulsion, à l'époque, de Lionel Stoleru.

Le GENEPI a pour objet de *"collaborer à l'effort public en faveur de la réinsertion sociale des personnes incarcérées, par le développement de contacts entre les étudiants de l'enseignement supérieur et le monde pénitentiaire "*. (Article 3 des statuts)

Pour atteindre cet objectif, le GENEPI agit par deux moyens :

- des interventions en détention (des cours de soutien scolaire et des animations d'ateliers dans des domaines très variés)
- des actions de réflexion, d'information et de sensibilisation du public touchant au domaine de la prison et de la justice.

Les membres sont uniquement **étudiants et bénévoles**, à l'exclusion d'une quinzaine de dirigeants régionaux et nationaux sous statut de volontaires, ils participent à des journées de formation avant toute intervention. Le GENEPI a maintenant 1300 bénévoles (augmentation régulière par paliers depuis 1976), a l'appui de 3 salariés spécialisés et dispose d'un budget annuel monétaire d'environ 800 000 euros.

Les bénévoles, **outre la formation interne lourde**, disposent d'un agrément de l'administration pénitentiaire.

L'engagement en termes de disponibilité et de responsabilité est conséquent : les interventions (relations avec un détenu ou animation d'ateliers) durent en moyenne 2 heures

par semaine, ce qui- avec les temps de trajets, de préparation, de formation et de réunions- engage à presque une journée par semaine de disponibilité. L'engagement des étudiants est généralement d'un ou deux ans. La deuxième année permet aux étudiants de prendre des responsabilités dans l'association (en particulier animation des groupes locaux), ce qui a pour conséquence d'assurer un renouvellement quasi annuel de tous les responsables.

L'ensemble des responsables de l'association sont eux-mêmes des étudiants, qui, pour certains prennent un statut de volontaire pour assurer cette charge à temps plein pendant un an. **L'ensemble du Bureau national est renouvelé annuellement.**

Les bénévoles sont renouvelés à 70% tous les ans. En province, ce sont prioritairement des étudiants en 2° et 3° année d'études (Université ou Grandes Ecoles) ; à Paris, on trouve des étudiants un plus âgés.

Quels sont les facteurs qui favorisent l'engagement des jeunes dans GENEPI ?

Selon le Président, il y a en fait 3 formes d'engagements qui se confortent et se renforcent entre elles :

- l'engagement personnel à l'égard de personnes (un détenu ou un groupe de détenus) : après une auto sélection rapide, après les séances d'information collectives puis des entretiens en tête à tête lourds (Dans certains groupes, 75% des candidats de départs ne suivent pas), le turn over est faible sur des règles du jeu claires d'un engagement d'un an (« contrat à l'égard des personnes ») ;
- l'engagement à l'égard d'un problème de Société, avec des prises de position non partisans mais claires (prise de position contre la peine de mort, prises de position pour la dignité des détenus, vote des détenus,...) ;
- l'engagement à l'égard de l'histoire de l'association et des anciens (fort sentiment d'appartenance et d'une chaîne qu'on ne peut pas rompre).

Selon le Président, c'est **ce paradoxe** d'un engagement limité dans le temps- mais très fort- mais avec une forte conscience de participer à une « **histoire** » qui explique la solidité et la pérennité de l'association.

Les résultats sont parlants : GENEPI est présent dans toutes les villes universitaires, les étudiants sont issus de filières variées, et ceux qui s'engagent ne réussissent pas moins bien dans leurs études que ceux qui n'ont pas d'engagement bénévole.

En matière de filière de recrutement des bénévoles, quelques constats également paradoxaux :

- au départ, plutôt des Grandes Ecoles, mais actuellement majorité d'étudiants d'université ;
- très peu de scientifiques (majorité de filières juridiques, littéraires et sociales) ;
- 65% de femmes ;
- un très bon accueil des Directions des Grandes Ecoles ; désintérêt total des Présidents d'Université (« *Les universités sont des lieux de passage, les Grandes Ecoles sont des lieux de vie !* »)

Les enseignements spécifiques concernant le renouvellement des dirigeants :

Evidemment, on ne peut qu'être fasciné par cette extraordinaire capacité de GENEPI d'avoir pérenniser une association sur 32 ans avec des dirigeants qui changent tous les ans (il existe quelques très rares exceptions où un membre du Bureau reste 2 ans !). **Ceci va contre les idées reçues et à l'encontre des pratiques dominantes des « associations instituées ».**

Selon le Président, ce « secret de fabrique » tient à plusieurs facteurs :

- le poids considérable accordé **à la formation et à l'écrit** : édition de supports méthodologiques, revue, séminaires régionaux et nationaux,...
- **l'attractivité** du Projet associatif et son exclusivité étudiante (non contradictoire avec une coopération constante avec les autres associations intervenant en prison)
- une durée de mandat très limitée, donc **l'absence de logique de conservation pouvoir** et un pouvoir mieux accepté.
- les processus d'intégration des nouveaux bénévoles et une culture associative très forte (**le poids de l'histoire et des racines**) ; le sentiment d'une aventure collective ; l'histoire de l'association n'est pas exactement un poids, les adhérents se sentent immédiatement dépositaires de cette histoire ; la prise de **responsabilité** extrêmement rapide ;
- une **promotion interne** forte et rapide : bénévole de terrain → responsable de groupe → responsable régional → Bureau national ;

COTRAVAUX :

COTRAVAUX est une coordination de 11 associations, née en 1959, visant à promouvoir l'action volontaire des jeunes.

Son rôle :

- promouvoir les chantiers internationaux et plus globalement valoriser le volontariat
- informer sur toutes les activités de ses associations membres
- animer des groupes de travail
- Cotravaux anime un réseau de [correspondants régionaux et de coordinations régionales](#)
- organiser des rencontres, des séminaires
- éventuellement réaliser des études, des publications

Les associations regroupées dans Cotravaux proposent à toute personne, jeune ou moins jeune, de participer à des actions bénévoles et des projets d'intérêt général : aménagement, sauvegarde et animation du territoire. Ce peut être par la restauration et la mise en valeur du patrimoine, des fouilles archéologiques, des actions de préservation de l'environnement, de rénovation de l'habitat, des projets de solidarité...

Dés 15 16 ans, les jeunes peuvent participer comme bénévole à un chantier court terme (2 ou 3 semaines), principalement l'été, mais la majorité des chantiers, tout comme les projets de volontariat à plus long terme (3 mois à 1 an), en France comme à l'étranger, ne sont ouverts qu'aux personnes majeures. Parce que les chantiers sont conçus comme des espaces de rencontres interculturelles et internationales, favorisant le brassage social, ils sont ouverts à tous. Des démarches particulières sont engagées pour informer, accompagner et intégrer des jeunes qui vivent des situations d'échec ou d'exclusion. La participation de chacun à la réalisation des travaux et la participation à la vie du groupe sont des éléments fondamentaux des chantiers, chacun est ainsi amené à apprendre des

techniques, à prendre des initiatives et des responsabilités, à communiquer... C'est ainsi que le chantier peut être une expérience importante pour une orientation professionnelle ou un parcours d'insertion.

La coordination assure la promotion des engagements volontaires. Pour cela, Cotravaux a mis en place un observatoire, compilant les initiatives liées aux chantiers et plus largement aux actions collectives, bénévoles et volontaires, en France et à l'Étranger. L'observatoire mène actuellement une étude sur les conditions d'élaboration des parcours associatifs.

Pour les associations membres de Cotravaux, au-delà de l'action ponctuelle, le chantier est un outil pour proposer des parcours d'engagement, notamment aux jeunes : l'accent est mis sur l'accompagnement, par la préparation au chantier (déterminer les objectifs de manière réaliste, connaître le contexte où l'on va), et par des échanges au retour, notamment pour orienter les jeunes vers d'autres modes d'actions citoyennes locales. C'est ainsi qu'aux retours des chantiers d'été, un rassemblement régional ou national est souvent proposé.

Les engagements à plus long terme sont un terrain propice à la formation de responsables associatifs. Jusqu'en 2002, les associations ont accueilli de jeunes objecteurs de conscience pour le temps de leur service civil (1an ½ à 2 ans), ils sont aujourd'hui nombreux à poursuivre un engagement dans la vie associative, comme élu ou salarié

Coordonnées : 11 rue de Clichy 75009 Paris tel 01 48 74 79 20 www.cotravaux.org

Associations membres de la coordination :

- ◆ Alpes de Lumière www.chantiers-benevoles-al.com
- ◆ Action d'Urgence Internationale - www.aui-ong.org
- ◆ Compagnons Bâisseurs www.compagnonsbatisseurs.org
- ◆ Concordia www.concordia-association.org
- ◆ études ET chantiers/UNAREC - www.unarec.org
- ◆ Fédération Unie des Auberges de Jeunesse - www.fuaj.org
- ◆ Jeunesse et Reconstruction - www.volontariat.org
- ◆ Neige et Merveilles www.neige-merveilles.com
- ◆ Service Civil International - www.sci-france.org
- ◆ Solidarités Jeunesses www.solidaritesjeunesses.org
- ◆ Union REMPART - www.rempart.com

RADIO FAJET :

FAJET, UNE RADIO "POUR ET AVEC" DES JEUNES

Après l'explosion de la bande F.M. des années 80, l'invasion des radios commerciales du début des années 90 et les contrôles accrus du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA), Fajet est toujours là. Toujours en lien avec les aumôneries de Lycées Professionnels, elle offre à tous les jeunes - et plus particulièrement à ceux en difficulté - plus de quarante heures d'antenne.

Plus de 125 bénévoles animent les plages horaires d'après-midi et de soirée sans aucune contrainte publicitaire :

FAJET N'EST PAS UNE RADIO COMMERCIALE.

FAJET, UN LIEU D'ACCUEIL ET D'ECOUTE

Un lieu d'accueil et d'écoute pour tous les jeunes, mais aussi et surtout pour ceux en difficulté d'insertion sociale et professionnelle (plusieurs dizaines de personnes en difficulté passent ainsi plusieurs fois par an et sont écoutés et, si possible aidés psychologiquement)

FAJET, UN LIEU D'INSERTION

Fajet attire bien sûr par le côté magique de la radio, mais elle peut aussi répondre à une autre attente des jeunes, celle du travail et de la formation. Fajet accueille, en effet, des jeunes en Contrat Emploi Solidarité (CES) qui assurent la technique et la programmation musicale, un peu de secrétariat et l'entretien des locaux. Pour ces jeunes, la radio est l'occasion de nouvelles rencontres, d'une forme originale d'apprentissage et d'un travail d'équipe avec ses exigences et ses plaisirs.

CHEER UP:

(www.cheer-up.fr)

Cheer Up est une fédération qui regroupe plus de 350 étudiants de 16 écoles de commerce et d'ingénieurs, qui choisissent de s'investir bénévolement dans cette association afin d'accompagner les jeunes adultes atteints de cancer dans la **réalisation de projets** qui leur tiennent à cœur.

Ecoles :

- * ESSEC,
- * ESCP-EAP,
- * EDHEC,
- * AUDENCIA (ESC Nantes),
- * SUPELEC,
- * ESC Rennes,
- * Sup de Co Montpellier,
- * Mines de Paris (ENSMP),
- * HEC,
- * Centrale Lille,
- * Centrale Paris,
- * ESC Reims,
- * Paris-Dauphine,
- * Grenoble,
- * ENSAE,
- * ESC Rouen.

Afin de faire avancer ces projets et rendre possible leur réalisation, Cheer Up met à la disposition des jeunes adultes malades, les compétences d'étudiants bénévoles ainsi qu'un réseau d'experts.

L'action des bénévoles Cheer Up se passe à l'hôpital, directement au chevet des malades. En février 2008, Cheer Up ouvrira à Paris une Maison pour accompagner les malades dans leurs projets hors de l'hôpital.

Pour donner un sens à cette mission auprès des jeunes malades, Cheer Up soutient, par l'action et la recherche, la mise en évidence de **l'importance du facteur psychologique dans le traitement de la maladie**. Cheer Up s'attache à mettre en œuvre tous les moyens techniques à la réalisation du projet, mais surtout à mobiliser les désirs et la motivation du jeune malade pour qu'il s'engage dans son projet.

En plus de son action auprès des jeunes adultes atteint de cancer, cHeer uP ! a pour objectif de créer un mouvement de solidarité entre jeunes, quel que soit leur état de santé. Cheer Up souhaite sensibiliser le monde étudiant au cancer et l'impliquer dans son action.

Chaque année les antennes Cheer Up organisent chacune dans leur ville une « Semaine Contre le Cancer ».

Au programme : réflexion, avec des conférences sur des thématiques liées à l'action de Cheer Up et action avec les Courses Contre le Cancer. Le principe est simple : à chaque tour parcouru, un euro est reversé à l'association par le partenaire associé à l'événement. C'est l'occasion pour Cheer Up d'impliquer un maximum de jeunes, en aidant au financement de son activité ou en intervenant directement auprès des malades en se portant Volontaire du Réseau Cheer Up.

Témoignage :

"Le projet à la base est déjà fantastique : permettre à chaque jeune de vivre ses passions! Le message est très fort : tu es à l'hôpital, et bien justement tu vas pouvoir en profiter pour faire ce que tu n'as jamais eu le temps de faire, ce dont tu as toujours rêvé..."

Pour ma part, je suis toujours fascinée par l'énergie et la volonté qui se dégagent de ces jeunes! J'ai notamment un exemple en tête : un projet couture où je suis intervenue avec une VRC. La patiente était prof de danse et elle voulait apprendre à faire des costumes pour ses élèves! Nous sommes intervenues 3 fois au total : la jeune femme était tellement motivée, qu'elle a cousu pendant 3 heures sans s'arrêter le sourire aux lèvres!! C'était vraiment un moment magique!"

LE PARCOURS DU BENEVOLE :

1. Avant d'aller à l'hôpital :

L'entretien préalable : Chaque bénévole rencontre un psychologue pour réfléchir à ses motivations en lien à son histoire personnelle afin de mieux saisir ses forces et ses fragilités pour cet engagement.

La visite parrainée : Accompagné par un deuxième année, le bénévole de première année fait sa première rencontre à l'hôpital avec les malades.

* 3 jours de formation initiale :

* 1 journée d'initiation à la relation d'aide (formation à l'écoute active...)

* 2 jours de Formation sur le projet personnel : ce temps initie à la rencontre avec un jeune malade hospitalisé pour l'accompagner dans la réalisation de son projet personnel. C'est également un temps de rencontre avec les étudiants des autres écoles.

L'adhésion aux chartes : Chaque bénévole formalise son engagement en signant les chartes qui régissent Cheer Up:

* La Charte générale de l'association Cheer Up

* La Charte des bénévoles Cheer Up

Les visites à l'hôpital : Les bénévoles sont invités à rester dans le cadre qui leur a été donné, notamment les règles de l'hôpital.

Les groupes de régulation : Ces échanges sont des partages d'expériences qui contribuent à la construction du groupe ; ils permettent également aux bénévoles d'aborder les questions nouvelles auxquelles ils sont confrontés et de « vider leur sac ».

La formation continue : D'autres temps de formation sont proposés aux bénévoles durant l'année :

- * mars : lors du week-end de construction collective,
- * mai : week-end de transmission,
- * septembre : week-end de lancement.

La hot line mail et/ou téléphone : Les bénévoles ont toujours la possibilité de joindre leurs référents psychologues locaux par mail ou téléphone, tout au long de l'année.

INTERFACE I.E.P. Aix en Provence :

Association d'étudiants de l'IEP d'Aix-en-Provence. Environ 40 membres, dont une vingtaine sont particulièrement actifs.

Mission de l'association :

L'association met en place de projets de solidarité **locale** (soutien scolaire, aide aux SDF avec le centre Germain Nouveau ou la Croix Rouge, collecte de bouchons d'amour, ...). Ces projets varient selon les années, la motivation des membres et les demandes des associations d'Aix.

L'association réalise chaque année un grand **projet international** : en 2006, réfection d'un orphelinat au Népal ; en 2007, construction d'une bibliothèque et d'une salle de classe au Burkina Faso ; en 2008, construction d'une bibliothèque au Cameroun. Des fonds sont collectés tout au long de l'année scolaire et une équipe de 6 à 8 membres de l'association se rend sur place un mois durant l'été pour concrétiser le projet.

Enfin, l'association met en place de projets de sensibilisation aux problématiques humanitaires auprès des étudiants (vente de produits Artisans du Monde, conférences, exposition photo, projection de films, ...).

- **Mission des jeunes bénévoles** au sein de l'association :

Les jeunes bénévoles participent à tous les niveaux dans l'association car l'association n'est composée que d'étudiants bénévoles.

Le plus gros du travail consiste en la récolte de fonds pour la réalisation du projet à l'étranger. Tout au long de l'année sont mis en place des événements de récolte de fonds (soirée en discothèque, soirée poker, soirée ciné, tenue de vestiaires dans des soirées étudiantes, vente de cartes de vœux, vente de nourriture, soirée concert, etc.). Les étudiants mettent en place ces événements de A à Z (concept, sponsors, communication, présence durant l'événement, etc.).

Certains membres participent aux activités de solidarité locale. D'autres travaillent plus en profondeur sur la mise en place du projet à l'étranger et se rendent sur place pour réaliser la construction du bâtiment, créer un échange avec les populations locales, des animations pour les enfants du village, etc.

- **Accueil et Accompagnement :**

L'accueil des bénévoles se fait en début d'année scolaire par une assemblée générale qui présente le bilan de l'année précédente de l'association, les projets réalisés. C'est l'occasion pour les anciens et nouveaux membres de soumettre leurs souhaits pour l'année à venir. Chaque projet est délibéré et voté par les membres de l'association.

L'IEP d'Aix-en-Provence met à disposition ses locaux pour la communication des événements et pour les réunions hebdomadaires de l'association.

Aucune formation spécifique n'est reçue. La formation des bénévoles se fait sur le tas, par l'implication dans les événements. Les étudiants de deuxième année d'IEP aident les nouveaux entrants à déchiffrer les méandres de l'action bénévole...

Les membres de l'association sont tous étudiants à l'IEP d'Aix. Le recrutement des membres se fait en début d'année scolaire par des réunions. Les dates et heures des réunions sont affichées dans les locaux de l'Institut. Une présentation de l'association est faite aux étudiants, par les responsables de l'association, en début d'année lors de leur réunion d'accueil. Cette présentation les invite à se rendre à la première assemblée générale ou aux réunions hebdomadaires.

Les bénévoles se présentent ensuite spontanément, souvent en groupes d'une ou deux personnes. L'association est aussi l'occasion pour les nouveaux étudiants de s'intégrer dans la vie de l'école.

Les bénévoles sont généralement âgés de 18 à 24 ans. La durée d'engagement est variable. Les étudiants s'engagent pour une année scolaire. Cependant, nombreux sont ceux qui renouvellent leur engagement tout le long de leur scolarité à l'Institut.

Les jeunes sont amenés à travailler par petits groupes (de 2 à 8 personnes) sur la mise en place d'événements ponctuels. Au moment de la réalisation concrète de l'événement, l'intégralité des bénévoles est impliquée dans le déroulement.

Les équipes ne sont composées que de jeunes, sauf dans le cas de partenariat avec d'autres organismes (Croix Rouge, Artisans du Monde) où un soutien logistique est parfois fourni.

Les responsables sont des étudiants bénévoles. Ils sont élus tous les ans. La prise de responsabilités est facile du fait de la petite taille de l'association. Tous les membres se connaissent. Les responsables associatifs tentent de créer une ambiance conviviale au sein de l'association. Les bénévoles sont liés par leur appartenance au même institut et se côtoient souvent.

Les bénévoles impliqués dans l'association arrivent souvent avec un engagement militant préalable. En effet, l'IEP propose un nombre élevé d'association et le choix de l'association humanitaire révèle une volonté réelle de s'engager dans cette cause. Le vote du projet de solidarité international, parmi ceux proposés par les bénévoles, permet cependant à chacun d'être directement acteur des projets de l'association.

Une part importante des membres de l'association jouit déjà d'une sensibilité pour l'humanitaire. Le réseau créé par l'association permet aux étudiants de partir lors de leur année d'expatriation (en troisième année, obligatoire dans le cursus IEP) dans des stages en ONG à des postes occupés les années précédentes par d'autres membres de l'association.

Les projets de l'association sont le fruit de la volonté des membres, ils évoluent au fil des années. Cependant, les responsables sont à l'origine de la vaste majorité des propositions de projets.

Les jeunes s'engagent pour des raisons personnelles, politiques, humanistes, altruistes ou totalement égoïstes, parfois religieuses.

Témoignages :

- « *Les jeunes parlent avec motivation et enthousiasme de leur engagement, d'un libre choix. Les valeurs, je dirais les rencontres, le partage, l'enrichissement général (niveau administratif : autonomisation par exemple, mais surtout la discussion, la volonté d'investissement..) sentiment de faire quelque chose pour améliorer quelque chose* »
- « *Ils expriment leur engagement avec ferveur, un peu de manière impulsive et sans appel. C'est bien pour eux donc c'est bien.* »

II. Expériences « d'associations instituées »

Croix-Rouge Française :

La Croix-Rouge Française (CRF) a mené en 2004 une très importante étude, avec l'appui du FNDVA, intitulée : « *Les enjeux actuels de participation et de l'engagement des jeunes* ».

Au-delà des conclusions de l'étude, la CRF estime ne pas avoir trop de difficultés pour attirer des jeunes, au moins pour ce qui concerne l'activité secourisme (21 % des bénévoles ont moins de 27 ans). Elle estime que **c'est moins la notoriété de l'association que l'activité secourisme qui attire** (activité noble, résultats immédiats, fonctionnement collectif, valorisation par le contact avec les milieux médicaux...).

Pour ce qui concerne les conclusions de l'étude, la CRF insiste tout particulièrement sur les points suivants :

- le hiatus entre le fonctionnement des associations instituées et les formes d'engagement des jeunes (« *le problème ne serait-il pas du côté des adultes plus que du côté des jeunes ?* » « *l'engagement des jeunes, c'est apprendre aux adultes à écouter !* ») ;
- la prééminence de l'action concrète sur le politique et le discours global (bien mise en évidence au même moment par Guillaume Houzel) ;
- **l'importance de la formation non formelle (la « pédagogie expérientielle »**, d'où par voie de conséquence l'importance des « facilitateurs expérientiels » ;
- la valorisation et la reconnaissance de l'expérience et des compétences acquises (depuis la CRF a adopté et valorise fortement le « Passeport Bénévole » ® ;
- le premier objectif de l'engagement des jeunes, pour eux-mêmes : la reconnaissance de soi, élément fondamental de la construction identitaire ;
- d'où la nécessité de favoriser les démarches « bottom/up » plutôt que classiquement les démarches « top/down » où les jeunes sont plus ou moins les bénéficiaires de démarches octroyées par les adultes.

Globalement, la CRF préconise de « **concevoir une politique de jeunesse centrée sur le développement personnel et social, à travers l'engagement associatif et citoyen, fondé sur un apprentissage actif** ».

Secours Catholique – Caritas France :

Contact : Thomas Chanteau : 01 45 49 75 50

thomas-chanteau@secours-catholique.asso.fr

Mobiliser des jeunes est au cœur de la mission d'éveil à la solidarité du Secours Catholique. Pour cela, différents leviers d'appel et d'engagement existent aujourd'hui au sein de son réseau.

✓ **Lien entre engagement solidaire international et local : les Clubs Caritas :**

Les Clubs Caritas constituent un label et un cadre pédagogique. Ils ont pour objectif d'engager des jeunes avec le Secours Catholique dans une démarche de solidarité internationale et locale.

Cette démarche comporte deux volets indissociables :

- les Clubs Caritas sont des espaces d'éducation au développement et à la rencontre interculturelle ; ceci se réalise par des échanges auprès d'une Caritas étrangère ou d'un partenaire.
- les Clubs Caritas permettent également de découvrir les réalités sociales et culturelles en France et des actions que le Secours Catholique engage pour lutter contre la pauvreté.

En France comme à l'étranger, l'action est un support à la rencontre et à l'échange.

Avant le départ, les jeunes (groupe de 8 environ) montent leur projet avec l'appui du Secours Catholique. Ils suivent des formations dispensées par le Secours Catholique, notamment une formation à l'interculturalité. Cette formation leur permet d'avoir des clés de compréhension pour dépasser leurs a priori et vivre une vraie rencontre de l'autre, entamer une démarche de solidarité qui regarde l'autre dans ses potentiels et non dans ses manques.

Pendant cette période de préparation, les jeunes sont invités à s'investir comme bénévoles sur des actions en France. Ce type de projets leur permet donc de s'ouvrir également à la découverte des pauvretés existantes ici.

Sur place, l'accent est mis sur la rencontre et l'échange à travers une action

Exemples: animations pour des enfants des rues au Brésil et en Egypte, atelier cuisine avec des femmes du Honduras.

Au retour, les jeunes prennent du temps pour relire ce qui s'est vécu et témoigner de l'expérience vécue. Le Secours Catholique leur propose de rebondir sur d'autres projets de solidarité en France.

✓ **Développement du volontariat associatif :**

Les volontaires associatifs engagés au Secours Catholique ont tous une double mission : d'une part, le montage d'un projet en lien avec les pauvretés locales et, d'autre part, le développement d'un réseau de jeunes solidaires autour de ce projet. Ces volontaires représentent donc une force vive qui mobilise d'autres jeunes sur des projets solidaires locaux ou internationaux. Avec le soutien de l'association, ce réseau de jeunes reste actif au delà du départ du volontaire.

Le Secours Catholique, de son côté, s'engage à accompagner ces jeunes volontaires dans la définition de leur projet professionnel après le volontariat et à les former pour faciliter la mise en place de ce projet.

✓ **Organisation de « Festivals Jeunes Solidaires », événements portés par des jeunes**

Le Secours Catholique organise depuis quelques années des « Festivals Jeunes Solidaires » (tables rondes, forums, concerts...).

Ces événements sont en alternance préparés au niveau national et régional (Ile de France et Méditerranée en 2008). L'organisation se fait avec de jeunes bénévoles du réseau, qui, par l'attractivité du projet entraînent généralement dans leur sillon de « nouveaux jeunes » (connaissances, amis...) qui s'impliquent avec eux dans la préparation de l'événement.

Ils découvrent ainsi le Secours Catholique et d'autres associations partenaires invitées à ces festivals dans lesquelles s'investir.

✓ **Engagement des jeunes sur des actions existantes au Secours Catholique**

- Participation à l'encadrement de **Camps** (enfants et ados). Le Secours Catholique dans ce cadre finance une partie des BAFA des jeunes bénévoles encadrants.
- Intégration dans des **équipes de foot solidaire** (organisations de rencontre entre personnes en difficultés et lycéens, élus, bénévoles...)
- Bénévolat dans des **accueils pour personnes sans domicile**
- Participation à des **maraudes au près des personnes vivant dans la rue**
- Participation aux **bibliothèques de rues**
- **Accompagnement scolaire**
- Organisation de **repas conviviaux**
- Participation à des **sorties culturelles**

✓ **Création de nouveaux projets à partir des motivations et des idées des jeunes**

Des projets naissent souvent de l'envie des jeunes de s'investir dans la solidarité. Leurs attentes ne correspondent pas nécessairement aux activités en place. Rester à leur écoute et monter des projets avec eux est une clé qui permet de développer des activités novatrices et pertinentes au sein du réseau Secours Catholique.

Exemples :

- A Grenoble, projet jeunes en faveur des demandeurs d'asile : accueil d'étudiants par des familles et Cybercafé pour les sans accès à internet.
- A Créteil, les jeunes entrent en relation avec les sans domiciles de la forêt de Vincennes,
- A Lyon, les jeunes réalisent un court-métrage sur les sorties de boîtes de nuit, qui s'adresse à tout conducteur concerné par l'alcool.
- A Nancy, Radio Fajet : radio associative et lieu d'insertion.

✓ **Et pour les plus jeunes...Les Kilomètres de Soleil**

La campagne « les kilomètres soleil » réalisé en partenariat avec d'autres organismes (CCFD, Scouts et Guides de France, ACE, MEJ...) sensibilise les jeunes de 7 à 11 ans à la solidarité par une démarche pédagogique d'éducation à la solidarité.

Les jeunes sont invités à initier de petits projets (organisation de spectacles, expositions, courses...) pour lever des fonds en faveur de quelques projets internationaux proposés.

Pour en Savoir plus sur la campagne : <http://kilometres-de-soleil.cef.fr/>

Quelques chiffres (enquête réalisée auprès des délégations du Secours Catholique en 2003)

- On estime à environ 3000 le nombre de jeunes investis au Secours Catholique
- Ils représentent 13% des personnes accueillies au Secours Catholique, soit 87 000 jeunes.
- **50% des jeunes bénévoles s'investissent ponctuellement** dans des actions des délégations du Secours Catholique, notamment les campagnes et collectes.
- 77% des jeunes bénévoles sont des femmes.
- 50% des délégations participent à la formation de ces jeunes bénévoles (BAFA, BAFA, AFPS). Ainsi, près de 170 jeunes animateurs formés animent des camps d'été d'enfants
- 1/3 des délégations accueillent des jeunes en TIG
- 15% des délégations organisent des vacances ou loisirs avec les jeunes de 18 à 25 ans

Contact :

Département Développement du Bénévolat et du Réseau Jeunes
Secours Catholique
106, rue du bac 75341 Paris Cedex 7

Tel : 01 45 49 73 24

Mail : info-jeunes@secours-catholique.org

Site : www.secours-catholique.org

Secours Populaire :

Réseau jeune : « **Solidairement jeunes** »

Site web jeunes : www.pop-u.fr

Propose d'intégrer une équipe de bénévoles, ou de monter une action pour récolter des fonds.

Pour monter son action, un canevas est proposé :

Plusieurs types d'action : organiser une fête, un événement sportif, une manifestation culturelle (expo, festival culturel) ou en lien avec la santé (action de prévention, conférence)...

Une banque d'idées est mise en ligne, et les outils sont disponibles (affiches, flyers...).

Ce kit d'action met à la disposition des jeunes les moyens de monter leur action originale au service du Secours Populaire.

Les missions bénévoles proposées aux jeunes :

- Lutte contre la précarité des jeunes
- Accès à la culture
- Accompagnement scolaire
- Lutte contre l'illettrisme
- Sensibilisation des enfants à la solidarité
- Solidarité mondiale
- Prévention santé
- Lutte contre l'exclusion
- Journée des oubliés des vacances

Pour les enfants : « **Copains du Monde** »,

Le mouvement d'enfants du Secours populaire de l'école élémentaire au collège.

"Tu as entre 8 et 14 ans et tu es sensibilisé aux problèmes de la Société dans laquelle tu vis avec d'autres Copains du monde, tu peux agir dans de nombreux domaines et mettre en place concrètement des projets de solidarité. Tu peux, par exemple :

* partager tes vacances avec un Copain qui, sans cela, ne partirait pas;

* participer au financement d'un projet de solidarité en direction d'autres enfants dans le monde en réalisant un journal, en vendant des gâteaux, en organisant une rencontre sportive..."

Un « **Passeport Solidarité Enfants du monde** » est proposé aux enfants, pour noter les actions solidaires auxquelles ils participent.

Exemple d'action :

A Bezons, dans le Val-d'Oise, une très belle action a germé dans le cœur des enfants et de leur animateur. Au cœur de leur centre de loisirs. Ils ont créé un véritable potager dans la cour du centre de loisirs. Au fil des années, des potirons, des courges et d'autres légumes ont poussé dans cet espace vert. Les enfants qui le souhaitent ont la possibilité de s'y rendre afin de veiller sur les plantes et les légumes qui poussent. Cette activité pédagogique est au cœur d'un projet de Solidarité. En effet, depuis 2 ans les enfants ont eu le désir de déposer le fruit de leurs efforts et de leur récolte au Secours populaire afin de permettre aux personnes qui sont dans le besoin de manger des légumes frais tout au long de l'année.



« *Capitaine de soirée* »

ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE

Capitaine de Soirée est une forme d'action initiée par La Prévention Routière et la Fédération Française des Sociétés d'Assurances, à destination des jeunes (18-30 ans). L'alcool au volant est l'une des causes majeures de mortalité des jeunes, et donc un enjeu de prévention décisif.

Pour sensibiliser efficacement les jeunes à ce danger, il fallait trouver un mode de prévention adapté, ni moralisateur ni dramatisant. C'est ainsi qu'est née l'idée de communiquer sur le terrain même de prise de risque, aux entrées et sorties de discothèque mais aussi à l'occasion des soirées étudiantes : On incite le jeune qui conduira à s'engager à ne pas boire d'alcool, il est ainsi le capitaine de soirée, responsable vis-à-vis de ses amis qu'il reconduira. En contrepartie, les boissons sans alcool lui sont offertes par la discothèque ou la prochaine entrée s'il respecte son engagement. On peut jouer sur des codes visuels en offrant au Capitaine de Soirée un bracelet qui signale qu'il est Capitaine et donc valorise son engagement.

La communication est efficace car elle cible directement une valeur fondamentale pour les jeunes : **l'amitié**, et de là, la responsabilité.

Au départ, les bénévoles chargés de l'opération étaient ceux habituels de La Prévention Routière, généralement plus âgés que les publics de discothèque. L'opération fonctionnait, mais elle a considérablement gagné en efficacité et en notoriété lorsque des jeunes bénévoles ont pris le relais. Le message « Celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas », gagne en crédibilité lorsqu'il est adressé aux jeunes par des jeunes.

Les équipes de jeunes bénévoles, en leur transférant ce bénéfice de crédibilité et les plus âgés ont pu par la suite intervenir ensemble dans ce type d'actions,.

On remarque que les jeunes bénévoles ont un engagement ferme et tiennent leur parole (par exemple, ils trouvent eux-mêmes un remplaçant lorsqu'ils sont contraints de se désister.) Leur organisation est rigoureuse, et pas revendicative.

Les jeunes bénévoles engagés dans cette opération l'apprécient car ils travaillent en équipe, c'est en générale « la bande de copains », ce qui leur permet à tour de rôle d'aller s'amuser dans la discothèque, prouvant ainsi qu'ont peut « faire la fête » sans consommer d'alcool. En effet, lorsqu'ils acceptent cette mission, ils s'engagent auprès de La Prévention routière à ne pas boire d'alcool ce soir là.

Ces jeunes peuvent être issus de réseaux sociaux comme les Rotaract et Léoclub, mais aussi d'écoles d'infirmières. Par ailleurs, les BDE s'approprient aujourd'hui ces actions, ils l'intègrent à la préparation des soirées d'écoles. C'est un gage de sérieux vis-à-vis des étudiants et de l'école.

La Prévention Routière est une association nationale, loi de 1901, créée en 1949 par la fédération française des sociétés d'assurance, sans aucune subvention de l'Etat.

L'association Prévention Routière s'est donnée pour mission de réduire le nombre et la gravité des accidents de la circulation routière. Pour cela, elle étudie, met en œuvre tous les moyens et encourage toutes les initiatives propres à améliorer la sécurité sur la route et à faire évoluer les comportements des usagers de la route.

Elle est aujourd'hui forte de 130 000 adhérents, emploie 240 salariés et 1000 bénévoles.

101 comités départementaux relaient sur le terrain les campagnes nationales et initient leurs propres actions de prévention. Chaque comité anime un réseau de bénévoles.

Elle conduit ses actions dans de multiples domaines : l'éducation routière des enfants et adolescents et la formation continue des conducteurs, la sensibilisation et l'information du grand public, des entreprises, des « infractionnistes ». Elle intervient régulièrement auprès des pouvoirs publics pour faire des propositions visant à améliorer la sécurité routière.

Contact :

Macha OBRADOVIC

01 44 15 27 32

m.obradovic@preventionroutiere.asso.fr

ROTARACT (Clubs Jeunes du Rotary Club)

Contact : Mathilde Serraille

ms1756@hotmail.com

Le Rotaract est un club service qui regroupe des jeunes de 18 à 30 ans. Il a été créé en 1968 aux États-Unis par le Rotary International. Son nom vient de la contraction des termes ROTary et ACTION. Sa devise est "**L'Amitié par le Service.**"

Il existe aujourd'hui à travers le monde plus de 7.500 clubs Rotaract, dans 156 pays, avec plus de 173.000 membres.

Pour exister, un club Rotaract doit être parrainé par un club Rotary.

La plupart des activités Rotaractiennes sont réalisées au niveau des clubs.

Les clubs Rotaract tiennent des réunions régulières, habituellement toutes les deux semaines. Durant ces réunions sont préparées des actions de service à autrui, des conférences, des visites à d'autres clubs...

Les quatre domaines d'action du Rotaract sont : l'action intérieure, l'action professionnelle, l'action sociale, et l'action internationale.

Il existe en France une organisation nationale pour le Rotaract, la coordination Rotaract France : Il y a en France 40 clubs.

- **L'action bénévole des membres du Rotaract est facilitée par l'amitié qui est établie préalablement entre les membres. Les temps de convivialité sont donc particulièrement importants.**
- La hiérarchie du mouvement souhaite demeurer assez souple : les initiatives sont avant tout locales, la coordination nationale a un rôle de conseil mais n'impose pas d'actions ou de modes de fonctionnement.
- De même, la coopération avec le réseau des Rotarys est plus ou moins effective selon la volonté des clubs locaux.
- L'action des Rotaract a pour objectif l'amitié, l'acquisition de nouvelles compétences, et le service.

Léo (Lions Club)

Les LéoClubs sont les branches juniors des Lions.

Il existe plus de 5.000 Clubs Léo à travers le monde, regroupant plus de 130.000 adolescents et jeunes adultes qui ont pour objectif d'apporter de l'aide autour d'eux, dans les domaines caritatifs et humanitaires. On dénombre environ 700 Léos en France répartis dans une soixantaine de clubs.

Ayant pour devise "Nous servons", les Léos apportent leur aide et leur soutien aux grandes causes mais surtout contribuent à des actions sociales et humanitaires de proximité.

Organiser une collecte alimentaire, servir la soupe populaire aux sans-abris, expédier des livres à destination des pays francophones d'Afrique, collecter des fonds pour d'autres associations, sont des exemples d'actions menées par les Léos.

Le mouvement Léo est une association filleule du LIONS CLUB INTERNATIONAL, regroupant des Clubs Lions constitués d'adultes plus âgés décidés à servir les mêmes causes. On dénombre près d'un million et demi de Lions dans le monde, dont environ 35.000 membres en France, répartis dans plus de 1.000 clubs.

Les Léos et les Lions sont complémentaires et mènent souvent des actions communes. Chacun, en fonction de ses possibilités, consacre son temps, ses talents ou ses moyens au service des plus démunis.

« Action contre la faim »

(www.actioncontrelafaim.org) :

Pour mémoire, cette grande ONG intervient à la fois sur des programmes d'urgence et sur des programmes de développement.

Elle fonctionne avec 120 salariés en France et 3500 salariés « locaux » à l'étranger et de nombreux volontaires (pas de bénévoles à l'étranger pour des raisons de sécurité). Par contre, l'association a besoin de bénévoles en France, en particulier à l'occasion de deux campagnes spécifiques :

- Journée Mondiale de l'Eau
- Tour de France Humanitaire

« Le Tour de France Humanitaire » (FFH) touche environ 600 collèges en direct et se déroule chaque année le 16 Mai. Un coordinateur est désigné par collège, qui présente un film sur le bénévolat et l'humanitaire. Ensuite, chaque enfant participant recherche ses propres "sponsors" (famille, professeurs, commerçants...) qui financent chaque km parcouru. 2 millions d'euros sont ainsi recueillis.



L'engagement secouriste

Direction Nationale du Secourisme

42 rue des Volontaires. 75015 PARIS.

Contact : secourisme@ordredemaltefrance.org

Tél. : 01 45 20 80 20

Fax : 01 45 20 48 04

L'Ordre de Malte France est reconnu comme association nationale autorisée à assurer les différentes formations de secourisme, des premiers secours à l'instructorat et agréée pour les missions de secours civil pour ses unités départementales de secourisme actives sur l'ensemble du territoire national.

Etre secouriste, c'est intégrer une équipe qui intervient dans des manifestations ou rassemblements pour assurer les premiers secours et soins d'urgence.

Pour intégrer une équipe de secouristes, certaines conditions sont indispensables : la **formation** est préalable à toute action : elle est exigeante puisqu'il s'agit d'obtenir les diplômes d'Etat, PSE1 et PSE2 (premiers secours en équipe). En ayant obtenu ces diplômes, le secouriste est recensé à la préfecture, et peut être contacté pour toute situation d'urgence qui nécessite des secouristes.

Les secouristes de l'Ordre de Malte à Paris interviennent lors de manifestations sportives, lors d'événements au POPB, lors de pèlerinages. Par ailleurs, ils assistent la brigade des Pompiers les vendredi soirs, et lors de jours à risque.

La formation secouriste est un service citoyen, de ce fait la formation aux premiers secours - Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) - est aujourd'hui enseignée de manière obligatoire dans les écoles primaires.

Les secouristes s'engagent à une certaine régularité : ils assurent au minimum une à deux missions par mois. Par ailleurs, la formation aux premiers secours doit être recyclée tous les ans. La régularité des missions permet le bon fonctionnement de l'équipe.

Dans l'unité de Paris, l'**accueil** se fait par l'envoi d'un dossier d'inscription et une invitation à la réunion mensuelle des secouristes. Ainsi le candidat rencontre rapidement les autres secouristes, et peut évaluer les exigences de cet engagement. Les secouristes ne fonctionnent pas en équipes constituées. Les postes sont choisis en fonction des disponibilités de chacun, les **équipes** évoluent donc à chaque mission. L'adaptation à de nouveaux équipiers est un des challenges de ce fonctionnement en équipe.

Les secouristes se retrouvent une fois par mois, ils font le bilan des interventions, reviennent sur la position et l'éthique du secouriste. **A la suite d'une intervention, un temps de bilan et d'écoute est pris pour analyser l'intervention et les sentiments de chacun.**

Le recrutement fonctionne essentiellement par le témoignage des secouristes : ils parlent assez spontanément de leur engagement et ce sont donc leurs amis et connaissances qui sont sensibilisés. L'activité étant très prenante, il n'est pas possible de prendre du temps pour des actions de recrutement, la meilleure promotion et donc celle faite par les bénévoles eux-mêmes.

Le choix de l'Ordre de Malte ne doit pas être anodin : le secouriste va porter un uniforme, il doit être impliqué dans le mouvement et respecter les valeurs qu'il défend.

Le secouriste, bien que bénévole, se doit d'avoir des **compétences professionnelles**, et une maîtrise de soi qui est proche de celle de corps professionnels (personnel médical, pompiers, police, gendarmerie..). C'est pourquoi la formation est exigeante, car il ne peut y avoir d'à peu près dans l'action, la responsabilité en jeu est trop importante. La formation, en plus des compétences, renforce la confiance et enseigne l'importance du travail en équipe.

On note que la formation est finalement gratifiante pour tous : elle permet une meilleure connaissance de soi.

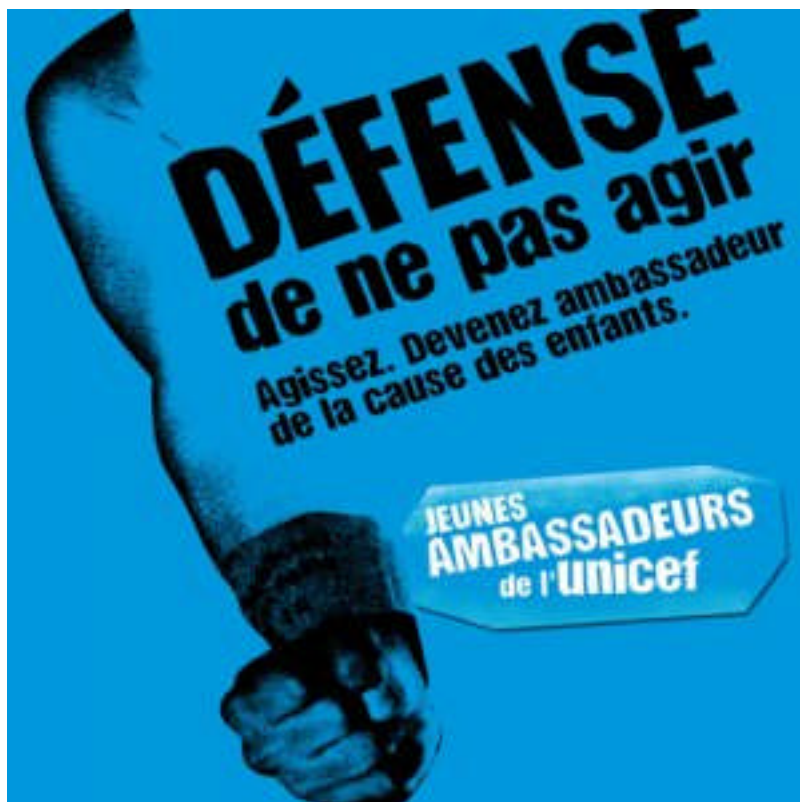
Par le secourisme, le jeune bénévole apprend sur lui-même, sur sa capacité à être responsable et à prendre des décisions. Son engagement lui renvoie une image constructive : pour servir et être utile, il lui faut être responsable et compétent. Le secourisme enseigne aussi l'humilité. C'est à la fois une pratique des exigences de la vie professionnelle, et une occasion d'approfondir ses capacités humaines.

Site Internet : www.ordredemaltefrance.org

Coordination du bénévolat :

Tél. : benevolat@ordredemaltefrance.org

Unicef France :



La participation des jeunes est une priorité de l'Unicef, notamment parce que l'engagement des jeunes repose sur les principes mêmes de la Convention internationale des droits de l'enfant (art. 12 et 13) : chaque enfant a le droit de s'exprimer librement sur toute question le concernant. Cette liberté d'expression comprend notamment « la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce ».

L'Unicef France propose ainsi à tous les enfants et les jeunes, quel que soit leur âge, de pouvoir s'investir dans un projet en faveur des droits de l'enfant.

Pour ce faire, l'organisation s'appuie sur un accord-cadre signé avec le ministère de l'Education nationale.

Pourquoi favoriser la participation des jeunes ?

La participation des jeunes doit leur permettre de s'impliquer tant de façon collective qu'individuelle, en mettant en œuvre et développant leurs savoir-faire, leurs connaissances, leurs valeurs et leurs comportements. Notre objectif est d'accompagner les jeunes dans leur formation et leur progression citoyennes, en construisant « pour et avec » les jeunes.

La participation des jeunes :

- mène à de meilleures décisions et de meilleurs résultats ;
- fait partie intégrante d'une société démocratique ;
- renforce la compréhension qu'ont les jeunes des droits de l'Homme et de la démocratie ;
- encourage l'intégration sociale et la cohésion au sein de la société ;
- incite plus de jeunes à participer, par l'exemple.

Primaire : les Mini-Frimousses

L'opération « Mini-Frimousses », ludique et solidaire, s'appuie sur la participation créative et citoyenne des élèves de primaire : elle leur propose de réaliser chacun deux poupées de papier qu'ils découpent, dessinent et habillent à l'image des enfants du monde. Chaque poupée possède une carte d'identité sur laquelle figurent le prénom et les caractéristiques uniques que l'élève aura choisi de lui attribuer. La Mini-Frimousse ainsi créée peut être le support d'une réflexion sur le droit à l'identité et l'importance de l'enregistrement des naissances.

Par ailleurs, une action de collecte peut être associée à ce programme pédagogique. Les fonds ainsi récoltés seront destinés à soutenir les efforts de l'Unicef en faveur de l'accès à la vaccination. Cette opération permet donc de sensibiliser également les élèves au droit à la vaccination.

Collège : les clubs Unicef jeunes

Les clubs Unicef jeunes regroupent des jeunes qui souhaitent s'informer, mieux comprendre les problèmes des pays en développement et l'action menée par l'Unicef dans ces pays.

Animés par des enseignants, les Clubs ont pour objectif d'amener les jeunes à prendre conscience des rapports d'interdépendance entre les pays et les personnes, à analyser les situations ainsi créées, à entrer dans une démarche de solidarité, de citoyenneté universelle, à lutter contre l'intolérance, le racisme.

Les Clubs s'inscrivent très étroitement dans la démarche de l'Unicef en partageant ses idéaux, et s'associent aux actions conduites par l'Unicef France.

Une place importante est réservée à l'étude de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant.

Les clubs bénéficient également du soutien des comités départementaux de l'Unicef France.

Le fonctionnement d'un club Unicef jeunes se fait autour d'axes fondamentaux de travail :

- s'informer, apprendre à réfléchir, à analyser des situations à partir de la documentation variée, produite par l'Unicef, qui permet d'aborder concrètement de nombreux thèmes : santé, nutrition, éducation, eau et assainissement, vaccination, etc.
- apprendre à pratiquer la solidarité en menant des actions aux côtés de l'Unicef en soutenant, par exemple, le projet de terrain proposé, chaque année, aux clubs par l'Unicef France. Les occasions d'agir sont nombreuses :
 - journée des droits de l'enfant ;
 - expositions ;
 - manifestations locales...

Dans l'établissement scolaire, le Club peut inscrire ses actions dans le projet d'établissement et dans des projets éducatifs et culturels.

Lycée : « les jeunes ambassadeurs »

Le programme Jeunes ambassadeurs s'adresse aux lycéens de 15 à 18 ans, élèves en filières générales, techniques, professionnelles et agricoles, concernés par les injustices qui touchent les enfants.

C'est un programme de sensibilisation de pair à pair qui s'appuie sur l'écoute, la rencontre et la participation des jeunes. L'éducation de pair à pair est un des fondements principaux de toute démarche citoyenne : un citoyen actif et engagé est un citoyen qui doit savoir convaincre.

Durant une année scolaire minimum, les jeunes ambassadeurs mettent leur dynamisme et leurs talents à contribution pour soutenir les enfants du monde.

Soutenus et accompagnés par un « parrain » ou une « marraine » de leur comité départemental Unicef, les jeunes ambassadeurs s'informent sur les droits et conditions de vie des enfants dans le monde et sur les actions de l'Unicef.

Sensibilisés, ils peuvent à leur tour transmettre leurs connaissances à leur entourage et mener des actions de sensibilisation du public, surtout jeune, dans le cadre de leur établissement ou hors cadre scolaire, auprès de leur commune, conseil général...

Durant toute l'année, les jeunes ambassadeurs réalisent différentes initiatives :

- exposés, conférences sur le temps scolaire, expositions, débats,
- réalisation de matériel de sensibilisation (tracts, affiches...),
- rédaction d'articles pour le journal scolaire, composition de chansons,
- organisation de dîners-débats avec des jeunes, de moments d'échanges et de partage,
- création de blogs ou sites web,
- spectacles, manifestations sportives...

Par ailleurs, tous les ans, six jeunes ambassadeurs partent sur le terrain découvrir les programmes de l'Unicef. Cette expérience confirme en général les jeunes dans leur engagement à l'Unicef, et leur donne une expérience sur laquelle s'appuyer pour témoigner en faveur des droits des enfants.

Autre possibilité : quelques jeunes participent chaque année au Junior 8 (J8), un sommet qui se tient en parallèle du G8 : les jeunes y travaillent sur des sujets à l'ordre du jour du G8 et proposent leur propre analyse et des priorités d'action qui sont soumises aux chefs d'Etat. Le J8 est une opportunité exceptionnelle offerte aux jeunes d'exprimer leurs idées à huit des chefs d'État les plus puissants au monde.

Avec le programme « jeunes ambassadeurs », l'Unicef offre à des jeunes un outil passionnant d'engagement : il relaie et décuple leur envie d'agir pour des questions humanitaires. La légitimité et la puissance de l'association permet d'être acteur d'un réseau international à l'action reconnue.

Un site a été créé spécialement pour promouvoir la participation des jeunes : www.defensedenenepasagir.fr

Contact : Carole Réminny creminny@unicef.fr

L'APJC (Association Pavillonnaise pour la Jeunesse et la Culture).

L'APJC est une association d'éducation populaire, des Pavillons-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) qui célèbre cette année ses 40 ans d'existence.

L'association est fondée sur la volonté de promouvoir la participation citoyenne des Pavillonnais dans le cadre de la Maison des Loisirs et de la Culture, en leur accordant les moyens d'organiser leurs activités et leurs loisirs, sous toutes leurs formes.

Elle développe des actions en vue de renforcer le lien social, et des actions de formation, d'animation, d'information ...

Pour la saison 2007/2008, la participation des bénévoles a représenté 13 656 heures de bénévolat. On compte à peu près 50 bénévoles réguliers. Les bénévoles et salariés ont pour la plupart moins de 30 ans.

L'expérience de l'APJC est particulièrement intéressante car elle est un exemple de renouvellement et de renforcement de l'association, par l'accompagnement des bénévoles et la participation des jeunes aux instances de décision.

L'APJC a pour secret de fabrique d'avoir redonné vie à une instance en jachère :

Le Conseil d'Animation (parfois appelé Conseil des Résidents ou Conseil de Maison), moins formel que le Conseil d'Administration, et portant sur des questions plus quotidiennes de la vie de l'association. Il est une force de proposition à l'égard du Conseil d'administration. Il est de plus vécu comme un temps de convivialité de l'association.

Les jeunes s'y impliquent, un représentant pour chaque club, éventuellement mineur, (à partir de 11 ans), est admis à voter. Le Conseil est ouvert aux salariés, aux bénévoles et aux adhérents des clubs. L'Espace Jeunes a un nombre de place illimitée, les jeunes peuvent donc être majoritaires si ils se mobilisent. Cette ouverture aux jeunes a été choisie comme une affirmation du projet de l'association : la représentation des jeunes de la ville.

Après une saison au Conseil d'Animation, on peut s'impliquer dans d'autres instances de décision.

Ainsi, le Conseil d'Animation est un creuset de futurs dirigeants. Tous les nouveaux dirigeants de l'association en sont issus. En 4 ans, 1/3 du CA a été renouvelé.

Priorité : accompagner les bénévoles :

L'accompagnement des bénévoles est décisif, pour le bénévole et pour l'association.

Pour le bénévole, il permet de prendre conscience de son engagement, et donc de se l'approprier vraiment. Ceci évite de subir son engagement, ou de se limiter uniquement à l'activité concrète. En effet, pour être un bénévole engagé, et heureux, il est indispensable de

maîtriser le projet de l'association, et de pouvoir relier l'activité bénévole à des valeurs que l'on adopte. ⇒ Dimension **militante** du bénévole.

L'accompagnement comprend une dimension de formation.

Le suivi des bénévoles permet aussi d'analyser objectivement le sentiment de surinvestissement de certains.

L'association bénéficie à terme de l'accompagnement des bénévoles, puisque si le projet associatif est transmis, l'association peut vivre et se renouveler ⇒ **transmission**.
L'accompagnement est un investissement à long terme.

Une association qui refuse ou qui néglige l'accompagnement, c'est une association qui refuse le renouvellement, et où l'on souhaite garder le pouvoir sous contrôle.



Comité National Olympique et Sportif (CNOSF) : Politique Jeunes Dirigeants (Origines, Développement).

ORIGINES DE LA POLITIQUE :

Constat:

- faiblesse du renouvellement des dirigeants bénévoles
- investissement des jeunes dans la pratique essentiellement physique

Objectifs:

- participation des jeunes à l'organisation du sport
- création d'un lien intergénérationnel

PROBLEMATIQUE :

Créer les conditions:

- pour que les jeunes accèdent aux responsabilités
- et s'épanouissent dans cette fonction

Initier une dynamique et un réseau sur l'ensemble du territoire

Définir un concept politique attractif mobilisant l'ensemble des acteurs du sport français

Un concept innovant et attractif : Création d'un procédé de formation interactif:

La formation des jeunes par les jeunes : Les formateurs sont des jeunes qui ont suivi une formation appropriée, se sont engagés, peuvent partager leur expérience, leur connaissance du milieu donnent confiance

1^{er} stage mis en place en 2002

Création de la commission jeunes dirigeants

Création d'une commission validée par l'Assemblée Générale du CNOSF, le 11 mai 2005

COMPOSITION

La commission est composée de 12 personnes dont :

- 8 « de moins de 35 ans »
- 4 « de plus de 35 ans »

Deux principes essentiels sont respectés:

- la parité hommes/femmes
- une représentation de l'ensemble des structures associatives (CROS, CDOS et Fédérations)

LES OBJECTIFS DE LA COMMISSION

Un objectif général:

- Favoriser la participation des jeunes au développement du sport de demain

Des objectifs spécifiques:

- Assurer une transition intergénérationnelle au sein du secteur associatif en contribuant à une politique sportive globale
- Faciliter l'accès à l'engagement pour les jeunes
- Utiliser les aspirations des jeunes pour développer les structures associatives

3 POLES FONCTIONNELS : FORMATION, COMMUNICATION

Animation, représentation qui développeront les actions permettant d'atteindre les objectifs définis

Pôle Formation :

Renouvellement des équipes dirigeantes par la transmission progressive des expériences passées et des analyses pour l'avenir

Action 1: Construire et mettre en œuvre une filière de formation

Action 2: Sensibiliser à la place des jeunes au sein des structures associatives sportives et à leur prise de responsabilités

Action 3: Valoriser et capitaliser l'acte bénévole

Action 4: Formation spécifique

Pôle Communication - Animation

Créer et animer un réseau national « Jeunes et Sport »

Action 1:

Définir un plan de communication et réaliser une identité visuelle propre

Action 2:

Évènementiel

(colloques et conférences)

Action 3:

Construction d'un réseau national Jeunes Dirigeants

Action 4:

Entretien du réseau

Pôle Représentation

Être présent dans les différentes instances où les jeunes peuvent avoir un rôle à jouer

Action 1: Participer aux travaux du CNOSF

Action 2: Siéger dans les instances nationales abordant la problématique de la jeunesse

Action 3: Siéger dans les instances européennes

BILAN DES ACTIONS DE LA COMMISSION JEUNES DIRIGEANTS

Les actions au niveau national

Formation

- Organisation et encadrement du stage national de Jeunes dirigeants,
- Organisation et encadrement du stage de formation d'animateurs,
- Création du kit de montage d'un stage Jeunes dirigeants
- Participation à des évènements européens

Communication / Animation

- Création d'un site Internet,
- Élaboration des outils de communication
- Organisation de journées de réflexion sur l'engagement associatif des jeunes au CNOSF : journées nationales jeunes dirigeants
- Organisation de séminaires
- Interventions des membres de la commission sur les stages régionaux

Positionnement / représentation

- Rencontre du CNJ et du MJSVA
 - ⇒ Signature d'une convention CNO / MJSVA
- Organisation d'un séminaire des dirigeants lors du stage de jeunes dirigeants 2005 à Dinard

ENJEUX ET OBJECTIFS POUR 2006-2007

Objectif: Développement et organisation du réseau

- Développement de la formation « Jeunes dirigeants » :
 - sur l'ensemble du territoire et en collaboration avec les CROS, CDOS, Fédérations, Liges et Comités
- Développement du réseau « Jeunes dirigeants » au travers du projet Référent Jeunes Dirigeants avec les CROS et les CDOS
- Organisation d'un nouveau stage national de niveau II

LE RESEAU JEUNES DIRIGEANTS

La structuration du réseau : une nécessité

- La diffusion et le développement local de la politique du CNOSF
- Garantir la cohérence entre la politique du CNOSF et sa mise en œuvre locale
- Créer une dynamique de réflexion et de travail
- Enrichir la réflexion de la commission
- Capitaliser et Mutualiser les expériences

Le Référent Jeunes Dirigeants : la clé de fonctionnement

Son identité

Le référent Jeunes Dirigeants est une personne qui fait partie d'une structure sportive existante; CROS/CDOS/CTOS, Fédérations.

Son rôle

- -porteur et acteur du développement de la politique Jeunes Dirigeants au niveau local
- -relais pour l'ajustement de la politique nationale en fonction des réalités locales, garant de l'efficacité du réseau
- -acteur Principal de la structuration du réseau
- -détecteur de nouveaux bénévoles
- -relais d'informations et initiateur d'actions

Ses missions

- Réalisation d'un état des lieux local des initiatives liées à l'engagement des jeunes.
 - Création et suivi des actions et des manifestations « Jeunes Dirigeants » au niveau local.
 - Mise en place et animation d'un réseau local de Jeunes Dirigeants.
 - Relayer les informations de terrain (ascendantes) et de la commission nationale (descendantes).
- ➔ Dynamiser et animer le réseau à son échelle, en fonction des réalités locales.

Pour en savoir plus www.franceolympique.com

III. Expériences d'établissements d'enseignement



Ecole de Commerce de la Rochelle :

L'objectif de l'ESC de la Rochelle étant de former des citoyens responsables et conscients de leurs devoirs envers la Société, chaque élève durant son cursus doit réaliser un projet « Humacité » (mission à caractère sociale, sociétal et/ou humanitaire).

Depuis la rentrée 2006 les élèves doivent mener un projet correspondant aux critères « Humacité » :

- ❖ Une mission bénévole à caractère social, humanitaire ou citoyen.
- ❖ Une période obligatoire de 3 mois à temps plein ou à temps partiel, condition d'attribution du Diplôme, période dont au moins 50% se déroule sur le terrain.
- ❖ Un poids dans la scolarité équivalent à un stage en entreprise.
- ❖ Le choix de cadres et d'environnements multiformes.
- ❖ Une validation formelle des missions par une Commission « Humacité » (composée de membres du Groupe Sup de Co La Rochelle et d'associations partenaires, dont France Bénévolat Charente-Maritime, à la base d'un pré-rapport présentant le cadre de la mission et les objectifs).
- ❖ Un encadrement de la mission par un membre de la Commission Humacité, et une personne de la structure d'accueil.
- ❖ Une évaluation sur la base d'un rendu écrit et d'une soutenance en public.

France Bénévolat Charente Maritime a donc pour mission d'identifier et de proposer des missions bénévoles correspondants aux critères recevabilité « Humacité » (priorité à des missions dans des associations, y compris au sein du Réseau France Bénévolat lui-même, mais éventuellement dans des entreprises dans le cadre de leurs actions de Responsabilité Sociale de l'Entreprise ou des collectivités territoriales dans le cadre de leurs actions sur le

développement associatif ou celui du lien social). Ces missions pourront se situer sur les 2 schémas envisagés : 3 mois en continu ou dispositif séquentiel sur une plus longue durée.

.Les étudiants peuvent:

- consulter le site www.francebenevolat.org pour avoir des premières idées de types d'associations et de types d'activités ;
- émettre des fiches de vœux (nature de l'activité et de la mission, période et localisation)
- prendre contact avec les responsables locaux (France Bénévolat 17) qui organiseront des réunions d'information.

En mai 2008, un bilan a été fait de la deuxième année du partenariat conclu entre France Bénévolat et l'ESC-LR qui s'achève sur un bilan positif :

- Journée de présentation du projet et du partenariat aux étudiants : mieux conçue (forum d'associations et divers témoignages) ; meilleur impact ;
- Relation avec la Direction de l'Ecole beaucoup mieux calée ;
- Mise en place de permanences tous les jeudis après-midi : 52 étudiants reçus, informés, orientés, conseillés, aidés dans les démarches. L'engagement conventionnel de France Bénévolat a été tenu : aider 30 à 50 étudiants à trouver un stage, **dont une grande majorité sur des missions de solidarité internationale**
- Jury de validation des stages : France Bénévolat siège à parité avec l'ESC-LR dans les séances de validation des stages (ré-rapports et soutenance des rapports de stage) – 9 réunions et 186 dossiers examinés.

Expérience de FISAA (*France Intégration et Solidarité avec l'Afrique par l'Action*), avec des collèges et lycées de l'Essonne.

Coordonnées du « porteur de projet » :

Marie-Louise Tjeck, Présidente de FISAA, par ailleurs Présidente de France Bénévolat Essonne

tjeckbikees@wanadoo.fr

11 Avenue du 8 Mai 1945 91 150 Etampes

www.fisaa.net

fisaa@wanadoo.fr

Présentation de l'association :

L'Association France Intégration et Solidarité avec l'Afrique par l'Action (Fisaa) est une association de la loi 1901. Elle est née de la volonté de la fondatrice Marie-Louise TJECK à

sensibiliser un groupe de femmes et adolescents d'origine africaine à devenir des acteurs sociaux à part entière dans les communes et les départements où ils vivent, pour faire évoluer le concept **INTEGRATION**. Il ne s'agit plus d'attendre passivement de se faire aider à vivre à côté des autochtones. Il s'agit de se prendre en main et de s'impliquer activement dans les domaines : économique, social, culturel, des communes où on habite.

En France, l'action de l'association tourne autour de deux pôles : le social et le culturel.

Le social : parce que l'épanouissement moral et le bien-être psychologique sont tout aussi nécessaires que la santé physique pour les personnes âgées et les malades, Fisaa a créé « les journées d'investissement humain » (J.I.H) pour contribuer à l'effort national de la lutte contre l'isolement du 3ème âge, des malades et des handicapés dans les milieux hospitaliers. Un week-end sur deux, les membres de l'association accompagnés d'un groupe d'adolescents rendent visite aux personnes âgées, aux malades, dans les maisons de retraite et les services long séjour des hôpitaux pour leur apporter à travers des spectacles de danse africaine, de hip-hop et de chants un peu de réconfort.

Le culturel : l'association a créé des cours de danse africaine pour adultes et enfants où se côtoient dans la gaieté et le respect des personnes de tous les âges et de toutes les cultures.

En Afrique, l'accent est mis sur la lutte contre la pauvreté en zones rurales (Cameroun). Fisaa soutient les projets existants: des micros projets de femmes, de jeunes en rupture scolaire et de santé. L'association initie aussi des projets nouveaux : créations de cases de santé au Cameroun.

Description de l'action :

Pour renforcer « les journées d'investissement humain », Marie-Louise Tjeck a eu l'idée de partir des classes de musique, de danse et de théâtre des collèges et lycées de l'Essonne, en partant de ce que les jeunes aimaient et savaient faire (**de la danse et de la musique dans les rues**).

Une première action a consisté à monter une journée « Portes ouvertes » entre une maison de retraite et le lycée Edmond Michelet.

Progressivement, des relations plus instituées se sont développées :

- d'abord avec les professeurs de danse, musique, et théâtre)
- puis, avec les principaux ou proviseurs de 2 lycées (Geoffroy St Hilaire d'Etampes, Edmond Michelet d'Arpajon) et le collège Marie Curie d'Etampes
- enfin avec l'inspecteur d'académie de Versailles.

Des spectacles de danse et de musique sont mis en place dans 3 maisons de retraite (Etampes, Arpajon et Champcueil), avec à chaque fois une quinzaine d'élèves encadrés par les professeurs de ces disciplines, des professeurs bénévoles et quelques membres adultes de l'association Fisaa. Ces spectacles se prolongent par un goûter (préparé par les membres de FISAA, les professeurs et l'équipe soignante) et par des échanges, par tables mixtes, de jeunes et de résidents.

Méthode/outils :

Une convention de partenariat avec l'établissement d'enseignement (cf. exemple en annexe).

Une assurance prise par FISAA pour couvrir les risques de sortie des élèves.

Outre le spectacle lui-même, un long travail de préparation entre la Présidente de FISAA, les professeurs impliqués, les élèves, les directions des maisons de retraite.

Une couverture presse (important pour la valorisation des jeunes), des photos, des vidéos..., dans le futur, un DVD remis au groupe de jeunes et à la maison de retraite.

Impact/évaluation/enseignements clés :

Un double effet : **intergénérationnel et interculturel** (beaucoup de jeunes sont d'origine africaine et vivent dans des quartiers défavorisés).

Une valorisation du savoir-faire des jeunes (Ils font des spectacles à l'égard de publics difficiles et exigeants) !). Donc des effets à la fois pédagogiques et éducatifs.

On ne parle pas de « bénévolat » (le terme ne serait vraisemblablement pas compris par les jeunes !)

La priorité à de l'action collective (le respect et le maintien du groupe d'appartenance des jeunes).

Une implication progressive et pragmatique du système éducatif (du professeur à l'inspecteur d'académie).

Un dossier « projet » a été élaboré pour présentation à l'Inspection d'Académie, afin de généraliser la démarche d'abord dans le Sud Essonne, puis dans l'ensemble du département.

Club Solidarité

Collège Colette Sartrouville :

Avec l'appui d'un professeur, Anne Bolcato, les élèves de 4^{ème} du Collège Colette de Sartrouville choisissent un projet d'action solidaire pour l'année, et en assurent la réalisation.

Cette année, il s'agit d'animer un Institut médico-éducatif.

L'année dernière, le Club Solidarités a constitué une bibliothèque et l'a envoyé au Togo. L'année précédente, le Club avait assuré l'animation d'une unité de soins de l'hôpital de Garches. (L'expérience s'était avérée difficile, les jeunes hospitalisés souffrent de pathologies si sévères que l'animation ne doit pas perturber le calme dont ils ont besoin).

Le club est limité à 20 élèves, car au-delà les déplacements et interventions à l'extérieur seraient rendus impossibles, mais davantage d'élèves aimeraient y participer.

Les jeunes sont très mobilisés : ils s'impliquent généreusement, sont prêts à y consacrer leur temps, à participer à la recherche de financements (vente de gâteaux). Cette année, ils ont ainsi collecté des fonds au profit des jeunes atteints de cancer.

« Acte d'entreprendre » ® de l'Ecole des Mines de Paris (ENSMP°) :

Description du dispositif et nature du partenariat avec France Bénévolat:

En octobre 2005, un accord de partenariat a été signé entre l'Ecole des Mines de Paris et France Bénévolat. Il s'inscrit dans le dispositif pédagogique « L'Acte d'Entreprendre »®, au sein duquel les étudiants de **1° année** doivent concevoir et, si possible, mettre en œuvre un projet (industriel, événementiel ou d'intérêt général). Pour les bons projets, les étudiants peuvent continuer à le mettre en œuvre en 2° année ; dans ce cas, la production finale est notée (en 1° année, c'est obligatoire mais sans note).

Pour les projets qualifiés d'intérêt général (environ une quinzaine par an, car il est recommandé aux élèves de travailler en groupes), France Bénévolat est considérée comme « structure ressource », pour, soit donner un avis sur les projets et assurer un peu de conseil, soit, **si nécessaire et de façon plus spécifique**, les mettre en relation avec des associations instituées, **afin d'en renforcer la solidité et les chances de pérennisation, tout en respectant l'autonomie et la responsabilité des étudiants**. Pour les associations partenaires, il s'agit en quelque sorte de se positionner en « couveuses de projets bénévoles ».

Pour les deux partenaires, ce « Relais du bénévolat étudiant » vise 3 impacts : **un impact pédagogique, un impact d'éducation à la citoyenneté et un impact opérationnel**

Quelques exemples d'accompagnement de France Bénévolat :

Au cours des 3 premières années de partenariat, France Bénévolat est intervenue sur une douzaine de projets de façon plus ou moins active par exemples :

- mise en relation avec Caritas International pour un micro projet en Inde,
- appui sur un projet de récupération des invendus de boulangerie et de pâtisserie pour « Banque alimentaire » (projet qui n'a pas abouti) ;
- avis sur le lancement d'un atelier d'écriture collective ;
- mise en relation sur une idée de transposition du Téléthon au Maroc ;
- plusieurs actions de conseil pour les statuts et la gouvernance d'associations créées ;
- mise en place de fours économes dans 2 villages du Burkina Faso (projet en cours)

Une « success story » : des vélos pour le Burkina Faso :

Deux étudiants de la promotion souhaitaient récupérer et restaurer des vélos pour des « pays du Sud ». La question essentielle était bien sur la question des transports et l'assurance d'une bonne destination finale sans détournement. Via France Bénévolat Eure, les 2 étudiants ont été mis en relation avec une petite association de solidarité internationale, Pom Bao, qui fait un travail de grande qualité avec 2 villages du Burkina Faso (parrainages d'enfants orphelins, construction d'une cantine scolaire, gros projet de construction d'un dispensaire...). Pom Bao avait le projet d'envoyer un container de matériel (scolaire, médical,...) à partir du port du Havre à l'automne 2006.

Les 2 étudiants de l'ENSMP ont donc pris l'engagement d'apporter 25 vélos en Normandie restaurés pour septembre 2006. Les étudiants ont récupérés des vélos auprès des Grandes Ecoles, les ont remis en état et les ont transportés avec deux enseignants qui se sont également mobilisés. Ils ont passé une journée avec les Responsables de Pom Pao qui leur ainsi présenté la totalité de l'association et les 2 villages destinataires.

Les vélos sont arrivés à bon port et la Présidente a transmis aux étudiants des photos avec le sourire d'enfants sur leur « nouvelle monture ».

François Racapé, l'un des deux étudiants impliqués dans le projet, a ensuite adhéré à Pom Bao, parraine un enfant orphelin et correspond régulièrement avec la Présidente...de Chine où il fait actuellement un stage !



Autre « success story en cours : des fours économes construits par 2 étudiants sur 2008/2009

La partie subsaharienne de l'Afrique de l'Ouest est confrontée à un véritable processus de désertification. La déforestation, associée à une dégradation du couvert végétal, conduit à un appauvrissement des sols, puis à leur érosion. Au final, la disparition de la terre arable laisse place aux déserts. Le phénomène est lent mais a acquis aujourd'hui une forte « inertie ».

A chaque stade de ce processus les conséquences pour l'homme empirent : difficultés financières et alimentaires, famines récurrentes, migrations de populations...

A ces difficultés se superpose une problématique énergétique aiguë. Les populations concernées n'ont globalement accès qu'à une seule source d'énergie domestique, le bois de chauffe, indispensable pour la cuisson des aliments. Or, le bilan entre la « production » de bois et sa consommation est aujourd'hui largement déficitaire. La déforestation induite par les besoins énergétiques constitue ainsi le premier pas du processus de désertification.

Présentation du four économe :

Le four économe répond à la problématique de la déforestation puisque par sa conception il utilise sept fois moins de bois que le four traditionnel « trois pierres », seulement quelques brindilles ramassées au pied des arbres suffisent à la cuisson. De plus, cela permet de soulager les femmes et les enfants de la corvée du bois. Avec cette diminution de la consommation de bois, les familles les plus démunies pourront faire trois repas par jour.

Le principe de fonctionnement est simple, la cheminée et l'isolation en cendre permettent de concentrer la chaleur contenue dans les fumées ce qui améliore l'efficacité de la cuisson. Ce procédé a déjà été expérimenté par l'association Animaje de Clisson sur Ouagadougou, de part leurs expériences nous savons que le matériel nécessaire est facilement trouvable sur place pour un budget par four de 8 000 FCFA (12 €) auquel s'ajoute la location d'outil (poste à souder, laminaire...) Par ailleurs, cette technique de cuisson alternative est la mieux adaptée à leurs habitudes culinaires, Animaje a reçu un réel enthousiasme de la population lors de la présentation du four économe. Notre objectif est de ramener un four de France pour pouvoir commencer à présenter son fonctionnement à la population dès notre arrivée sur place, ensuite nous construirons sur place d'autres modèles tout en expliquant le mode de fabrication à la population locale, afin que les burkinabés puissent, par la suite, fabriquer et réparer les fours.

A fin Septembre 2008, le prototype de four a été construit par les 2 étudiants dans des conditions identiques à celles de celles qu'ils trouveront en Afrique. Le travail de transfert de savoir faire dans 2 villages du Burkina Faso est programmé pour Pâques 2009.

ICAM Institut Catholique des Arts et Métiers à Nantes

En SPE, première année d'études supérieures, chaque étudiant doit participer à un projet et y consacrer environ deux heures par semaine.

Une réunion d'information est organisée vers le 10 septembre et chacun doit faire connaître son projet sous huit jours, projet interne ou projet externe.

En septembre 2008, neuf associations internes reposent chacune sur l'activité de cinq à quinze étudiants bénévoles :

- 1- Une association, Def.Icam, a été constituée par des copains qui ne se retrouvaient pas dans les associations qui leur étaient proposées. Son objet : organiser un événement sportif pour engager une action humanitaire. Un « deal » a été trouvé avec la commune de Saint Sébastien sur Loire pour une course piéton/vélo.
- 2- D'autres bénévoles sont allés en Inde cet été où ils ont passé trois semaines et demi. Avec les fonds récoltés ils ont aidé un village à construire sa salle communale. L'action avait été lancée par les SPE de l'année précédente.
- 3- Depuis huit ans, Zaffé intervient au Bénin pour la création d'une bibliothèque et d'une salle équipée internet. Pendant leur séjour de cet été les étudiants ont donné des cours, de la 6^{ème} à la terminale, à raison de 3 jours par semaine.
- 4- Un autre groupe a apporté un tracteur dans un village du sud-est du Sénégal et, pendant son séjour, a organisé un comité de gestion de ce nouvel outil.
- 5- Vieille de 10 ans déjà, mais avec un renouvellement annuel, Antipode s'appuie sur une association en Inde dont la zone d'action rayonne sur 250 villages. Les étudiants ont financé une maison pour les sans-abris et ont passé 1 mois en Inde dont quinze jours auprès des populations aidées. L'Inde est un pays mystérieux, nous dit l'un d'entre eux.
- 6- Neuf étudiants ont passé un mois de leurs vacances au Burkina Faso, un mois de découverte, de rencontres, de discussions. Ils ont financé la pose de panneaux solaires pour l'électrification d'un lycée et un moulin à mil pour une association de femmes.
- 7- D'autres sont restés en France avec un concert de l'espoir en faveur de la Ligue contre le cancer
- 8- Les Six Ménestrels organisent une après-midi récréatives avec des enfants autistes d'un IME géré par l'ADAPEI
- 9- Intermède agit au sein même de l'ICAM en assurant des cours de soutien en français et mathématiques au centre de formation continu rattaché à l'école d'ingénieurs. Référence au professeur Albert Jacquard : "Mieux vaut une réussite solidaire qu'un exploit solitaire".

Mais des associations sont également sollicitées pour offrir un panel de bénévolat plus varié : c'est le cas des APF, des Scouts et Guides de France, de l'ADAPEI, des MCE et MEJ, et aussi de France Bénévolat, de la Main à la Pâte ou encore de ABO A Bras Ouverts.

Coopération Ecole Alsacienne/France Bénévolat :

Contexte de la coopération :

Depuis toujours, l'Ecole Alsacienne prône des valeurs humanistes de tolérance et d'ouverture aux autres. En particulier à partir de 2006, entre la Direction et l'Association de parents d'élèves, s'est développée une réflexion sur l'intégration d'actions de civisme et de solidarité dans le cursus de l'Ecole (au-delà de démarches individuelles très intéressantes), car cette dimension de la formation de la personnalité apparaît comme un élément à part entière de l'éducation.

Cette réflexion a en particulier amené l'Ecole à proposer des stages volontaires en association pour les élèves de seconde, d'environ 3 semaines en juin. Le dispositif fonctionne depuis deux ans avec satisfaction. L'Ecole Alsacienne souhaite s'appuyer sur France Bénévolat pour disposer d'un plus grand nombre de stages et d'améliorer l'intégration de ce dispositif dans sa double dimension pédagogique et éducative.

(A noter que l'Ecole Alsacienne fonctionne sous structure d'association loi de 1901, reconnue d'utilité publique. On peut en savoir plus, y compris sur le dispositif, en allant sur www.ecole-alsacienne.org)

Demande explicite auprès des associations partenaires de France Bénévolat en Ile de France et critères :

Trouver des stages de **qualité** de 2 semaines pour des élèves de seconde **dans la 2^e quinzaine de Juin (Convention de stage signée avec l'Ecole Alsacienne pour couverture des risques)**. Pas de rémunération.

Quelques exemples de stages des années 2006 et 2007 :

- Encadrement d'enfants handicapés avec des « classes normales » (« Starting Block »)
- Lecteurs de partition de musique pour élèves malvoyants (« Institut des jeunes aveugles »)
- Parcours d'insertion dans l'habitat de familles en difficulté avec équipe de maintenance (« Habitat et Humanisme »)
- Chantiers de patrimoine (« Cotravaux »)
- Réalisations de reportages sur des problématiques liées à l'environnement (« Fondation pour l'Education à l'environnement »)
- ...
-

Engagements moraux à prendre par l'association :

- proposer une vraie activité (pas de stage « touristique » !)
- assurer un vrai tutorat ;

- même si les tâches demandées sont simples, les resituer dans une compréhension du Projet associatif et montrer que le travail à accomplir est essentiel pour le fonctionnement de l'association ;
- reconnaître les compétences acquises et éventuellement remettre le « Passeport bénévole » ®. Au moins dire merci, faire un petit pot, garder le contact avec le jeune, si le projet n'est pas fini...

Résultats de la coopération pour 2008 :

France Bénévolat Paris s'est mobilisé pour trouver des stages correspondant aux critères ci-dessus. 30 élèves ont obtenu des stages associatifs, dont environ la moitié au sein d'associations adhérentes de FB Paris. Une évaluation a été pour cette année de rodage de façon à mettre en place un dispositif plus anticipé sur 2008/2009 : information générale des élèves dès la rentrée, présentation collective des associations partenaires vers Mars, définition des règles du jeu réciproques, rapport explicite à fournir...

Ecoles des Arts et Métiers (« Gazols ») :

Il existe une tradition de solidarité au sein des 8 Ecoles des Arts et Métiers. Curieusement, les Directions encouragent mais n'interviennent pas. Il s'agit bien d'initiatives individuelles ou collectives proposées ou coordonnées par les associations d'élèves « Les Gazols ».

Une coopération ancienne existe entre l'Ecole d'Aix en Provence et France Bénévole Aix en Provence. En début d'année, le Centre vient présenter son action et des types de missions individuelles ou collectives. Plusieurs étudiants s'engagent (exemple : accompagnement scolaire) ou peuvent être mobilisés pour des actions collectives (exemple ventes de Noël d'Artisans du Monde).

En 2006, un accord cadre avec France Bénévolat national et 6 Ecoles : Paris, Lille, Angers, Aix en Provence, Bordeaux, et...La difficulté essentielle est à la fois la mise en relation entre chaque « Gazol » et chaque Centre, de renouveler les interlocuteurs chaque année et surtout de comprendre que chaque Ecole a ses caractéristiques et ses contraintes propres. Il est donc nécessaire de trouver des missions adaptées à chaque lieu. Ainsi, sur Paris à titre d'exemple, les étudiants viennent de province pour un an. Compte tenu du dépaysement, des conditions de transport et du souhait de faire « des choses ensemble », il est nécessaire de privilégier les actions collectives ponctuelles, par exemple les journées du Téléthon ou la manifestation de l'APF.

HEC « CAMPUS DE LA SOLIDARITE » :

Gros succès le 15 mars du Campus de la Solidarité organisé par les étudiants HEC. Cette année HEC Bénévolat ainsi que les groupements International, Santé, Solidarité,

Développement durable et environnement, ainsi que le groupe Centre avaient décidé de se joindre au groupe HEC Yvelines, partenaire historique du Campus et toujours fortement impliqué dans son organisation.

Pour sa part, HEC Bénévolat avait largement annoncé la réunion en demandant aux anciens d'y participer nombreux, mais il y avait aussi une participation « officielle ». Daniel de La Taille et trois autres membres du Comité d'HEC Bénévolat étaient présents à cette soirée à la table Le Goëland, association dont le but est de permettre à des adultes handicapés de sortir de leur quotidien et de nouer un contact amical avec des jeunes ; mais des anciens HEC reviennent fréquemment participer aux activités du Goëland.

Une conférence sur la problématique de l'accès à l'eau potable, avec Michel Camdessus, Tristan Lecomte et des exemples des interventions de Veolia aux Indes et au Kurdistan, ouvrait la soirée qui s'est poursuivie par un dîner spectacle au cours duquel les étudiants ont présenté les activités des 18 associations pour lesquelles ils se dévouent : ballets (avec la collaboration d'Extravadanse) diaporamas, et sketches se sont succédé pour faire connaître les réalisations de manière très vivante et humaine... et tout s'est terminé par un magnifique défilé de mode équitable avec la collaboration de HEC Luxury et Equiterre.

Cette année les étudiants ont bénéficié de l'appui d'entreprises partenaires, si bien que l'intégralité des entrées va revenir aux associations. Ils espèrent remettre 1000 euros à chacune d'elles.

Ecole Polytechnique :

« Eduquer, c'est aussi faire en sorte que nos étudiants connaissent la réalité de notre pays et apprennent à interagir avec elle. Cette éducation se pratique dans l'action. Dès leur arrivée dans l'Ecole, nos étudiants partent 8 mois dans des milieux où ils sont confrontés à la plus grande diversité sociale. Chaque année, plus de 100 d'entre eux le font dans des quartiers ou milieux sensibles : prisons, lycées ou associations en zones prioritaires. Ils poursuivent leur action à leur retour sur le campus.

Porté par nos étudiants, notre programme : « Une Grande Ecole, pourquoi pas moi ? » vise ainsi l'accompagnement de jeunes de milieux défavorisés de la seconde à la terminale dans le cadre d'un partenariat ZEP de notre département de l'Essonne. Il s'agit de donner à ces lycéens la confiance, les codes culturels qui les inciteront à poursuivre des études supérieures ambitieuses...Il existe bien d'autres actions s'engagent les étudiants, du tutorat jusqu'à la micro-finance ; le chantier est vaste.

Général Xavier Michel, Directeur de Polytechnique, pour Le Monde du 27/5/2008.

IV. Expériences du Réseau France Bénévolat

France Bénévolat Paris :

Pour mémoire, voir les expériences décrites dans les chapitres précédents :

- Ecole des Mines
- Institut d'Etudes Politiques de Paris
- Ecole Alsacienne
- Ecole des Arts et Métiers

France Bénévolat Charente-Maritime :

Voir expérience Ecole de Commerce de La Rochelle

France Bénévolat Essonne :

Voir expérience FISAA ((Etablissements d'enseignement)

France Bénévolat Aix en Provence :

Voir expériences « Interface d'IEP d'AIX » et « Gazols » des Ecoles des Arts et Métiers.

France Bénévolat REIMS :

Le Centre du Bénévolat de Reims se distingue par la forte proportion de jeunes qui s'y présentent : actuellement 38 %, et par le passé jusqu'à 44%.

Ceci résulte d'une forte volonté de l'équipe de permettre aux jeunes de devenir bénévole dans les meilleures conditions en facilitant la rencontre avec les associations. Comme le rappelle le Président, il a fallu au départ convaincre l'équipe du Centre de l'intérêt qu'ont les jeunes pour le bénévolat. Aujourd'hui, les jeunes, par leur engagement, lui donnent amplement raison.

Partenariats :

- Avec le SIOU (Service d'information et d'orientation de l'Université de Reims), et le CROUS (Services de la vie étudiante).
- Avec le CRIJ (Centre régional information jeunesse)
- Avec l'Université de Reims et toutes les Facultés qui en dépendent.
- Avec l'Ecole de Commerce de Reims (Reims Management School), et affiliés (Cesem, Tema)
- Avec l'IRTS (Institut régional du Travail Social)
- Avec l'école d'infirmières
- Avec les IUFM
- Avec certains lycées.

Modes d'actions :

Affichage & Tracts : sur les conseils des personnels de l'Université, l'impact de l'affichage augmente si l'on mentionne "Spécial Etudiants".

Dans les Grandes Ecoles, le tractage dans les boîtes aux lettres des étudiants fut le mode de communication le plus efficace jusqu'à ce que celles-ci soient supprimées, faisant chuter la part de bénévoles jeunes du centre de 45 à 38%. Le Centre a obtenu d'être mentionné sur l'Intranet de l'université, mais l'impact est bien moindre, l'annonce étant temporaire et nécessitant que l'étudiant consulte l'intranet.

Presse : Deux reportages de France 3 Champagne-Ardenne ont parlé du Centre, ainsi que la presse et les radios locales.

Que font les jeunes ?

La majorité des bénévoles qui se présentent au Centre sont des filles.

Les jeunes choisissent comme missions bénévoles, en premier lieu l'action sociale ou caritative : en tête, la visite d'enfants à l'hôpital, mais aussi l'animation en maisons de retraite, la visite de personnes âgées isolées, l'aide aux personnes handicapées, ainsi que le Samu social (avec la Croix Rouge la nuit et le Secours Populaire le jour). L'alphabétisation et le soutien scolaire recrutent aussi beaucoup de jeunes bénévoles.

On note que les jeunes viennent souvent à 2.

Le Centre assiste aussi les associations dans le recrutement de jeunes bénévoles pour des actions ponctuelles : collectes, manifestations... grâce à un fichier constitué lors des entretiens, recensant les bénévoles prêts à être disponibles pour des actions ponctuelles.

France Bénévolat Lille :

France Bénévolat Lille a participé à l'organisation de la première «Nuit du Bénévolat» le 12 juin 2008, créée par la Maison des Associations et Lille Solidarité. Objectif de l'opération : inciter les lillois (et spécialement les jeunes) à s'engager sur des actions de solidarité ciblées, durant l'été, ou à s'investir à plus long terme au sein d'une association.

La forme en était originale et efficace : un « speed dating » entre associations et jeunes prêts à donner de leur temps, une rencontre toutes les 7 minutes! L'événement, très médiatisé, a attiré beaucoup de lillois –des jeunes mais aussi des moins jeunes.

Trois secteurs associatifs ont été mis en avant : la personne âgée, l'enfance et la maladie. L'événement, aussi festif que citoyen, a été ponctué d'animations –slam, groupe de rock, arts du cirque, bien menée, exemplaire d'une collaboration réussie construite pas à pas entre France Bénévolat et les collectivités locales.

Pour plus d'information: francebenevolat-lille@wanadoo.fr

France Bénévolat Savoie :

Une première action a été lancée en 2008, en mobilisant une équipe de jeunes volontaires d'Unis Cité pour sensibiliser des jeunes de collèges et de lycées à l'engagement bénévole (intervention en classe avec des flyers conçus spécifiquement par Unis Cité).

Le projet ci après vise le même objectif mais avec un impact plus ambitieux sur les bassins de Chambéry/Aix les Bains :

I – CONSTAT :

Aujourd'hui, l'un des problèmes majeurs de notre société est le désengagement citoyen (bénévolat, engagement politique, volontariat, etc.) de la plupart de ses membres et en particulier des jeunes. Et pourtant, l'engagement et la prise d'initiative devraient être parmi les priorités de la jeunesse, tant leurs effets ont des conséquences bénéfiques sur leurs rapports à eux-mêmes, aux autres et à la société. Ce désengagement se vérifie sans distinction de classe sociale, de couleur et de sexe.

La déliquescence des rapports sociétaux en France en est une preuve, d'où la nécessité que nous nous investissions pour aider les jeunes à construire des espaces de citoyenneté dans leur quotidien, et en particulier avec ceux qui se sentent le plus éloigné du projet sociétal.

Pour faire face à cet enjeu, il est important :

1- de répondre à certaines questions :

- Qu'est-ce qu'un projet de jeunes ?
- Comment mettre en évidence les effets bénéfiques de l'engagement ?
- Comment s'engager dans un projet de groupe Volontaire ?
- Quelles sont les attentes des différents partenaires des projets : les jeunes, le groupe, l'établissement, les associations, France Bénévolat...
- En quoi le monde associatif peut leur permettre de vivre de nouvelles expériences ?
- Par qui et au travers de quelle personne ce projet peut être porté dans l'établissement ? Equipe éducative, référents de France Bénévolat...
- Comment accompagner les jeunes dans les reportages qu'ils feront sur l'engagement associatif en général et le bénévolat en particulier
- Quels moyens seront donnés (en termes de temps et de financement) ?
- L'intérêt du « Passeport Bénévole » ®, adapté aux Jeunes.

Pré-projet :

Rédiger un scénario, relatant l'histoire de différents projets de jeunes **en lien avec la citoyenneté active et la solidarité** pouvant par la suite être réalisé en court métrage ou sous différentes formes, photos, théâtre,.

Le scénario ferait apparaître tout l'intérêt de la démarche de projet avec aussi les aspects négatifs (frustration, ...), les relations avec les associations, l'importance de l'information, de la communication, du partage des compétences.

Initié par les jeunes, différentes entrées peuvent se prendre ainsi que plusieurs modalités.

- Un projet de solidarité ou d'écologie décliné par une association ou profiter de la structure de France Bénévolat comme « coquille à remplir » d'initiatives, de « creuset d'idées » qui ne seraient pas déjà initiées par des associations en place.
- Un projet qui insiste tout autant sur le but à atteindre que les moyens mis en œuvre pour y parvenir
- Un projet qui pourrait être lié au contrat d'objectif /projet d'établissement

Nous souhaiterions qu'au final soient réunis les travaux des jeunes participants et de leurs tuteurs (professeurs, C.P.E. et nous-mêmes) et que l'ensemble donne lieu à une fête LA FETE DE L'ENGAGEMENT qui serait l'occasion d'une belle et fraternelle illustration.

Les travaux collectés, dans différents domaines d'expression donneraient lieu à une sélection composée d'un jury mixte (jeunes et adultes) qui sélectionnerait les productions par domaine d'expression.

Celles-ci seraient présentées aux autres établissements d'année en année par secteurs géographiques du département : Combe de Savoie, Maurienne, Chautagne etc...

La démonstration doit être claire et faire apparaître que la solidarité et la valeur de chacun sont nécessaires pour établir le lien social et le renforcer

Préconisation concernant l'écriture du scénario ou des scénarii

- être rédigés à partir de réflexions de jeunes.
- présenter les Associations dans plusieurs situations (elles peuvent être choisies de manière aléatoire)

D'une manière générale, il est important d'éviter tout cliché caricatural et de tendre vers le vraisemblable. Un souci de respect de la parité hommes / femmes, de la diversité sociale sera recherché pour la totalité des scénarii

Il serait possible de faire également « le portrait d'un jeune bénévole » Comment est-il dans l'association, quel rôle joue t-il, qu'attend-on de lui ? Que retire-t-il de son engagement ?

France Bénévolat Savoie serait l'accompagnateur des projets et le coordinateur de l'action

Public visé : les jeunes du Bassin Chambérien et Aixois de 15 à 20 ans

- **Partenaires institutionnels:**

1. *Ministère de l'Education Nationale. Programmes Européen Jeunesse en action. (PEJA) Action 1-2 (joint)*
2. *Ministère de la Jeunesse des Sports et de la Vie Associative*
3. *L'association Civisme et Démocratie (CIDEM)*
4. *Le Conseil Régional*
5. *Le Conseil Général,*
6. *La C.A.F*
7. *Mairies de Chambéry, d'Aix les bains ; Année N*
8. *CIDJ.*

FB Sarthe : chantier de rénovation d'une fontaine (chantier international) :

L'idée de départ était de faire restaurer une vieille fontaine de la Ville (du Mans près de l'enceinte gallo-romaine) via un groupe de jeunes d'origine internationale.

Bien sur, c'est un projet dont les actions préalables ont plusieurs années : choix du chantier, partenariat avec la Ville, implication des Monuments de France...

Le chantier lui-même s'est déroulé sur 15 jours, pendant les vacances de Pâques 2008. 15 jeunes de 16 à 22 ans se sont mobilisés. Ils ont été largement identifiés par Concordia (voir fiche sur Cotravaux). C'est un groupe composé de 3 Coréens, 1 Allemand, 1 mexicain, 1 Américain et 10 jeunes locaux.

Outre l'action concrète de restauration et des activités culturelles, FB Sarthe a organisé des rencontres avec des associations, en particulier autour de la conservation du patrimoine et de la protection de l'environnement.

FB Pays Basque : action avec le Service Jeunesse de la ville de Biarritz :

En partenariat avec FB Pays Basque, le Service Jeunesse et Vie Associative de la Ville de Biarritz a organisé une réunion spécifique sur l'engagement des jeunes. 45 jeunes de 15 à 25 ans y ont participé.

Ont été présentés :

- Les conditions de création d'une Junior Association (voir fiche spécifique) ;
- Les modes de financements des projets des jeunes ;
- Des projets associatifs concrets : une action de 13 jeunes d'Un Centre Social en faveur d'un projet d'aide à l'enfance au Sénégal, un autre projet en faveur du Bénin...

France Bénévolat Narbonne organise un concours de dessins pour les collégiens sur le thème de la solidarité.

Pour la journée mondiale du bénévolat du 5/12/2007, FB Narbonne a organisé un concours de dessins pour les collèges de la ville de Narbonne., **sur le thème de la solidarité.** Tous les dessins ont été exposés dans un grand local municipal et les élèves ont pu continuer à dessiner et à peindre sur place pendant la journée du 5/12/ 2007.

Beaucoup de personnes, en particulier les parents d'élèves, ont pu passer dans cette exposition. La Ville de Narbonne a été associée à l'opération avec la présence du Maire adjoint chargé des associations.

Les principales actions du Centre Toulousain du Volontariat (CTV) :

Antenne Jeunes CTV : production de supports de communication spécifiques à l'intention des jeunes et permanence spécifique, en soirée, pour les jeunes qui ne peuvent pas venir aux heures d'ouverture du Centre (Au total, sur 465 personnes réellement orientées par le Centre en 2007, 154 ont moins de 25 ans. De septembre à décembre, ce sont plutôt des étudiants ou des lycéens qui souhaitent s'engager sur du soutien scolaire ou de l'accompagnement de personnes âgées ; ensuite, ce sont plutôt des demandeurs d'emploi ou des étudiants « en rupture de ban » qui cherchent leur voie par le bénévolat. Egalement des condamnés TIG qui viennent spontanément chercher des missions)

Ecole Pigier : présentation du bénévolat et du CTV aux élèves en début d'année ; à la suite de quoi des élèves (**en moyenne 12 par an**) donne du temps à des associations pour des activités de secrétariat et de comptabilité à raison d'une demi journée par semaine pendant 6 mois, **soit environ 12 jours par élève et par association**

France Bénévolat Loiret :

France Bénévolat Loiret a décidé de sensibiliser ses associations adhérentes sur les conditions de l'engagement des jeunes via une enquête qualitative menée par des deux étudiantes de licence, à la fois auprès d'associations et de jeunes. Les résultats de l'enquête, tels que rédigés par les deux étudiantes, donc avec un certain degré de naïveté, (Voir annexe), montre l'extraordinaire décalage entre :

- Les associations qui globalement n'ont aucune politique, ni aucun moyen spécifique pour se faire connaître et attirer et intégrer des jeunes,
- Des jeunes qui ne posent pas la question de l'engagement ou s'engagent dans des associations de jeunes, portés par des jeunes.

France Bénévolat Somme engage un partenariat avec l'Université de Picardie :

Le partenariat démarre à la rentrée universitaire 2008. La description des actions envisagées est présentée dans la convention ci-après :



Convention de partenariat

Université de Picardie Jules Verne (UPJV) / France Bénévolat Somme (FBS)

Préambule (exposé des motifs) :

Depuis plusieurs années, se sont nouées des coopérations formelles ou informelles entre l'UPJV et France Bénévolat Somme sous diverses formes : à travers l'AUETA (Université tous âges), par la participation de FBS à des séminaires de préparation à la retraite de personnels de l'Université, à travers les salons du Temps libre et du bénévolat organisés par FBS etc...

-L'UPJV, convaincue de l'intérêt pour la formation de ses étudiants des engagements associatifs/bénévoles et des multiples compétences qu'ils permettent d'acquérir (conduite d'opérations et de projets : maîtrise des outils pour faire ensemble, capacité à expérimenter et à innover, apprentissage de la vie de groupe et de l'animation d'équipes, lieu d'engagement civique/citoyen),

en sus et au-delà des aspects classiques de solidarité et de découverte du monde, et souhaitant les développer, à l'exemple de ce qui se pratique depuis plusieurs années dans les écoles d'ingénieurs et dans divers pays étrangers (Canada, Pologne etc.),

- FBS, membre du réseau national France Bénévolat, qui a retenu parmi ses objectifs prioritaires pour 2008 (et au-delà) le développement du bénévolat chez les jeunes, en nouant des partenariats souhaitables avec les diverses institutions concernées (écoles, centres de formation d'apprentis etc.), au premier rang desquelles l'UPJV,

Entre :

- l'UPJV, représentée par son président M. Fauré, dûment mandaté pour ce faire par délibération du Conseil d'administration de l'Université en date du ...
- et FBS, représentée par son président Francis Huglo, dûment mandaté pour cela par délibération de son Conseil d'Administration en date du

Il est convenu ce qui suit :

1. L'UPJV et FBS s'apporteront mutuellement tous les concours utiles pour la mise en œuvre des programmes définis d'un commun accord par le Comité de pilotage mis en place pour ce faire :

. Pour l'année universitaire 2008/2009, le premier comité de pilotage ainsi mis en place comprendra 8 membres :

4 représentants de l'UPJV : un vice président du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU°), François Hénot, Maître de conférences, Daniel Couapel, Chef de cabinet du Président de l'Université, un représentant des étudiants.

4 membres de FBS représentant des associations intéressées par ce partenariat

(Martine Letitre du CRIJ, Alain Almeras et Chantal Dumont, Isabelle Scottez)

.Ce Comité aura pour rôle de proposer les actions utiles au développement du bénévolat au sein de l'UPJV, de suivre leur mise en œuvre etc.

.Au terme de la première année de coopération les 2 parties sont convenus de se retrouver pour analyser les résultats obtenus, décider de la poursuite du partenariat ainsi noué et de ses conditions, prendre les mesures correctives nécessaires, décider de prolonger, de modifier leur coopération dans le sens le plus favorable aux objectifs poursuivis

2. La première action concrète menée en commun consistera à organiser le mardi 25 novembre prochain une journée de rencontres entre étudiants et associations (qui constituera un prolongement naturel aux précédentes éditions des rencontres « humanitaires »)

L'objet étant d'organiser une journée de rencontres entre associations de bénévoles et étudiant(e) s par le biais de stands associatifs, enrichie par une partie plus festive (inspirée de la « nuit du Bénévolat », organisée avec succès à Lille.

De 12 h à 17 h, les stands d'exposition seront au Campus (à la Rotonde), avec possibilité de programmer des conférences témoignages d'étudiants (notamment parmi les lauréats des projets étudiants des années antérieures).

Puis, à partir de 18 h jusque 24 h, les stands des associations accueilleront les étudiant(e) s dans le grand Hall de la Faculté des sciences (Pôle scientifique).

A partir de 20 h, un buffet est offert par Amiens Métropole, des animations sont assurées par des groupes musicaux associatifs.

Pour faciliter l'organisation de cette journée, FBS s'est assurée le concours :

- d'Amiens Métropole qui devrait accepter de financer la partie festive de cette journée rencontre (buffet et animations).
- de la DRDJS qui devrait financer tout ou partie des dépenses de communication.

L'UPJV mettra à la disposition de l'organisation ses moyens logistiques :

- en locaux : la Rotonde du Campus et un amphi, et le hall de la fac des Sciences
- en moyens matériels : grilles caddie, tables et chaises, vidéo projecteurs
- en personnel
- en mobilisant les associations étudiantes et les doyens de diverses composantes
- et en facilitant au sein de l'Université les actions de communication nécessaires pour que tous les étudiants reçoivent en temps utile les informations de nature à entraîner leur participation à cette journée.

FBS s'engage de son côté à mobiliser les associations concernées par le bénévolat des jeunes, à s'assurer de leur participation (une trentaine de stands) à étudier avec elles leurs besoins concrets pour leur participation à cette journée et les moyens de les satisfaire, à veiller à ce que les missions proposées soient en phase avec les attentes des étudiants et de l'UPJV

Et plus généralement à faire tout ce qu'il sera en son pouvoir de faire pour assurer la réussite de cette opération.

La communication sur cette journée sera définie d'un commun accord par une concertation entre les chargés de comm. de l'UPJV (M.Moussi), d'Amiens Métropole (Annick Carbonnier), de la DRDJS (M.Mars ?), et de FBS (Alain Almeras).

La logistique de cette opération sera préparée par un petit groupe comprenant, pour l'UPJV Daniel Couapel et François Hénot, et pour FBS Chantal Dumont et Jean Pierre Gueulle.

3. Les 2 parties conviennent de se réunir courant décembre pour étudier la suite à donner à cette première journée-rencontre du 25 Novembre 2008, pour mieux structurer la coopération ainsi initiée et proposer notamment les actions 2009 qui devraient s'inscrire dans le cadre du 40^{ème} anniversaire de la création de l'UPJV.

4. Plus généralement, les 2 parties conviennent de se faciliter mutuellement la tâche pour développer le bénévolat chez les étudiants à chaque fois que cela s'avérera nécessaire

Amiens, le2008

Le Président de l'Université Picardie Jules Verne Le Président de France Bénévolat
Somme

G.Fauré

F.Huglo

FB Rouen monte des Relais du bénévolat dans deux MJC :

Sous l'impulsion de la DDJS de Seine-Maritime, l'idée est venue de créer des Relais de France Bénévolat dans des MJC. Deux premiers Relais ont ainsi été créés à Duclair et Elbeuf.

Ce partenariat a deux objectifs :

- ces Relais locaux sont généralistes, et de ce point de vue, sont des quasi Antennes territoriales de FB, ouvertes à tous les publics et à toutes les associations ;
- mais la cible spécifique des jeunes, en particulier des jeunes peu favorisés compte du public des MJC, sera visé.

Au des missions normales (les Relais ont été équipés de tous les outils de France Bénévolat et les équipes ont été formées), des actions d'information et de sensibilisation spécifiques seront mises en place à l'égard des jeunes. Les MJC jouent ainsi à plein leur rôle fondamental d'éducation populaire.

V. Démarches inter générationnelles

ACCORDAGES

www.accordages-intergeneration.com :

Accordages est une association fondée en 2000, pour recenser, développer et valoriser les pratiques de solidarité intergénérationnelle.

On note qu'historiquement, les démarches intergénérationnelles ont émané principalement de ceux qui travaillent au côté des personnes âgées, et à qui le monde gériatrique clos sur lui-même semblait invivable en l'état.

Des ponts ont d'abord été établis entre le monde des retraités et celui des loisirs culturels. Certaines maisons de retraite ont établi une coopération avec les maisons de quartier, permettant un ancrage dans la vie locale culturelle et associative. (cf. Colombes).

Ce sont donc le plus souvent des démarches locales, nées d'initiatives isolées et spontanées.

L'objectif d'Accordages dans un futur proche est de transformer le réseau virtuel qu'elle a rassemblé grâce à son site Internet en un réseau réel d'acteurs engagés dans l'intergénération. La force d'un tel réseau serait d'encourager et propager les initiatives intergénérationnelles, de pouvoir présenter aux élus les enjeux de cohésion sociale et les succès de telles initiatives. (formation à la réalisation de projets, constitution de conseils des sages pour les équipes municipales).

Autant les retraités et ceux qui travaillent avec des personnes âgées sont demandeurs et initiateurs de projets intergénérationnels, autant les écoles et les structures d'éducation sont parfois méfiantes et réticentes. L'initiative peut cependant venir de l'école, spécialement lorsqu'il s'agit d'enfants en difficulté, pour qui le contact avec des personnes âgées va offrir un soutien bienveillant.

Les services de la petite enfance commencent à porter des projets.

Les pratiques et les idées préconçues évoluent : il y a 10 ans, il semblait inconcevable de faire appel à des retraités pour accompagner des jeunes, aujourd'hui, les missions locales sont demandeuses. A noter : la difficulté est davantage de faire travailler les acteurs sociaux ensemble que les publics eux-mêmes.

On constate que les structures d'encadrement et de formation des jeunes tendent à cloisonner les classes d'âge, et donc à isoler les jeunes. Il semble urgent de permettre aux jeunes de sortir des réseaux uniquement professionnels et familiaux. Le rapport à une autre classe d'âge leur offre un cadre constructif.

L'intergénération bénéficie de 2 réseaux :

- la sociabilité de proximité
- l'accompagnement éducatif

Comment favoriser l'engagement intergénérationnel des bénévoles ?

Ce qui caractérise l'engagement bénévole des jeunes, c'est que les jeunes préfèrent s'engager dans un projet, qui aboutit à une réalisation; en outre, l'engagement doit pour eux avoir une dimension initiatique et permettre un apprentissage.

Bilan : Les jeunes et l'intergénérationnel :

Les jeunes s'impliquent dans les projets intergénérationnels, mais en sont encore rarement initiateurs (on remarque quelques initiatives comme *Se Canto*, association créée par des jeunes étudiants et professionnels qui, regroupés en chorale, animent les maisons de retraite).

C'est en décroissant la sphère de l'éducation, en offrant aux jeunes d'autres interlocuteurs que ceux de l'école et de la famille que l'on peut favoriser l'engagement intergénérationnel des jeunes.

Ce sont la bienveillance et la gratuité qui sont à réhabiliter dans les échanges entre générations. La cohésion sociale en dépend.

De nombreuses expériences portant sur ce chapitre des coopérations intergénérationnelles sont issues de « la banque d'expériences » d'Accordages (voir www.accordages-intergeneration.com).



Association loi 1901 sans but lucratif reconnue d'intérêt général

Président : Serge Baudo

Siège social : 38 rue Servan - 75544 Paris Cedex 11 - Tél. : 01.48.06.77.24

Email : contact@coeurenfete.org - SIRET 484 065 420 00024

Site Internet : www.coeurenfete.org

RETISSONS LES LIENS ENTRE GENERATIONS PAR L'ACTION CULTURELLE

Cœur en Fête, une action sociale et culturelle

Quelle place donnons-nous aux personnes âgées dans notre Société ? À l'origine de la création de Cœur en Fête, en 2005, un constat établi par le chef d'orchestre Serge Baudo : il est urgent de changer les comportements à l'égard de l'âge. Il réfléchit alors à la mise en œuvre d'un travail pédagogique autour du bénévolat et de l'animation culturelle en direction des personnes âgées avec les élèves des conservatoires artistiques, écoles, collèges, lycées et centres culturels. En juillet 2005, l'association Cœur en Fête naît pour mettre ce Projet en actes.

Une passerelle entre les conservatoires et les maisons de retraite

L'association s'est donné quatre objectifs : aider les personnes âgées à mieux vivre en recréant du lien social ; créer des passerelles entre les générations par l'action culturelle ;

favoriser l'apprentissage de la solidarité des jeunes par une démarche éducative, le bénévolat ; valoriser le talent des jeunes en leur donnant la possibilité de jouer en public. En proposant aux jeunes de participer à des actions solidaires, l'association Cœur en Fête a pour ambition d'encourager l'initiative des jeunes en faveur d'une partie de la population délaissée tout en leur permettant d'exprimer leur talent devant un auditoire bienveillant, de type relationnel petits-enfants et grands-parents, et leur faire prendre confiance en eux.

Avec le soutien des directeurs d'établissement et leurs professeurs, Cœur en Fête propose ainsi aux élèves de présenter leur travail (extrait d'œuvres musicales, pièces de théâtre, chorégraphie, etc.) aux personnes âgées dans les EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes), clubs du 3^e âge et résidences foyers, et dans la mesure du possible, par des actions de proximité favorisant les échanges et la création de liens entre générations.

L'action, prévue dans un premier temps à Paris, s'étendra dans les prochaines années à la région parisienne et à la province.

650 bénévoles, plus de 250 animations

En seulement deux ans, Cœur en fête a organisé plus de 250 animations, touchant ainsi près de 9 000 personnes âgées. 650 bénévoles ont participé cette année à ces spectacles (450 bénévoles y avaient pris part en 2006).

L'action culturelle et intergénérationnelle de Cœur en Fête remporte un vif succès tant auprès des personnes âgées, des responsables et animateurs des structures d'accueil, qu'auprès des élèves et responsables des écoles et conservatoires artistiques.

Les animations de Cœur en Fête répondent à plusieurs attentes non satisfaites : celle des personnes âgées isolées dans leur maison de retraite qui aspirent à garder le contact avec leur famille et l'ensemble des générations ; celle des nombreux jeunes prêts à s'investir dans des actions sociales par le bénévolat ; celle des directeurs et professeurs d'établissements artistiques qui souhaitent faire un travail pédagogique avec leurs élèves en organisant des spectacles bénévoles dans les maisons de retraite, mais qui y renoncent faute de temps et de moyen.

Une action soutenue et reconnue

Ces actions de proximité favorisent les échanges et la création de liens entre générations. Toutes ont été rendues possibles grâce aux partenariats exemplaires avec le CASVP (Centre d'action sociale de la Ville de Paris) et l'ensemble des conservatoires artistiques de la Ville de Paris.

Toutes les animations de Cœur en Fête sont gratuites, seule l'adhésion de 30 euros est demandée aux maisons de retraite, l'action de Cœur en Fête étant basée sur le bénévolat.

En 2006, Cœur en Fête a été soutenu par la Ville de Paris, les groupes Aviva et Novalis. **Cette même année, le Groupe AG2R a décerné à l'association le premier prix des Trophées de l'innovation sociale 2006 pour son initiative d'animation culturelle intergénérationnelle.**

UNE ACTION SOCIALE ET CULTURELLE

La solitude des personnes âgées

À l'origine de cette volonté, un constat : l'urgence d'un changement des comportements à l'égard de l'âge. Quelle place donnons-nous aux personnes âgées dans notre société ? Leur parole est-elle entendue ?

Pour beaucoup des personnes âgées, vieillir est ressenti comme un sentiment d'abandon et de solitude, un facteur de discrimination et d'exclusion.

“Nous ne sommes pas des lits, ... mais des personnes. Tant qu'on a un cœur qui bat, on existe. Notre entrée en maison de retraite ne doit pas être synonyme d'enfermement et de renoncement ».”

Extraits du livre *Vivre au grand âge*, de Joëlle Chabert, Bernard Ennuyer, Daniel Grunwald, Catherine Gucher, Pierre Hæhnel et Marie-Ève Joël, Éditions Autrement Essais.

Les changements économiques et sociaux amorcés dans les années 60 ont conduit parents et enfants à ne plus vivre sous le même toit. Un vaste mouvement de décohabitation s'est opéré au sein de la Société Française. L'accroissement de la population, et notamment l'allongement de l'espérance de vie, ont contribué à changer profondément leurs conditions de vie.

Aider les personnes âgées à mieux vivre

Les personnes âgées d'aujourd'hui veulent rester au cœur de la vie, garder le contact avec leur famille et l'ensemble des générations.

Une personne âgée a un véritable parcours de vie à la fois comme enfant, adolescent et adulte, grâce à son éducation, sa vie professionnelle et sociale. Sa richesse et son expérience contribuent à tisser les liens entre générations et participent à la cohésion sociale. Permettre aux personnes âgées de continuer à s'impliquer dans leur environnement et à maintenir des liens sociaux, c'est s'enrichir soi-même, mais c'est surtout aider les personnes âgées à mieux vieillir, à mieux vivre.

“ ... Si la solitude – qui est certainement l'un des phénomènes les plus marquants de notre société – ne concerne évidemment pas que les seules personnes âgées, elle les frappe avec d'autant plus de force que le sentiment d'être seul, voire d'être inutile socialement, s'associe plus souvent que dans d'autres tranches d'âges à l'isolement social.

... C'est aussi l'un des objectifs du programme national pluriannuel “Bien vieillir”, ... de favoriser l'émergence d'actions innovantes sanitaires, culturelles, sociales... comportant une démarche transversale intergénérationnelle afin de lutter contre la montée des individualismes et de faciliter le développement des liens entre les générations.”

Extraits du discours du 16 mai 2005 de Mme Catherine Vautrin, Secrétaire d'Etat aux personnes âgées.

Un projet éducatif par l'apprentissage de la solidarité

En proposant aux jeunes de participer à des actions solidaires en faveur des personnes âgées, l'association Cœur en Fête souhaite aider les jeunes à mieux appréhender le concept de parcours de vie et la notion de l'âge "grandir et vieillir", leur faire prendre conscience des responsabilités que chaque génération a vis-à-vis des unes et des autres, les préparer à devenir les adultes de demain.

Valoriser le talent des jeunes

L'éducation artistique et culturelle concourt à la formation intellectuelle et sensible des enfants et des jeunes. Si toute action artistique passe nécessairement par le plaisir, l'apprentissage artistique demande néanmoins travail, discipline et rigueur.

En donnant aux jeunes la possibilité d'exprimer leur talent face à un auditoire bienveillant, Cœur en Fête souhaite récompenser leurs efforts et les aider à prendre confiance en eux.

LES FACTEURS DE SUCCES

Des jeunes solidaires

Les 250 animations réalisées en deux ans avec la participation de 650 bénévoles en 2007, dont certains sont venus à de nombreuses reprises, témoignent du grand intérêt que portent les jeunes et leurs professeurs à l'action de Cœur en Fête.

Toutes les générations représentées

Si l'action culturelle et intergénérationnelle est principalement animée par les jeunes générations, les moins jeunes n'en sont pas exclus. Ainsi, nombre d'amateurs de toutes générations confondues participent bénévolement et avec bonheur aux animations de Cœur en Fête. Parfois même, bénévoles et résidents des maisons de retraite conjuguent leur talent en jouant ensemble des extraits d'œuvre musicale.

Des animations de qualité

Les animations sont toujours variées et de qualité, les élèves et leurs professeurs proposant les œuvres travaillées au sein des écoles et conservatoires artistiques. Tous les niveaux de formation sont représentés. Certaines animations auront la saveur de la découverte de la musique et son apprentissage par de jeunes enfants, tandis que d'autres permettront de découvrir de jeunes artistes accomplis possédant déjà une belle maîtrise de leur art.

Une programmation diversifiée

La programmation de Cœur en Fête s'étoffe chaque jour par des propositions toujours plus variées. C'est ainsi que Cœur en Fête a eu le plaisir d'avoir la participation de jeunes instrumentistes (pianistes, flûtistes, guitaristes, harpistes, etc.), des chorales, des classes de musique de chambre, de jazz, de chant avec le Stabat Mater de Pergolèse, la présentation d'une opérette "Les aventures du Roi Pausole" opérette en trois actes d'Arthur Honegger, de trois petits opéras avec "Rita" de Donizetti, "La servante maîtresse" de Pergolèse et "Le médium" de Menotti, des extraits de pièce de théâtre avec "On purge bébé" de Georges Feydeau et "La jument du roi" de Jean Canoles.

Parallèlement aux propositions musicales, les arts dramatiques et la danse ne sont pas en reste avec la participation des élèves de Jean-Laurent Cochet dans "On purge bébé" de Georges Feydeau et celle de la compagnie Swingteam, créée et dirigée par Sharon Kirch, avec son spectacle autour du swing des années 1930-1940 et des extraits de West Side Story.

Pour plus d'information sur notre programmation, nous vous conseillons de visiter notre site Internet :

http://www.coeurenfete.org/nos_animations_2007.html

Une organisation responsable

Le sérieux de l'organisation mis en place et l'encadrement des animations participent au succès de Cœur en Fête. Les jeunes et leurs professeurs, ainsi que les responsables des maisons de retraite, savent pouvoir compter sur notre sens des responsabilités, notre écoute, notre flexibilité, notre réactivité et notre bonne humeur.

Notre très bonne connaissance du mode de fonctionnement des conservatoires nous a amenés à donner la plus grande liberté aux élèves et à leurs professeurs dans leur appréciation de leur possible participation aux animations de Cœurs en Fête afin qu'en aucun cas cette collaboration ne soit une surcharge de travail.

Nous avons donc mis en place une méthode toute simple. Les élèves, et leurs professeurs prennent contact avec l'association et proposent, à leur convenance, leur programme et leurs dates de disponibilité. Cœur en Fête, en fonction de ce programme, du nombre de participants, de leur âge et de leurs dates de disponibilité, trouve les structures d'accueil adaptées (EHPAD, clubs du 3^e âge et logements foyers) afin de les recevoir dans les meilleures conditions.

Après chaque animation d'une durée de 45 à 60 minutes, un goûter est offert par la structure d'accueil afin de favoriser les rencontres entre les personnes âgées et les jeunes.

Pour chaque animation, un plan d'accès est adressé aux jeunes ou à leurs professeurs avec l'adresse de la structure d'accueil, l'heure du rendez-vous, le nom et le téléphone de l'animatrice, le nom et le téléphone du membre de l'association présent lors de l'animation.

Sur place, un membre de l'association accueille les jeunes, les professeurs et les parents, les présente à l'animateur, leur fait découvrir le lieu de l'animation, leur explique ce qu'est un public de personnes âgées en maison médicalisée. Il est essentiel de prévenir les jeunes de certains comportements de personnes âgées en état de souffrance qui pourraient les

déstabiliser. C'est au membre de l'association présent et avec l'aide de l'animatrice de veiller au bon déroulement de l'animation.

SE CANTO

www.se-canto.com

"L'association qui n'a pas attendu la canicule pour s'occuper des personnes âgées."

Se Canto est une association fondée par des jeunes en 1998, ouverte à ceux de tous âges qui souhaitent animer la vie des maisons de retraite par le chant et par la rencontre. L'objectif est de recréer un lien social autour des personnes âgées, par un moyen fédérateur car apprécié à tout âge : le chant traditionnel.

Se Canto est présent dans une quinzaine de villes avec 25 équipes et plus de 450 membres bénévoles. L'association visite plus de 1500 résidents, tous les mois.

Valeurs de l'association :

Le maintien des liens sociaux réguliers entre les résidents et les jeunes n'est pas très courant.

Or, les personnes âgées ont une place et un rôle dans notre société. En rétablissant le lien entre les générations, un lien pour faire circuler la vie et ne pas rompre l'histoire, l'association tente de mettre en avant la contribution à la vie économique, sociale ou culturelle des personnes âgées. Elle essaie aussi de valoriser le bénévole en lui permettant de découvrir et d'apporter sa pierre à la construction de l'intergénérationnel.

Le chant n'est ne fait qu'un prétexte, un support au service de la rencontre et de la relation. Les chants sont choisis pour transmettre de la joie, des bons souvenirs : chants traditionnels, polyphonie... Les équipes ne se considèrent pas véritablement comme des chorales, elles s'efforcent d'apprendre de nouveaux chants, mais elles mettent en avant la joie dans l'interprétation et la convivialité.

A partir des chants, les deux groupes (les bénévoles et nos aînés) peuvent entrer doucement en contact. Les timidités sont désinhibées et les appréhensions inhérentes à chaque rencontre s'effacent. A cela s'ajoutent quelques fous rires et une bonne dose de simplicité : la rencontre peut se faire.

Les chanteurs essaient de faire participer les personnes âgées en les faisant chanter avec eux, ce qui implique un mélange des bénévoles avec les résidents, et ce, dès le début de l'animation, un partage des partitions, une connivence qui se crée. Après l'animation, il y a un goûter, les langues se délient, les yeux pétillent, la magie opère

Moyens de l'association :

L'association a mis en place des conventions avec les établissements de retraite, et organise la journée « Maison de Retraite en Fête ». Ce projet vise à réunir de façon festive, autour de la personne âgée, pour une journée (si possible commune à toutes les équipes) la famille et les habitants du quartier. Cette journée vise à revaloriser et faire (re)connaître la personne âgée au sein de son cadre de vie.

Pour créer une dynamique entre bénévoles, des week-ends nationaux ont lieu, et une lettre Se Canto est publiée mensuellement. Les équipes se retrouvent pour répéter les chants, ce qui permet d'approfondir les liens entre bénévoles.

Se Canto a été récompensée par les Trophées de l'Innovation sociale AG2R.

L'informatique, mais c'est simple ! ACCES en Vendée : (Source Accordages)

Lutter contre la fracture numérique en mettant à disposition des habitants un lieu équipé et en organisant des formations.

Public : Enfants et adolescents / Jeunes adultes de moins de 25 ans / Adultes / Retraités

Partenaires : Communauté de Commune du Pays de Palluau et Conseil Général de Vendée

Date : 2005

Genèse et Montage du projet

Présentation du porteur

ACCES est une association de la Communauté de commune du Pays de Palluau créée en juin 05, ouverte à tous. Elle a pour vocation de promouvoir la culture et le sport.

Le Cyberclub-Association Acces est une activité issue de cette association dans le but d'offrir un accès facile à l'utilisation d'un PC et d'Internet (étudiants, touristes, etc.), de proposer des cours d'initiation Windows, traitement de texte et Internet à des tarifs accessibles à tous, et de permettre aux personnes à la recherche d'emploi, de faire leur CV et des recherches d'emploi sur Internet (ANPE trop loin et restriction d'accès Internet).

Genèse

Notre public est rural et sans la volonté du Conseil Général de Vendée, nous serions encore sans Internet haut débit. Avec le haut débit arrivant dans les foyers, la donne a changé. La demande du « comment ça marche » et « combien ça coûte », et « je n'ai pas les moyens financiers » nous ont poussés à créer un lieu accessible à tous.

Mise en oeuvre de l'action

Les participants

- ▶ Les jeunes, à partir de 12 ans
- ▶ Des étudiants évidemment pour la rédaction de leurs travaux
- ▶ Des chercheurs d'emploi pour la consultation de site impossible à l'ANPE et rédiger leur CV
- ▶ Les touristes pour prendre connaissance de leurs courriers/affaires et les étudiants étrangers pour prendre connaissance de leur cours et/ou inscriptions aux écoles

Pour les cours d'initiation : des adultes et des retraités, en majorité des femmes, la plus

jeunes la quarantaine et la plus âgée 78 ans

Rencontres entre les publics

Les publics ont été informés par la presse locale, affichage dans les mairies et résidences mobile home/campings locales et chez les commerçants de nos communes.

Activités

Les rencontres ont lieu dans le local du club.

- ▶ Accès libre tous les jours : bureautique, Internet, etc.
- ▶ Stages d'initiation : deux fois par semaine à raison de 2 heures (14h30 à 16h30 ; 18h30 à 20h30).

Des cours sont montés à la demande, par petits groupes de 3 à 5 personnes maximum.

Animation :

Aucun intervenant extérieur.

Toutes les personnes sont bénévoles :

- ▶ 3 assurent chacun son tour chaque après-midi la permanence.
- ▶ 2 donnent des cours Windows et Word
- ▶ 2 donnent des cours Internet/Outlook
- ▶ 1 donnera le cours de retouche photo

Financement, administration et logistique

Partenaires opérationnels

Un artisan local assembleur de PC (remise de prix sur les matériels, conseils, publicité)

Partenaires financiers

- ▶ Communauté de Commune du Pays de Palluau
- ▶ Conseil Général de Vendée

Budget estimé de l'action : 7 000 €

Bilan et Perspectives

Le libre service est fréquenté régulièrement par les étudiants et chercheurs d'emploi. Le mercredi par des ados (surveillance d'un adulte).

Des hommes et des femmes presque en parité, plutôt des jeunes.

16 personnes ont suivi les cours en 6 mois, âgés entre **40 et 78 ans**, dont 90% des femmes. Ces personnes sont issues du monde agricole, industriel...

Les demandes des couples de retraités sont en croissance.

Ces personnes sont motivées à la fois par des utilisations personnelles (communiquer avec leurs enfants et petits enfants) mais aussi pour des raisons professionnelles et de leur engagement bénévole (retraités) au sein d'associations : traitement de textes pour rédiger des comptes-rendus, Excel pour la gestion.

Difficultés rencontrées

Le recrutement de bénévoles est le plus gros problème, de ce fait, nous ne pouvons pas répondre aux demandes de stage le soir pour les gens qui travaillent.

Aucun financement d'un animateur à mi-temps pour l'accueil.

Nous utilisons des logiciels freewares à l'exception d'Office (pour les prochaines versions nous utiliserons OpenOffice.org), car trop chers d'acheter des licences pour chaque machine. Ce qui par contre permet aux futurs utilisateurs de découvrir qu'il y a beaucoup d'outils sérieux et gratuits.

➡ Organisme porteur :

"Cyberclub-Acces"

10 rue du Calvaire

85190 Maché Pays de la Loire

Tél: 02 51 55 64 60

Site: www.cyberclub-acces.org

Email: cyberclubacces@wanadoo.fr

Contact: [ROBERT Jean-Claude](#) président exécutif

VI. Démarches d'acteurs locaux

Maison des Initiatives Etudiantes à Paris

Les associations étudiantes sont nombreuses à Paris : Afin de répondre au manque chronique de ressources des associations étudiantes et leur permettre de devenir les pivots de l'animation d'une vie étudiante riche et innovante. L'ouverture de la Maison des initiatives étudiantes (MIE) le 21 juin 2002 a répondu à ce double objectif. Avec la naissance au cœur de la capitale d'un établissement de quelques 1000 m², Paris s'est doté d'un espace unique en Europe, qui depuis a fait des petits (Lyon, Nantes...).

"Territoire étudiant" sous responsabilité municipale, trait d'union entre l'administration parisienne et les acteurs associatifs étudiants, elle associe ses usagers à toutes les étapes de son développement, de l'aménagement de l'espace (cafétéria "Arts décors", expositions permanentes, fresques, etc.) à la programmation des moments de rencontres et de débats qui font vivre le lieu.

Point de ralliement, incubateur associatif, lieu d'innovations et d'expérimentations, la Maison a pour mission d'aider à la concrétisation et au rayonnement des nombreuses initiatives étudiantes parisiennes.

Centre d'aiguillage et lieu de ressources, la Maison fait le lien entre les acteurs étudiants et le monde qui les entoure en multipliant les passerelles avec différentes sphères et en s'appuyant sur des projets exemplaires, inscrits dans la ville et soucieux de l'intérêt public.

Lieu de vie foisonnant, elle accueille l'organisation d'expositions, conférences et projections des étudiants et organise ses propres événements (par exemple le festival artistique étudiant, « Ici et demain »).

Parallèlement, la Maison affirme son rôle de médiatrice démocratique en abritant le siège du Conseil parisien de la vie étudiante, relais entre le monde étudiant et la Mairie de Paris.

La MIE héberge en ses locaux une radio étudiante associative :

Radio Campus Paris

Elle a été fondée en 1998 avec pour volonté de créer un nouveau média alternatif pour tous les étudiants franciliens..

En 2003, la radio installe ses studios à la Maisons des Initiatives Etudiantes, dans le 11^e arrondissement. Campus Paris émet alors 24h/24 en streaming sur Internet. Le CSA lui attribue une demi-fréquence sur la bande FM parisienne.

Depuis septembre 2004, Radio Campus Paris émet de 17h30 à 05h30 sur le 93.9 FM, et toujours 24h/24 sur www.radiocampusparis.org

Radio Campus Paris est une association loi 1901 gérée par des étudiants, pour les étudiants de Paris et d'Île de France.

Aujourd'hui, elle regroupe un salarié et 200 membres actifs, en majorité étudiants et tous bénévoles : animateurs, chroniqueurs, réalisateurs, techniciens et administrateurs.

Tournée vers les étudiants, Campus Paris s'adresse à tous les esprits curieux et indépendants.

Pour la saison 2007-2008, elle propose une quarantaine d'émissions alternant l'info, la culture et tous les genres musicaux.

Sa programmation musicale reflète cet éclectisme : pas de singles formatés sur le 93.9, mais des découvertes, des fondamentaux, et encore des découvertes.

Radio locale, Campus Paris informe des événements culturels et étudiants qui se déroulent au quotidien.

Radio citoyenne, elle encourage les nouvelles créations en s'associant toute l'année à des projets innovants (événements étudiants, concerts, théâtre, cinéma...).

Une démarche collective en Seine St Denis :

19 000 associations, 1/10 avec salariés.

Peu de jeunes dirigeants.

350 000 adhérents.

Qui, quand, quoi, comment impliquer les jeunes dans les associations ?

"Les jeunes restent trop souvent des consommateurs d'activités. Ils sont peu associés à la vie et à la gestion de l'association et participent peu aux instances décisionnaires.

Parfois les associations reprochent aux jeunes leur manque de motivation à s'impliquer. Elles ne remettent pas pour autant en question leur propre mode de fonctionnement.

Certaines études ont montré que les jeunes font confiance aux associations pour transformer la société, les jugent efficaces et démocratiques. Elles constituent souvent pour eux un moyen de s'intégrer dans l'espace social de manière constructive et valorisante.

*Les jeunes qui participent à la définition et à la mise en œuvre de projets de loisirs en retirent une satisfaction personnelle et une reconnaissance de la part des adultes. **Cela constitue***

souvent un premier pas vers une prise de responsabilité plus importante. Ils passent ainsi du rôle de consommateur d'activité à celui d'acteur dans l'association.

- **Structures spécifiques aux jeunes :**

Il existe des dispositifs pour associer et faire participer les enfants et les adolescents : les Junior Associations, les Associations temporaires d'Enfants citoyens (ATEC), les conseils d'enfants et de jeunes...

- **Associations impliquant les jeunes :**

L'implication des jeunes dépend d'une réelle volonté de l'association. Pour ce faire, elle définit son projet en s'ouvrant aux jeunes, en se mobilisant et en se dotant de moyens et de ressources nécessaires.

Les associations qui bénéficient d'un agrément de Jeunesse et d'Education Populaire (JEP) ont inscrit la participation des jeunes de plus de 16 ans dans leurs statuts.

- Les moyens humains : il est essentiel que les acteurs de l'association soient disponibles pour assurer l'accueil et l'accompagnement des jeunes mais aussi les encourager, les conseiller et les écouter.
- L'accueil : de la qualité de l'accueil dépendra la motivation des jeunes à s'investir.
- L'accompagnement
- La communication : adapter le discours, favoriser la prise de parole, rendre accessible les informations, définir et expliquer le vocabulaire.

Impliquer un jeune prend du temps. Concilier travail scolaire, activités et vie associative représente une difficulté pour les jeunes, d'où la nécessité d'adapter les horaires à leurs rythmes. C'est un processus long. Maintenir la motivation, prévenir les décrochages, assurer une implication dans la durée nécessite de prendre le temps de réfléchir en amont sur les conditions et mise en œuvre d'un accompagnement adapté.

DDJS de l'AIN

Mylène FEBVRE : Tél. 04 74 23 66 77 (DDJS)

Laurent FLECHET Tél. : 04 74 23 85 84. (Programme Envie d'Agir).

Laurent.flechet@jeunesse-sport.gouv.fr

Du 14 mai au 23 juin, le Rés'AIN, réseau départemental des accompagnateurs de projets de jeunes dans l'Ain, organise le Mois de l'engagement qui a pour but d'accompagner et de valoriser les projets réalisés par les jeunes de l'Ain et de promouvoir les dispositifs d'aide aux initiatives des jeunes. Vous avez entre 11 et 30 ans. Vous avez un projet mais vous ne savez pas comment le réaliser. Vous avez conduit un projet et vous pouvez venir l'illustrer.

DDJS de Seine-Maritime :

Voir plus haut l'expérience de France Bénévolat Rouen : la DDJS de Seine-Maritime est très largement à l'origine du rapprochement entre FB et les deux Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC) de Duclair et d'Elbeuf, pour y créer des Relais du Bénévolat. Les expérimentations en cours peuvent donner lieu à extension dans d'autres MJC de Normandie, voire d'ailleurs.

VII. Expériences étrangères de terrain

1- EN ANGLETERRE

CONTEXTE :

Au Royaume Uni, le bénévolat est porteur d'une longue tradition, en particulier à travers ses Charities.

En dépit de ce contexte favorable³, comme dans d'autres pays européens, l'engagement des jeunes se heurte parfois à des barrières culturelles⁴ et fait l'objet d'une active promotion qui se caractérise par :

- une volonté politique forte et pérenne sur deux décennies,
- deux projets d'envergure nationale, illustrant « la continuité dans le changement » : **MV** (1999 – 2008) et **Vinvolved** (2008-2013),
- des moyens de mise en œuvre à la hauteur des ambitions affichées,
- une coopération entre les Pouvoirs Publics et le Tiers Secteur,
- une gestion du temps dynamique quant au déroulement des opérations (« on le dit, on le fait »).

« VINVOLVED », BREF HISTORIQUE :

Ce programme bénéficie du travail antérieurement accompli dans le secteur du bénévolat et communautaire, singulièrement du succès avéré de « **Millenium V** ».

« **MV** » avait pour objectif de proposer aux jeunes de 16 à 24 ans des opportunités de bénévolat de qualité et très diversifiées, pouvant se chiffrer jusqu'à 200 heures de travail par an.

Plus de 140 projets ont été lancés avec succès dans 9 régions de l'Angleterre et, en 2006, notamment, plus de 40 000 jeunes ont été concernés ; ce qui leur valait, comme les années précédentes, des signes de reconnaissance (MV certificates).

³ En référence à la monographie de France Bénévolat d'avril 2005 (www.francebenevolat.org)

⁴ En référence au séminaire de mai 2007 organisé par le CEV à Skopje : « You : Vol » (www.cev.be/youvol.htm)

Lorsque leur bénévolat atteignait ou dépassait 200 heures ils étaient gratifiés d'un prix d'excellence (diplôme signé par le Premier Ministre).

On retrouve dans le nouveau programme « Vinolved » les principes fondateurs de MV et, en cohérence avec les recommandations de la Commission Russel, « Vinolved » soutient les objectifs suivants :

- **transformer le bénévolat des jeunes et son image**, ce au profit de la Société comme des jeunes eux-mêmes,

- **instaurer un changement durable**,

- **faire du bénévolat un moment précieux dans la vie des jeunes**,

- **créer une nouvelle culture**, selon laquelle il est *naturel* pour les jeunes de faire du bénévolat et *naturel* pour les organisations de les soutenir pour le faire, parce que les bénéfices du bénévolat sont largement compris et célébrés »,

- **Faire en sorte que** : partout sur le territoire, des organisations petites, moyennes et grandes offrent aux jeunes, de 16 à 25 ans des opportunités de bénévolat, que ce soit pour une courte durée, un mi- temps ou un temps complet. (Tous les jeunes sont concernés, notamment, ceux qui appartiennent à des milieux défavorisés ou pour qui, peut-être, le bénévolat ne représente pas une tradition).

Ces déclarations ne procèdent pas d'effets d'annonce, comme le démontrent l'économie du Projet et les précautions prises à différents niveaux de sa mise en œuvre.

ECONOMIE DU PROJET :

Selon la Commission Russel, il convenait de renforcer les effectifs de personnels qualifiés pour :

- créer de nouvelles opportunités de bénévolat dans *tous* les secteurs d'activités,

- soutenir le travail en réseau et en équipe, dispenser de la formation, partager les bonnes pratiques,

- recruter et placer les jeunes bénévoles, les conseiller et les orienter, les aider à mettre en place leurs projets,

- encourager les organisations de la communauté en sorte qu'elles soient plus nombreuses pour ouvrir leurs portes aux jeunes,

- aider celles qui sont déjà intéressées pour engager de jeunes bénévoles.

Dans ce contexte, sont créées des équipes, les « **Vinvolved teams** ». Elles constituent un réseau d'experts de terrain qualifiés qui jouent un rôle capital pour répondre à l'ensemble des besoins énumérés ci-dessus.

Ces équipes sont chargées, par ailleurs, de recruter des « **Youth Action Teams** » (YAT) pour former un réseau de jeunes bénévoles agissant, au niveau local, comme « ambassadeurs » auprès d'autres jeunes afin de leur donner envie de faire du bénévolat.

Grâce à ce dispositif, partout sur le territoire, les jeunes comme les organisations doivent pouvoir prétendre à la même qualité de service au regard de tous sujets ayant trait au bénévolat.

« V » a engagé d'abord 93 « Vinolved teams » puis 14 autres équipes, ce qui constitue, aujourd'hui, une force opérationnelle de 107 unités.

Selon les prévisions, les « Vinolved teams » devraient soutenir la création de quelque 425 000 opportunités de bénévolat et coopérer avec au moins 6 000 organisations.

UN ROUAGE ESSENTIEL DANS LE DISPOSITIF : « V20 » :

V20 est le Conseil de la Jeunesse de V et l'héritier direct de **YABsters**, Conseil de la Jeunesse de la Commission Russel, qui s'était distingué par sa créativité à l'occasion de la consultation nationale de l'automne 2004 : Celui-ci avait rendu la campagne accrocheuse en envoyant des cartes postales et il avait donné une nouvelle dimension aux procédures standard de consultation du Gouvernement en engageant des milliers de jeunes à répondre selon leurs idées. Un site interactif, conçu et lancé par cette même équipe avait séduit 6000 jeunes pour remplir des questionnaires.

Dans son rapport, la Commission Russel précisait : « *V* » doit donner aux jeunes une voix forte au regard de ses procédures de décision et un rôle significatif de conseil dans sa gouvernance ».

V20 transcrit donc cette recommandation dans les faits.

Recrutés annuellement dans toute l'Angleterre, les membres de V20 travaillent au cœur de « V », agissent comme consultants et jouent un rôle primordial pour véhiculer les messages de la charity.

Au nombre de 20, ils ont de 16 à 25 ans. Certains ont une grande expérience du bénévolat, d'autres sont novices dans ce domaine. Tous partagent la conviction que le bénévolat des jeunes est « gravé » dans la conscience nationale.

4 membres de V20 siègent au conseil d'administration de V et participent à toutes les décisions ; ce qui reflète l'engagement pris par V de mettre les points de vue des jeunes au cœur du travail de la charity.

Les membres de V20 se retrouvent, plusieurs fois par an, pour un week-end résidentiel au cours duquel ils conçoivent leurs propres projets (exemple celui de « cashpoint » évoqué ci-après), préparent des conférences et événements divers.

Un premier Conseil de la Jeunesse a été rapidement constitué pour garantir que les jeunes resteraient bien au cœur du programme, avant même que V soit « vraiment debout ».

Il se réunissait toutes les 6 semaines pour « mordre à pleines dents » le travail de construction de la charity.

Ce Conseil a ainsi aidé à lancer V20, développé le portail du bénévolat « Vinspired.com », mis au point une nouvelle opportunité financière pour les jeunes « cashpoint » ; il a assuré la représentation de V dans certaines manifestations et il a été cheville ouvrière du recrutement d'un nouveau V20.

Il faut souligner quasi la procédure de recrutement a été menée par les membres sortants de V20, c'était pour avoir l'assurance que les nouveaux membres pourraient, sans difficulté, prendre le relais de leurs prédécesseurs.

LES VINVOLVED PROJECTS :

Le financement de « Vinvolved » comprend deux budgets :

- celui qui est dédié aux équipes Vinvolved afin de soutenir les jeunes comme les organisations et développer des supports dans cette optique.
- celui qui est réservé aux « Vinvolved Projects ».

Pour bénéficier d'un financement de « V », les organisations bénévoles intéressées doivent souscrire à des critères bien définis. Les opportunités de bénévolats qu'elles proposent doivent :

- être attractives pour diverses catégories de jeunes,
- correspondre à leurs centres d'intérêt, répondre à leurs passions, les rendre capables d'agir sur des situations,
- permettre aux jeunes de développer leurs compétences et d'en tirer profit ultérieurement,
- témoigner d'efforts en termes d'innovation et de créativité,
- avoir, à travers le territoire un impact « positif et démontrable » sur la Communauté.

La liste des projets retenus dans chaque région est largement diffusée auprès du public.

LES « V MATCH FUND » PROGRAMMES:

« V » se donne pour but d'attirer, en plus grand nombre, les investissements du secteur privé pour soutenir et développer le bénévolat des jeunes.

C'est pourquoi, un mécanisme novateur a été mis en place avec succès (notamment auprès de grandes entreprises), V Match Fund :

Le Gouvernement « ajuste » son propre financement à celui qui émane du secteur privé en faveur du bénévolat des jeunes, ce qui permet de doubler les mises.

C'est ainsi par exemple que lors de sa création « V » a bénéficié de ce système « Livre pour Livre ».

« V » assure le management et le contrôle de la mise en œuvre des programmes « Match Fund » : Elle vérifie les critères d'éligibilité des projets émanant des entreprises, fondations, particuliers fortunés, organisations bénévoles ou communautaires, s'assure que les projets se réalisent dans les temps prévus et veille au versement des sommes récoltées.

Dans tous les cas de figure, un partenariat doit être obligatoirement établi entre l'investisseur du secteur privé et une organisation ou une charity.

L'ensemble des programmes est établi annuellement.

Une approche thématique oriente celui de 2008. Cette décision a été retenue, en cohérence avec les recommandations de la Commission Russel, dans le but de cibler des secteurs attractifs pour les jeunes et de promouvoir le bénévolat auprès des jeunes de milieux défavorisés ou n'ayant pas eu l'opportunité de s'intéresser au bénévolat.

ILLUSTRATIONS : « Le grand nettoyage »

ITV a noué un partenariat avec l'une des plus grandes charities du Royaume Uni, CSV, pour conduire la campagne « grand nettoyage » de ITV. Elle avait pour but d'encourager plus de 3500 jeunes bénévoles à travers tout le pays à s'engager dans le nettoyage de leur quartier pendant 4 mois de juin à septembre.

Cette initiative comprenait 2 volets : faire prendre conscience à quelque 4,3 millions de téléspectateurs de l'importance que représente le bénévolat des jeunes et lancer, au niveau national, 19 importants projets qui donnaient aux jeunes un rôle de premier plan.

L'un d'entre eux témoigne : *« Ce qui a été réalisé est extraordinaire : des jardins ont été créés, les graffiti ont été effacés, les rues ont été débarrassées de leurs ordures et ça n'a été qu'une affaire d'heures. Cette opération montre l'extraordinaire force dont peuvent faire preuve les personnes et les communautés ».*

« Oxjam »

On a dit au sujet de cette opération : *« les jeunes utilisent leur passion pour la musique pour lutter contre la pauvreté ».*

En effet, ils font ce qu'ils aiment dans le cadre du festival très connu « Oxjam », en offrant bénévolement leurs prestations musicales dans toute l'Angleterre, pendant un mois.

Ils peuvent ainsi à la fois se livrer à leur passion, la musique, se faire connaître dans les médias et recueillir en contre partie de leurs prestations des fonds pour l'une des plus importantes charities OXFAM.

« Je ne me serais jamais senti autant engagé sans Oxjam ; cela m'a donné confiance. Cette expérience n'a pas de prix ! » dit l'un d'entre eux. Il traduit là ce que ressentent, en général, les jeunes bénévoles associés à cette manifestation.

« CASHPOINT » :

Initié par le Conseil de la Jeunesse de « V » (V20), « Vcashpoint » offre aux jeunes la possibilité de disposer des fonds dont ils ont besoin (à concurrence de £ 2500) pour faire de leur rêve une réalité.

Ils doivent être âgés entre 16 et 25 ans et la réalisation de leur projet doit « entraîner » d'autres jeunes à faire du bénévolat et apporter un plus à leur communauté.

(Tout ce que l'on vous demande, dit un message promotionnel, c'est un projet de bénévolat et qu'il vous passionne).

En 2007, 500 demandes de fonds ont été faites et 72 jeunes ont pu réaliser leur projet.

EXEMPLES :

- pendant l'été, organiser des activités pour des enfants handicapés,
- dans le sport, coacher des jeunes de tous les milieux,
- développer les aires de loisirs d'un grand ensemble,
- animer une station radio en langue chinoise,
- faire découvrir à de petits citadins la vie de la ferme et d'où vient la nourriture.

« outsidebox » :

Pour faciliter la réflexion des jeunes qui ont des idées, caressent des projets, mais ne savent pas très bien comment s'y prendre, « V » a édité un outil « outsidebox », qui a été conçu au niveau régional en coopération avec des groupes de jeunes.

Il permet « quand on est coincé » de se poser des questions, de s'organiser et, progressivement, de faire émerger son projet.

LES RETOMBÉES EVIDENTES DU BENEVOLAT :

D'une façon générale, tous les jeunes, garçons et filles, qui se sont engagés dans des activités bénévoles, s'accordent à souligner que non seulement les expériences qu'ils ont vécues leur a beaucoup apporté, mais qu'elles leur ont souvent ouvert des portes pour entrer dans la vie active. ; ce qui est corroboré par une étude, menée par « V » en janvier 2008, auprès de 1582 personnes (jeunes bénévoles, employeurs, membres de l'enseignement post-scolaire et de l'enseignement supérieur, et représentants du secteur bénévole).

Cette étude avait précisément pour objet de cerner l'impact du bénévolat, en termes de développement des compétences.

Elle révèle que le bénévolat permet d'acquérir tout un ensemble de compétences très prisées par les employeurs (par exemple communiquer dans le travail, travailler en équipe).

87% des employeurs, 97% du monde du bénévolat et 76% des jeunes pensent que le bénévolat a un effet sur la progression des carrières.

Ces résultats se recourent avec des études antérieures, cette fois menées par des cabinets spécialisés dans le recrutement.

DES INITIATIVES POUR VALORISER L'IMPACT DU BENEVOLAT :

LE SITE « VINSPIRED.COM » :

Dans son rapport, la Commission Russel montre que 50% des jeunes font du bénévolat sur la recommandation d'un ami.

Ce site est né de cette constatation. Il n'est pas seulement un outil d'intermédiation efficace, qui permet de prendre contact localement avec une équipe « *vinolved* », rechercher en direct « *chaussure à son pied* », dans un rayon géographique déterminé au gré de chacun. Il permet aussi de s'informer sur les expériences vécues par d'autres jeunes et l'on pense que les expériences positives qui seront diffusées, vulgarisées grâce à « *Vinvolved.com* » serviront de *levier* pour qu' « *une nouvelle génération de jeunes s'engage* ».

Dans cet ordre d'idées, ce site annonce un projet « révolutionnaire » : il prévoit le recrutement de 900 bénévoles virtuels pour exercer, un minimum d' heures, des activités très variées ayant pour support Internet ou le téléphone.

Il est précisé que cette formule « permet d'acquérir de l'expérience, mais avec la liberté et l'indépendance que la plupart des autres formes de bénévolat n'offrent pas ».

LES « V AWARDS » :

MANIFESTATIONS DE LA RECONNAISSANCE AUPRES DES JEUNES :

Dans le cadre du programme national « *Vinvolved* », elles sont au nombre de 3 :

1) « V Big Thank You Certificate » :

Ce certificat est remis à tout jeune qui a consacré du temps aux actions bénévoles financées par « *V* ».

2) « V 50 Award » :

Dans les mêmes conditions de financement, ce certificat est destiné au jeune qui a accompli 50 heures de bénévolat sur une période de 12 mois et a tenu un journal de bord (ou carnet de route⁵).

⁵ Cette initiative est à rapprocher de l'outil conçu par France Bénévolat « *Passeport bénévole* ».

Le jeune est ainsi invité à enregistrer le nombre d'heures qu'il a consacrées au bénévolat, à garder trace de ses activités, à identifier les compétences qu'il a acquises à travers ses expériences, à mesurer localement l'impact de son bénévolat sur sa communauté.

3) « New V Impact Award » :

Selon un schéma comparable à celui du second certificat, ce document correspond à un engagement d'un minimum de 100 heures de bénévolat sur une période de 12 mois.

« V » développe actuellement une partie de son site concernant précisément le « journal de bord » précédemment évoqué.

A noter que les distinctions qui sont remises aux jeunes font l'objet de diverses cérémonies régionales et locales.

LE BENEVOLAT DES PLUS JEUNES :

Traditionnellement au Royaume Uni, en dehors de « Vinvolved programme », des organisations maillent leurs efforts en sorte que les enfants, dès leur jeune âge, soient sensibilisés au bénévolat.

Par exemple, HVA (Hacksay Voluntary Action) coopère avec d'autres organisations locales et propose une panoplie d'activités pour les 12-16 ans, le fait savoir dans les écoles et clubs de jeunes, soutient les établissements scolaires dont les élèves de seconde années sont bénévoles dans les écoles primaires.

2 - AU CANADA :

LE CREUSET DE BONNES PRATIQUES :

- une volonté politique,
- une réflexion pédagogique, objet d'un certain nombre d'études,
- une pédagogie du succès,
- la symbiose entre l'appareil scolaire et universitaire et l'engagement bénévole (assortie d'une liberté d'action dans le choix des programmes d'enseignement),
- des structures opérationnelles efficaces et coopératives (telles les Commissions scolaires, les Forums Jeunesse),

-des plans d'action (comme « stratégie d'action jeunesse 2006-2009 » destiné selon M le Premier Ministre à « donner à chacun la possibilité de tracer sa voie selon ses ambitions et ses rêves »),

-le principe que l'apprentissage de la citoyenneté passe par une implication communautaire,

-des actions de formation et des batteries d'outils,

-le développement d'un réseau intense sur le Web (bien amorcé en son temps par le programme Volnet) qui permet une intermédiation de grande envergure.

Cet ensemble, non exhaustif constitue le creuset de bonnes pratiques, multiformes, illustrées dans les pages qui suivent par des réalisations remarquables concernant : **les enfants, les adolescents, les étudiants**. Soit un large éventail de population entre 10 et 35 ans.

« LA MATINÉE SCOLAIRE DE L'ENTRAIDE » (Réseau Centraide – Montréal)

« La Matinée Scolaire d' l'Entraide » est née en 2000 de l'initiative de l'une des grandes structures de promotion et de développement du bénévolat au Canada, « Centraide », à la lumière, entre autres, de ce constat :

« Selon les statistiques, les racines du bénévolat s'établissent très tôt dans la vie et le goût d'une jeunes personne pour l'engagement a de fortes chances de se retrouver chez l'adulte ».

Cette opération, proposée aux élèves des quatre coins du Québec, a pour but de sensibiliser les jeunes scolaires de 4^{ème} année (9-10 ans) aux valeurs de l'entraide, de la générosité, de l'ouverture aux autres, de les sensibiliser aux ressources communautaires de leur entourage et de préparer la relève bénévole.

Dans un premier temps, les enfants préparent en classe « la matinée », en une ou plusieurs séances, avec les enseignants, au moyen de jeux et d'exercices, notamment autour du livret « tu es au cœur de l'entraide ».

Dans un deuxième temps, les enfants rencontrent des bénévoles et des travailleurs communautaires qui leur parlent de leurs expériences d'entraide.

Enfin, les enfants inscrivent des messages d'entraide sur des cartes postales qu'ils envoient à des bénévoles ou des donateurs, qu'ils échangent avec d'autres élèves ou encore qu'ils utilisent pour des travaux de bricolage, de décoration, etc.

En 2007, 12 000 enfants ont participé à cette manifestation dans 300 écoles.

Elle est mise en œuvre une fois par an par 18 Centraide du Québec et a permis de joindre, depuis sa création, 117 000 élèves.

LE PROGRAMME DES JEUNES BENEVOLES DU MUSEE CANADIEN (Gatineau):

Certains jeunes entre 12 et 16 ans souhaitent faire quelque chose d'agréable pendant leurs vacances, d'autres veulent trouver une activité « proche d'un vrai travail », d'autres enfin cherchent à s'acquitter d'un nombre d'heures de bénévolat faisant partie des obligations à satisfaire pour obtenir leur diplôme d'études secondaires.

En contrepartie d'une formation offerte et ensuite d'un soutien nécessaire pour qu'ils vivent une expérience positive, on propose à tous ces jeunes de s'engager pour un travail hebdomadaire (par exemple animer des activités et des jeux à l'exposition permanente ou au parc de plein air du musée).

Les activités retenues laissent place à l'initiative personnelle, permet aux jeunes de se connaître les uns les autres, de se faire des amis et de côtoyer des personnes d'origines culturelles différentes.

Pour beaucoup de jeunes « l'été passe à toute vitesse » et « de beaux souvenirs accompagnent la rentrée scolaire ».

Chaque année, ce programme capitalise plus de 3500 heures de travail pour le Musée Canadien des Enfants.

UN PROGRAMME TRIENNAL DANS LA VILLE DE LAVAL :

« ENTENTE REGIONALE SUR L'IMPLICATION CITOYENNE DES JEUNES »

ORIGINE DE « L'ENTENTE »

UN CONSTAT :

-la réalisation de nombreux projets, par le Forum Jeunesse Laval et ses partenaires, visant le développement civique des jeunes,

-l'adoption par la ville de Laval du concept *Droit de Cité*, à savoir éducation et apprentissage de la citoyenneté chez les jeunes (« *On ne naît pas citoyen, mais on le devient par la connaissance de son milieu* »),

-« *l'intérêt que représente la réalisation d'un plan d'action concerté, permettant d'établir des liens et de créer une continuité entre les divers projets d'implication citoyenne pour les jeunes de 10 à 35 ans* ».

« L'ENTENTE » est signée fin novembre 2006 entre :

Le Forum Jeunesse Laval, la ville de Laval, la Commission scolaire de Laval, la Commission Scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, le Collège Montmorency, le Centre de Bénévolat de Laval, la Conférence régionale des élus de Laval.

Un comité de gestion est mis en place, l'un de ses membres représentant le Centre de Bénévolat de Laval. Deux observateurs sont également nommés.

OBJECTIFS DE « L'ENTENTE » :

- créer à travers le site Internet « Droit de Cité » un carrefour dynamique et virtuel de l'implication citoyenne et en faire un outil d'information et de promotion pour les jeunes,
- développer une continuité entre les différents projets existants au bénéfice des jeunes du primaire jusqu'au Cégep et même au-delà, sans hiatus et adaptée à leur âge,
- développer des indicateurs de suivi de l'implication des jeunes,
- soutenir les jeunes dans la mise en œuvre de projets innovants, en lien avec l'apprentissage de la citoyenneté.

PROJETS MIS EN PLACE :

***Site internet « DROIT DE CITE »**, déjà cité,

***Action Jeunesse Citoyen (AJC) :**

Permettre de matérialiser l'engagement de jeunes, qui s'impliquent dans la planification et la mise en œuvre de projets concrets, en mettant à leur disposition des ressources pédagogiques et financières.

***AVEC (Avenir-Viable-Ecole-Communauté) :**

Mettre en œuvre un programme de l'environnement physique et social des jeunes, inscrit dans une démarche d'initiation et de développement de l'éco-citoyenneté.

***Electeurs en herbe :**

Réaliser une simulation d'élection destinée aux écoles secondaires et aux organismes de jeunesse à l'occasion de tout scrutin régulier et sensibiliser les jeunes à la valeur du vote.

***DémocraCité :**

Réaliser à l'intention des jeunes une simulation de conseil municipal visant la compréhension d'une politique municipale et le fonctionnement d'une ville.

***Concours artistique Droit de Cité :**

Permettre aux jeunes d'exprimer quels sont leurs valeurs et leurs intérêts, à travers plusieurs modes d'expression artistique, ce qui révèle en filigrane leurs préoccupations (l'environnement, les loisirs, l'école, la participation à la vie urbaine),

***Prends ta place :**

Favoriser la représentation des jeunes au sein d'instances décisionnelles et instaurer une culture de la relève dans la région de Laval,

***concours je prends ma place :**

Récompenser la contribution des jeunes au développement de leur communauté, par un stage d'environ une semaine en France.

***Réseau Jeunes Bénévoles en Action (RJBA) :**

RJBA est ouvert aux jeunes de 12 à 17 ans (une simple adhésion sur le site Droit de Cité suffit).

Il offre aux jeunes de cette classe d'âge soutien et conseils pour pratiquer des activités bénévoles dans le cadre scolaire ou de la communauté .Il les invite à utiliser un précieux outil, « *le carnet du jeune citoyen* » pour comptabiliser le nombre d'heures de bénévolat qu'ils auront effectué, ce qui pourra plus tard leur servir à valoriser leur CV.

Quand 100 heures ont été accomplies le jeune bénévole peut prétendre à « l'attestation officielle de la citoyenneté sociale » délivrée par la ville de Laval, ce qui fait l'objet chaque année d'une cérémonie.

Dans cet ordre d'idée, le Réseau RJBA doit mettre en place une compilation des heures de bénévolat via Internet sur le site Droit de Cité.

***Bénéjeunes :**

Le schéma de ce projet s'inspire de celui de RJBA.

Les 10-12 ans sont encouragés à s'impliquer dans des activités réalisées dans leur école.

Le « carnet du jeune citoyen » existe aussi pour eux, mais il peut être moins formel et le nombre d'heures à effectuer pour être « remercié » est réduit à 40 heures.

Bien entendu, les enfants sont eux aussi conviés à une fête de la reconnaissance.

D'ailleurs, différentes manifestations sont organisées ponctuellement pour l'ensemble des bénévoles afin de les « *remercier de leur implication soutenue* ».

« Les animateurs de vie spirituelle et d'engagement communautaire des commissions scolaires participent de près à la réalisation de ce projet en offrant aux jeunes des occasions d'implication bénévole dans leur école et en les guidant dans leur action ».

« SANTROPOLROULANT » (Montréal) :

Deux serveurs de café, de 25 et 27 ans, créent en 1995 SANTROPOLROULANT dans un contexte économique difficile, affichant un taux de chômage des jeunes élevé.

Ils lancent l'idée d'un service de popote roulante, dirigé par des jeunes « à la recherche d'emplois pertinents et d'expériences constructives ».

« Le ROULANT ne se limite pas à cette simple capacité de maintenir une banque de bénévoles solide ou à préparer et livrer des repas avec enthousiasme » il apparaît rapidement comme « *une initiative qui, dans le cadre d'une activité banale, remet en cause*

les stéréotypes et les idées reçues sur les aînés, sur les jeunes et sur les personnes et groupes de personnes de cultures et d'origines différentes »

L'organisme grandit, développe de nouvelles activités, comme « l'atelier vélo » ou « les jardins sur le toit » mais il se donne toujours pour objectif de combattre l'isolement social et économique entre les générations.

Il devient un espace communautaire connu et reçoit le prix Peter F Drucker pour l'innovation sociale dans le secteur des organismes sans but lucratif.

La reconnaissance dont il fait l'objet, rapporte une ancienne directrice du ROULANT, « *découle presque entièrement de sa réussite à attirer des bénévoles qui font partie d'un groupe d'âge reconnu pour être particulièrement difficile à recruter. Que l'organisme y parvienne en ne faisant aucune publicité et malgré le roulement qui est typiquement associé aux étudiants, aux vagabonds et aux personnes en début de carrière est d'autant plus incroyable* ».

Aujourd'hui, le ROULANT fonctionne avec 10 permanents et 200 bénévoles âgés entre 18 et 35 ans qui servent des repas chauds à 100 « clients » 5 jours sur 5 et reçoivent une formation pour ce faire.⁶

Il mérite une attention toute particulière⁷ quant à sa conception de la gouvernance et un ensemble de mesures d'accompagnement qui, par petites touches, fait naître en chacun le sentiment fort d'appartenance à une communauté.

Les processus organisationnels sont conçus en sorte que la personne est au cœur de l'action ; les parties prenantes sont impliquées dans les instances de décision. Les bénéficiaires des repas sont considérés comme des acteurs au même titre que les bénévoles.

Au quotidien, les règles de vie sont souples et non contraignantes tout en étant rigoureuses, qu'il s'agisse des impératifs de confidentialité à l'égard de la situation des « clients », des impératifs d'hygiène et de sécurité alimentaire, de délais de livraison...

« PROMIS » (Promotion- Intégration -Société nouvelle) « L'ECOLE DU SAMEDI »
(Montréal) :

Créé en 1998, PROMIS a pour but de faciliter l'installation de nouveaux arrivants dans la région de Québec, avec le concours de 35 salariés et 300 bénévoles.

Pour l'un de ses programmes, « Intégration et Formation » il fait appel de manière significative et continue à de jeunes bénévoles afin qu'ils participent à l'animation de « **l'école du samedi** ».

⁶ Depuis 1995, plus de 1800 bénévoles ont préparé et livré 310 000 repas à des personnes souffrant d'une perte d'autonomie

⁷ Qui a fait l'objet d'une étude

L'école du samedi vise la réussite scolaire des enfants issus de familles migrantes en leur offrant un tutorat personnalisé.

Le bénévolat faisant partie intégrante du programme de certaines écoles, 34% des jeunes bénévoles sont recrutés dans le milieu scolaire.

Comme les autres candidats, ils sont accueillis par petits groupes et sélectionnés selon 3 critères : la qualité de leur Français, leur personnalité (être capable de développer des relations de confiance avec un enfant) et leur disponibilité pendant l'année scolaire.

Une fiche de poste définit très précisément le tutorat individuel des enfants et mentionne les objectifs à atteindre.

Une formation obligatoire est dispensée ; une conseillère assure le suivi hebdomadaire personnalisé des bénévoles que formalise un « journal de bord ».

(Après chacune de ses interventions, le bénévole est tenu de remplir un « journal de bord », qui sera annoté par l'enfant, ses parents et son professeur habituel).

A noter que PROMIS fournit des attestations sur le bénévolat dont l'organisme a bénéficié.

D'après les responsables de l'organisme plusieurs facteurs favorisent l'engagement des jeunes :

- l'objectif du programme est attractif et renvoie certains jeunes à leur propre expérience de vie, soit comme enfant de famille migrante, soit comme élève ;
- jouer le rôle de tuteur est valorisant. La relation tuteur-enfant est une expérience forte pour un jeune ;
- le tutorat est vécu par les jeunes comme un apprentissage important pour leur scolarité et leur avenir professionnel. Pour beaucoup, leur engagement est leur premier contact avec le milieu du travail.

L'encadrement des jeunes bénévoles s'exerce avec rigueur et il s'avère que :

- d'une part, *« les jeunes ont besoin d'encadrement, de soutien fort et attentif à leur comportement et leurs attentes ; le lien avec la permanente devient souvent personnalisé, ce qui est moins le cas chez les adultes ; une disponibilité permanente revient à exercer une sorte de mentorat auprès des très jeunes ».*

- d'autre part, la rigueur est pour les jeunes un signe de sérieux, un indicateur de la qualité de l'organisme pour lequel ils travaillent et donc de leur propre travail. Le recrutement par bouche à oreille (31%) en témoigne,

La reconnaissance est un élément fort de la gestion des ressources humaines tout au long de l'année, à l'occasion de rapports ou bilans diffusés officiellement par exemple, et les jeunes y sont sensibles.

« ENVIRONNEMENT JEUNESSE » (Réseau national) :

Parmi ses nombreuses activités, encadrées par une structure nationale et régionale, Environnement et Jeunesse, créé en 1979, s'attache à sensibiliser les jeunes aux problématiques de l'environnement afin qu'ils deviennent eux-mêmes acteurs en la matière.

Dans le cadre de cette mission, accomplie auprès des jeunes, avec des jeunes, l'organisme propose aux institutions scolaires des formations, des projets innovants à réaliser en coopération pour implanter des actions éducatives (Exemples : implantation du compostage dans 8 institutions scolaires, implantation d'un système de récupération de boîtes de jus de fruits dans une cinquantaine d'écoles...). Il propose également les outils pédagogiques nécessaires pour réaliser ces actions et promouvoir d'une manière générale l'éducation à l'environnement.

Chaque année, il réalise des « tournées » dans les écoles de différentes régions du Québec sur des sujets très variés (par exemple, l'énergie, l'effet de serre, la gestion de l'eau) et crée à cette occasion de nombreux supports non seulement à l'intention des jeunes mais aussi à celle de leurs familles, de leurs enseignants (tels fiches pédagogiques et guides).

Une de ses priorités est de mettre en place une politique de gestion des bénévoles, afin de ne pas se contenter de leur proposer des tâches selon les besoins du moment, de les impliquer dans les instances de décision, de développer chez eux un sentiment d'appartenance.

« COUP DE POUCE JEUNESSE » (Montréal Nord) :

Dans les années 1980, on constate l'isolement des personnes âgées vivant à Montréal-Nord (zone de fort mélange culturel) et, en même temps on constate le désœuvrement de jeunes adolescents pendant l'été.

Pour remédier à cette situation, « Coup de Pouce » est créé en 1982. Il met en œuvre des programmes combinant l'entraide entre générations et le développement personnel des adolescents.

Aujourd'hui, des dizaines de jeunes, âgés entre 12 et 17 ans, sont impliqués dans un réseau d'entraide et « Coup de Pouce » est devenu aussi pour eux un lieu d'échanges et de loisirs où ils sont accompagnés par des adultes (une trentaine de bénévoles et 7 permanents, experts dans leurs domaines respectifs, science de l'éducation, psychologie, criminologie, travail social).

En 2007 - début 2008, 111 jeunes ont donné plus de 5 000 heures de bénévolat à leur communauté.

« Coup de Pouce » accueille tous les jeunes. Leur orientation se fait à travers des mises en situation ».

« Comme l'organisation est un lieu de développement personnel pour les jeunes, ceux-ci sont acceptés avec leurs manques, leurs faiblesses, leurs doutes. Ils sont là pour se former

et développer des compétences ; ce qui leur permet de trouver des « jobs » d'été, de présenter des références à un employeur ».

Ces références sont reconnues et prisées (engagement, ponctualité, prise de responsabilités, animation).

Les points clés qui favorisent la mobilisation personnelle des jeunes :

- la formation sur le rôle de bénévole,
- la mission du Comité Jeunes, composé de 6 adolescents élus lors de l'assemblée générale, qui consiste à planifier des événements pour d'autres jeunes,
- des ateliers (exemple un atelier Guitare couplé avec des discussions sur la toxicomanie)
- la participation à des tâches liées au fonctionnement de l'organisation,
- un suivi individuel des jeunes (rencontres formelles et informelles avec les intervenants),
- la reconnaissance témoignée aux jeunes à l'occasion de manifestations festives.

Pour la première fois cette année, une journée de réflexion sur le bénévolat a réuni 28 jeunes un samedi matin.

« Les organisateurs ne s'attendaient pas à une telle mobilisation. Une surprise les attendait : la maturité des observations des jeunes sur les personnes côtoyées lors des activités d'entraide et la reconnaissance de l'apport des relations tissées ».

Depuis sa création, « Coup de Pouce » reçoit des distinctions pour la qualité de l'engagement des jeunes et l'impact produit sur la communauté.

Sa réussite combine plusieurs facteurs : la programmation rigoureuse, structurée, planifiée et contrôlée des activités, de petits projets réalisables, des partenariats solidement construits, un encadrement fort et proactif, un travail en commun pour intervenir de façon cohérente auprès des adolescents, une approche claire du bénévolat des jeunes, un code de vie (prévoyant l'exclusion au bout de 3 avertissements), une politique de reconnaissance des jeunes, **l'implication** des parents, des leur engagement, un environnement favorable (appui trouvé auprès de la Table de Concertation).

En corrélation, une étude antérieure de « Coup de Pouce » relevait déjà comme facteurs favorisant le bénévolat des jeunes : **l'expérience acquise** qui permet de trouver ses propres compétences ; **les liens d'amitié, le plaisir** (lier engagement et plaisir est possible et le plaisir par un bénévolat attractif) qui est un ingrédient nécessaire pour les jeunes ; **l'entraide** (faculté forte des jeunes) ; **l'encadrement**, nécessaire pour faire découvrir un territoire inconnu, le bénévolat.

Actuellement, « Coup de Pouce » se livre à une réflexion stratégique sur deux points :

- rechercher de nouvelles pistes pour toucher des jeunes encore éloignés du bénévolat,

-retravailler la notion de bénévolat et réviser le vocabulaire utilisé.

LE BENEVOLAT DES ETUDIANTS⁸ :

PROGRAMME D'APPRENTISSAGE PAR L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE (AEC) (Université d'Ottawa) :

Selon l'expression canadienne, l'AEC est une forme « *d'apprentissage expérientiel* » qui enrichit la formation reçue en salle de cours.

Cette approche pédagogique permet à l'étudiant de s'investir dans des projets qui ont à voir avec ses études et nécessitent environ 3 heures de bénévolat hebdomadaire pendant 12 semaines.

Les étudiants, leurs professeurs et les organisations y trouvent leur compte : l'étudiant développe ses compétences en combinant théorie et pratique dans un contexte concret ; l'enseignement dispensé est valorisé et un service est rendu à l'organisation sans but lucratif qui doit répondre à des besoins sans bourse déliée.

Afin de garantir la qualité des opérations menées, les acteurs de ce partenariat sont tenus de satisfaire certaines exigences ; des guides sont mis à leur disposition pour les y aider.

A noter que l'AEC dispose de fonds lui permettant d'accorder des bourses, allant jusqu'à 2500\$, aux étudiants, aux professeurs et aux organisations, dès lors qu'il s'agit de la mise en œuvre d'un projet qui fait un « lien » entre un cours suivi à l'Université et la Communauté.

Les activités bénévoles de l'étudiant peuvent être consignées dans un document universitaire certifié, conservé à l'université, pendant plusieurs années, après la délivrance d'un diplôme.

PROGRAMME PRO BONO STUDENTS CANADA (PBSC): (du latin Pro bono "pour le bien public"):

PBSC est un programme national, né au départ à la Faculté de Toronto en 1996.

Il a pour but de nouer des partenariats entre les étudiants en Droit qui doivent acquérir de l'expérience et les organisations à but non lucratif qui n'ont pas les moyens d'accéder aux services juridiques dont ils ont besoin.

En pratique : l'étudiant s'engage par écrit pour un bénévolat régulier d'un minimum de 3 heures par semaine au cours de l'année au bénéfice d'une organisation.

Il est obligatoirement supervisé –bénévolement- par un membre du Barreau (qui ne peut enseigner dans l'université concernée).

Chaque partie prenante doit se soumettre à une procédure rigoureuse, gage de sérieux et de qualité.

⁸ D'une manière générale, les étudiants s'engagent pour participer à la vie communautaire sur leur campus ou pratiquent le bénévolat à l'extérieur de leur université.

Dans chaque école de Droit, PBSC est animé par un coordinateur rémunéré qui, avec des collaborateurs, travaille à plein temps l'été et à raison de 10 heures par semaine pendant l'année scolaire.

Parmi ses responsabilités, sont à citer : le recrutement des étudiants bénévoles, le choix des organisations « clientes » et des membres du Barreau, la supervision et le suivi des projets retenus. Il entretient des liens étroits avec la Direction Nationale de PBSC, hébergée à l'université de Toronto.

« Mettre en application tout ce qu'on a appris en théorie »

Depuis 2001, 60 000 étudiants de 16 universités canadiennes ont offert leurs services

Exemples :

***Travailler pour un pénitencier (500 détenus et prévenus) (Université du Manitoba)**

« Sur le tas, les étudiants ont mieux compris les rouages du système de justice et comme le souligne le directeur de l'établissement ils ont aidé le personnel à améliorer sa compréhension du droit qui est appliqué et dit-il nous étions mieux équipés pour informer nos contrevenants de leurs droit potentiels dont ils n'auraient pas autrement eu connaissance ».

***Travailler pour un Centre de réadaptation (Université d'Edmonton)**

Objectif : utiliser ses connaissances juridiques pour rédiger une brochure destinée à solliciter des fonds pour le fonctionnement d'un centre de réadaptation de toxicomanes.

PROJETS INTERGENERATIONNELS :

« LES AINES A L'ECOUTE DES JEUNES » :(origine « Accordages ») :

L'AQDR (Association québécoise de défense des droits des retraités et des préretraités) Centre-du-Québec, s'est investi dans un projet de création de huit contes, ayant pour thème l'écologie, avec les enfants d'une classe de 4ème d'une école de la ville de Drummondville.

Ce projet a pu voir le jour grâce à la collaboration de l'ACLJ (association pour la création littéraire chez les jeunes), la Direction et le personnel de l'école et la Commission scolaire des chênes.

Selon l'ACLJ, le souci de la qualité de la langue auprès des jeunes est un moteur puissant de création littéraire au profit de causes multiples qui les touchent directement.

En un an, une cinquantaine de contes ont été créés par les uns et illustrés par d'autres parfois séparés par plusieurs milliers de kilomètres à l'image d'une fructueuse collaboration entre les jeunes et les moins jeunes.

3 - EN ITALIE :

ETAT DES LIEUX :

En 1999, perdurent plusieurs constats :

- les jeunes sont peu attirés par le bénévolat. Ils le méconnaissent, comme ils méconnaissent les organisations qui le pratiquent ;
- de leur côté, les organisations ne sont pas toujours prêtes à travailler avec eux⁹. Ce sont des personnes de plus de 35 ans et bien souvent des retraités qui viennent grossir les rangs du bénévolat.
- pourtant, quand on sait retenir leur attention, leur proposer des activités qui les intéressent, en un mot quand on sait comment les manager, les jeunes Italiens sont sensibles à tout ce que le bénévolat peut offrir et « quand ils y ont goûté », en général, ils sont fidélisés.

L'expérience prouve que l'école, ouverte à tous, est un lieu privilégié pour sensibiliser aux valeurs porteuses du bénévolat et, partant, à la solidarité. Mais, on observe parfois un manque de coordination entre les organisations et les écoles, hormis des initiatives personnelles et isolées prises par des enseignants.

Au regard de ces constats, 2 projets pilotes, visant **l'information et la promotion** du bénévolat dans les écoles secondaires, démarrent avec succès dans le Piémont et la Lombardie.

L'expérience se développe dans d'autres régions, entre 2003 et 2004, pour se transformer en un *Programme national*, soutenu financièrement par le Ministère de l'Education en 2004.

PROGRAMME NATIONAL « ECOLE ET BENEVOLAT » :

Pour relever le défi d'une situation mettant en lumière des manques, le programme s'articule autour de 3 composantes :

1) l'autonomie dont jouissent les écoles pour aménager et développer leur programme d'enseignement, dit « POF ».

Chaque école construit librement son plan de travail, sur la base d'une structure nationale conçue par le Ministère de l'Education.

Ce plan détermine aussi les crédits nécessaires pour la bonne marche de l'établissement scolaire, une petite partie d'entre eux étant réservée à des activités extrascolaires dont le bénévolat. (Ces activités sont décidées en toute liberté dans les écoles).

2) le rôle de coordination et de soutien des organisations joué par les Centres de Service pour le Bénévolat (CSV).

⁹ Cf monographie de France Bénévolat de juillet 2006.

Nés de la loi d'orientation de 1991, relative au bénévolat, les CSV sont des structures opérationnelles de soutien au bénévolat qui travaillent en réseau. Ils offrent gratuitement aux organisations bénévoles un panel de prestations : information, orientation, conseil, médiation, formation...

3) le soutien et la caution du Gouvernement national

Ce dernier trace les lignes directrices du Programme Ecole et Bénévolat qui, chaque année, sont publiées par les services régionaux du Ministère de l'Education.

Il fournit également quelques fonds qui seront utilisés pour payer les activités extrascolaires des enseignants impliqués et couvrir des dépenses de matériel.

On a remarqué que les écoles, comme les organisations de bénévoles, sont très sensibles à un engagement dans un programme de grande envergure et « institutionnellement estampillé » ;

Le rôle de coordination , de surveillance, de promotion joué par le Ministère de l'Education au niveau national n'y est pas étranger.

DES RESULTATS PERTINENTS :

Pour l'ensemble de l'Italie, en 2005 (dernière date connue) ont participé au programme « Ecole et Bénévolat » :

- 1200 écoles primaires et secondaires (plus de 58% sur 2004)
- 226 000 élèves
- 4176 enseignants
- 2650 organisations bénévoles

70% des projets mis en œuvre participent d'un « POF ».

LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DANS LE LAZIO (Latium) :

En 2004, le CSV « SPES », cheville ouvrière d'études et de recherches sur le bénévolat des jeunes rejoint « Ecole et Bénévolat ».

Elle fusionne avec sa consœur CESV pour dynamiser les ressources et répondre aux nouveaux besoins exprimés dans la région.

Ces 2 CSV, créées chacune en 1998, avaient été sélectionnées au titre d'Agences de coordination du programme « Ecole et Bénévolat » pour la région du Lazio.

En perspective avec le plan national, 3 objectifs sont définis :

- 1- promouvoir les activités bénévoles dans les écoles primaires et secondaires,
- 2- établir une passerelle durable entre les écoles et les organisations bénévoles,
- 3- faire en sorte que les jeunes de 14 à 19 ans soient davantage partants pour participer à des activités bénévoles.

Pour connecter les besoins des organisations avec les centres d'intérêt des jeunes, des rencontres sont organisées dans les écoles ; elles font découvrir aux élèves les activités des organisations bénévoles et vice-versa les élèves sont invités dans les organisations bénévoles. Ils sont même amenés à y effectuer de courts stages de sensibilisation.

EXEMPLES DE REALISATIONS :

Province de VITERBO :

Sont concernés : 45 organisations, 80 écoles, 58 Projets qui ont pour thème : des réunions d'élèves (13 projets), des actions de sensibilisation (26 projets), le bénévolat « actif »(19 projets)

Par exemples :

« ANGEV », secteur environnement et protection civile :

Pendant l'été les jeunes participent à la préservation de l'environnement et la prévention des feux de forêt,

« ADMO », secteur santé :

Les élèves participent à des réunions organisées dans leur école, avec des médecins, pour une sensibilisation au don de moelle osseuse.

Province de FROSINONE :

Sont concernés : 48 organisations, 72 écoles, 54 Projets dans 5 secteurs d'activités : environnement et protection civile, (10 projets) ; assistance sociale (9 projets) ; santé (7 projets) ; droits de l'homme (17 projets) : culture (11 projets).

Exemple, dans le champ de l'environnement : « LES LUTINS DU BOIS » : faire découvrir la nature aux écoliers du primaire, la faire ressentir à travers un contact physique avec les arbres et les plantes et par la connaissance de la flore locale.

POINTS DE VUE :

De l'avis des responsables de tous les projets mis en œuvre, plusieurs indicateurs sont à à retenir :

- pour les jeunes :

-Les jeunes ressentent le bénévolat comme un défi : faire quelque chose, peut-être peu de chose, mais qui représente un intérêt « social et moral »

-Dans une société où tout se monnaie, la notion de gratuité séduit les jeunes.

-L'occasion de se faire de nouveaux amis et travailler avec eux dans une organisation est objet de motivation pour des jeunes.

-En termes de communication, le langage joue un rôle important. C'est pourquoi, il est nécessaire de s'adapter au langage des jeunes quand on leur propose des activités ou quand on leur expose des projets.

- pour les organisations bénévoles :

-Aujourd'hui, la mise en œuvre du projet national « Ecole et Bénévolat » a produit des effets positifs et les chiffres annoncés, leur progression d'une année sur l'autre ne sont pas négligeables.

-La plupart des organisations bénévoles sont motivées et suffisamment fortes, même quand elles sont de taille modeste, pour proposer en général des projets intéressants.

-Cependant, quelquefois, les activités offertes aux écoles manquent d'intérêt. Il arrive aussi que des organisations insuffisamment structurées ne peuvent pas mener à bien les expériences prévues. Celles-ci auraient intérêt, pense-t-on à travailler en partenariat, mais bien souvent, elles n'y tiennent pas.

- pour les enseignants :

-Beaucoup d'enseignants sont réellement motivés et pensent que le bénévolat est important pour le développement des enfants.

D'ailleurs, ils ne sont pas seuls à penser dans la Société italienne que le bénévolat est un outil pédagogique majeur.

-Par contre, les enseignants ne sont pas toujours correctement impliqués dans la préparation et la conduite des activités.

Leur implication devrait être plus importante et moins tardive par rapport au déroulement des opérations, ce qui permettrait de mettre en place des activités qui s'ajusteraient réellement aux besoins et aux intérêts des jeunes.

Quoi qu'il en soit, on peut aujourd'hui avancer d'expérience que lorsqu'ils « savent comment ça marche » les jeunes très souvent s'impliquent avec plaisir. Le problème est d'agir en sorte qu'ils soient suffisamment avertis pour « sauter le pas ».

C'est pourquoi, au bout de plusieurs années, des initiatives comme « Ecole et Bénévolat » qui établissent des liens solides et constants entre le monde de l'école et celui du bénévolat est aux yeux de ses acteurs de première importance.

4. AUX PAYS-BAS :

CONTEXTE :

Le bénévolat est profondément enraciné dans la société néerlandaise.

Le Gouvernement considère que le bénévolat fait intégralement partie de la société civile et qu'il est un outil efficace d'intégration, voire de réinsertion dans la Société. Il estime que le bénévolat est un moyen pour que les jeunes apprennent à prendre des responsabilités envers les autres et leur environnement. Il est disposé à prendre des mesures, par exemple, pour que les jeunes de moins de 18 ans participent dans le cadre de leur école à un service social.

Il convient de garder à l'esprit qu'aux Pays-Bas, sur 16 millions d'habitants, 5 millions d'entre eux ont moins de 35 ans (soit 31% de la population).

Dans la tranche d'âge 15-24 ans, 18% sont engagés dans le bénévolat.

En 2006, dans l'une des monographies de France Bénévolat, il était signalé que d'après certaines enquêtes, le bénévolat serait en baisse en particulier chez les jeunes.

Il est encore trop tôt pour pouvoir l'affirmer étant donné que les jeunes ne se reconnaissent pas sous « l'étiquette » bénévolat, alors que les activités qu'ils pratiquent, dans certains cas, les y autoriseraient.

ANALYSE ET BONNES PRATIQUES¹⁰ :

Selon un représentant de MOVISIE (Association à but non lucratif de soutien au bénévolat) :

Les jeunes, que l'on peut appeler « les nouveaux bénévoles », ont la volonté de s'engager, mais selon leurs propres règles et leurs propres centres d'intérêt.

Ils veulent choisir ce qu'ils font et comment ils le font.

On peut observer :

-un manque de volonté –ou une crainte- de la part des bénévoles les plus âgés pour travailler avec des jeunes,

-l'incapacité des organisations pour repérer des activités attrayantes pour les jeunes et les valoriser,

-le pouvoir exercé par des aînés qui fixent les règles et les conditions de travail, ce qui laisse peu de place à l'initiative personnelle des jeunes.

BONNES PRATIQUES :

Pour pallier ces aspects négatifs, des pratiques sont préconisées :

***Que chaque organisation se pose les questions suivantes :**

-qui sont les jeunes, quelles sont nos motivations pour travailler avec eux ?

-quelle image les jeunes ont-ils de notre organisation et notre organisation est-elle séduisante pour eux ?

¹⁰ Source : séminaire de Skopje déjà cité

-comment recrutons-nous les jeunes et pourquoi voudraient-ils faire du bénévolat chez nous ?

***L'accent est aussi mis sur le fait que :**

-le jeune est « occupé, occupé, occupé » et le travail bénévole se trouve en compétition avec d'autres activités,

-« *les jeunes sont des experts de la jeunesse* » et « *les organisations ont besoin de les consulter et de les impliquer !* »,

-les organisations doivent tenir compte du fait que les jeunes communiquent via Internet et le téléphone,

-il faut faire en sorte que les jeunes se disent « on a besoin de moi »,

-dans une coopération jeunes/organisations, le bénéfice à tirer du côté des jeunes comme du côté organisations doit être clair pour tous,

-les équipes des organisations néerlandaises vieillissent ; raison de plus pour solliciter la relève des jeunes surtout si l'on considère comme l'expérience le prouve que le travail inter générationnel est positif.

-les organisations doivent promouvoir avec dynamisme leur produit principal « le bénévolat »

En d'autres termes, il faut « *vendre aux jeunes le bénévolat comme un produit* ».

C'est une démarche qui rencontre beaucoup de succès et que a été développée chez MOVISIE sous l'égide « bénévolat et marketing des jeunes ». « Joy », un projet qu'il promeut, intègre l'ensemble des observations rapportées ici en visant à :

- soutenir les organisations bénévoles pour qu'elles développent leur capacité à susciter l'engagement des jeunes et les fidéliser,
- « retirer un enseignement des structures du secteur marchand (marketing) »,
- favoriser le travail en réseau,
- faire l'inventaire des bonnes pratiques au niveau local,
- développer les formations sur l'acquisition de capacités organisationnelles.

5– EN SUISSE

UNE INITIATIVE : LE 3^{ème} FESTIVAL DU Film « Vis Ages »¹¹ :

REGARDS CROISES ENTRE GENERATIONS

En mai 2008, sous le parrainage de Benoît Aymon, journaliste à la TSR et organisé par « PRO SENECTUTE SUISSE » ce Festival a présenté une sélection d'une quarantaine de films (courts et longs métrages, documentaires et fiction).

Il propose de découvrir des films qui racontent une histoire reliant plusieurs générations entre elles, ou reflétant un portrait, le parcours de vie d'une personne.

« Ce festival ouvre à sa manière d'autres regards sur les rapports de générations et sur les rapports à la vieillesse. Les films sélectionnés traitent des transitions, des grandes étapes de vie, des multiples manières dont son propre temps se relie au temps des autres. Par le documentaire ou la fiction, nous prenons ainsi conscience des images intérieures qui nous habitent, nous nous relions à notre propre imaginaire. Nous pouvons ainsi interroger nos représentations sur les temps de la vie, sur le vivre ensemble ».

¹¹ Origine ACCORDAGES